

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

121^e année

10 juin

1989

No 23

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

121^e année
10 juin 1989
No 23

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Ministères, Avis concernant les
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la Gazette officielle
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Les Editions Transmo
404, boul. Décarie
Saint-Laurent, QC
H4L 5G1
Téléphone: (514) 748-5100

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

M.R.C. DE LA CÔTE-DE-GASPÉ (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1881
M.R.C. DE LAVAL (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier son schéma d'aménagement</i>)	1881

AVIS DIVERS

CHEVALIERS DE COLOMB DE L'ASSEMBLÉE CHANOINE JOSEPH CHÉNARD, NUMÉRO 1875-7	1881
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE BÉGIN, NUMÉRO 10037	1881
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL LA NATIVITÉ DE NOTRE-DAME DE BEAUPORT, NUMÉRO 10017	1881
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-HEDWIDGE, NUMÉRO 10023	1881
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL ST-ROBERT DE BELLARMIN, NUMÉRO 10028	1881
COMMISSION SCOLAIRE DU GOÉLAND (<i>Rachat d'obligations</i>)	1881
COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE SAINTE-MARGUERITE-BOURGOYS (<i>L.P.</i>)	1882
L'ASSEMBLÉE SPIRITUELLE DES BAH'A'IS DE PIERREFONDS (<i>L.P.</i>)	1882
L'ÉGLISE DE DIEU DE RÉVÉLATION DE JÉSUS-CHRIST (<i>L.P.</i>)	1882
SUCCESSION LASLO VARGA (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1882
SUCCESSION RICHARD LEMELIN (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	1882
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (<i>Adoption du règlement général 3A - Régime des études de deuxième et troisième cycles</i>)	1883
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (<i>Dérogation à la règle de résidence minimale pour l'obtention d'un diplôme</i>)	1889
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC (<i>Modifications au règlement général 2 - Programmes d'études</i>)	1890
VILLE DE GATINEAU (<i>Rachat d'obligations</i>)	1890
VILLE DE LÉVIS (<i>Rachat d'obligations</i>)	1891
VILLE DE SAINT-GEORGES (<i>Rachat d'obligations</i>)	1891

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL —

LOI SUR LE

ACCORDÉS

Ferid Mouldi	1891
Joseph Hector Aimé Andy Dépatie	1891
Karim Mouldi	1891
Myriam Sunita Mouldi	1891
Roxana Antonela Reich	1891
Soraya Severina Mouldi	1892

DEMANDES

André Dore	1892
Benoît Barbeau	1892
Carmina Lima	1892

Caroline Marie Andrée Bouchard	1892
Christiane Roy	1892
Eugénie Esprit-Saint Deschênes	1892
Fléchère Esprit-Saint Deschênes	1892
Ghislaine (Guylaine) Couillard	1892
Gilbert Gamache	1892
Jean Khalil	1892
Jeannine Bergeron	1893
Jean-Yves Pinet	1893
Joseph André Réjean Chatel	1893
Lyse Brais	1893
Manoj Kakkar	1893
Marianna Lima	1893
Marie Émilienne Lucienne Bouchard	1893
Marie Françoise Nathalie L'Archevêque	1893
Marie Ghislaine Anita Beaulé	1893
Marie Mausilina Gaudreault	1893
Marie Vuillaume	1893
Nesmy Pierre	1894
Pierre Jourdenais	1894
Ronald Nachfolger	1894
Savita Sareen	1894
Suzanne Dubreuil	1894
Suze Pierre	1894
Thi Lan Huong Nguyen	1894
Walter Alexander Nash	1894

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. AMAR WADJIH (<i>Assignment</i>)	1894
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CARLOS CERPA (<i>Assignment</i>)	1894
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CLAUDE BRULÉ (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MANON MONGRAIN (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIE ANIK LAROCQUE (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MOHSEN DOVLATI (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. PIERRE BERNIER (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RAYMOND GODIN (<i>Assignment</i>)	1895
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SHARLENE IRANI (<i>Assignment</i>)	1896
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. SYLVIE LANTEIGNE (<i>Assignment</i>)	1896
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. THOMAS WALLIS (<i>Assignment</i>)	1896

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	1897
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	1921
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	1923
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	1924
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT RECTIFIÉ/COMPLÉTÉ	1932

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES LETTRES PATENTES	1932	RESTAURANT L'IMPRÉVU INC.	1947
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	1937	ROBERT C.-DUPUIS INC.	1947
COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)		R.S.L. PRODUCTIONS LTD.	1946
DISSOLUTION (Article 28)	1939	SERVICES DE RÉPARATIONS GAZMA INC.	1947
DISSOLUTION — DEMANDES DE	1940	S. FINELAND INC.	1947
1480-3597 QUÉBEC INC.	1943	TRAITEUR KENO INC.	1947
2330-3670 QUÉBEC INC.	1943	VIDEO MULTI SERVICES VHS & BETA INC.	1947
2412-6559 QUÉBEC INC.	1943	WEIDER INSTITUTE OF PHYSICAL CULTURE LTD.	1945
2417-4096 QUÉBEC INC.	1944	COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES	
2419-2692 QUÉBEC INC.	1944	CHANGEMENTS	1947
2423-0526 QUÉBEC INC.	1944	PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1948
2431-9733 QUÉBEC INC.	1944	PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	1948
2435-3955 QUÉBEC INC.	1944	R. BROWN & BROWN INC. (<i>Erratum</i>)	1994
ABICOM INC.	1944	DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES	
ALIGNEMENT PIERRE MORIN INC.	1944	CHANGEMENT DE L'ÉPOQUE OÙ LA SOCIÉTÉ DOIT SE TERMINER	
ASSOCIATION DES GENS À POURBOIRE (A. G. A. P.) SAGUENAY-LAC-ST-JEAN	1944	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE JOSEPH DANDURAND	1948
ASSOCIATION DE TAI CHI YANG DU QUÉBEC	1944	DISSOLUTION	
BOSPEQ INC.	1944	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYPORC	1949
BOUTIQUE PASTINA INC.	1944	FORMATION	
CAFE-CAFFE MANAGEMENT INC.	1944	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BERLIN	1949
CANATURE	1944	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMEAU	1949
CLUB DE KUNG-FU ET DE BOXE CHINOISE (RDL) INC.	1945	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE DÉLISLE	1949
CLUB SOCIAL LES AMIS DE CHESHAM	1945	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	
CONSTRUCTION DESNOYERS LTÉE	1945	MULTI-CENTRE	1949
CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALET DU LAC GOURD (9 ^e LAC) DE CHERTSEY	1945	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE LORENZO GENEST	1949
DURMON INC.	1945	LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA III	1949
ERCO INVESTMENTS INC.	1947	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BIRON	1949
FENEXART INC.	1945	MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES ÉDUCATION	
GESTION CAFÉ-CAFFE INC.	1944	MUNICIPALITÉ SCOLAIRE DE	
GESTION R.J.R. INC.	1945	DES MOISSONS (<i>Changement de limites</i>)	1950
INSTITUT DE CULTURE PHYSIQUE WEIDER LTÉE	1945	HUNTINGDON (<i>Changement de limites</i>)	1950
LA COMPAGNIE DE GESTION M. GRENIER LTÉE	1945	LA VALLIÈRE (<i>Confirmation de limites</i>)	1950
LA COMPAGNIE LINGERIE DISTINCTION INC.	1945	L'ÉLAN (<i>Demande</i>)	1950
LA COMPAGNIE XAVIER NÉRON & FILS LTÉE	1945	ROBERVAL (<i>Confirmation de limites</i>)	1950
LALANDE GRANIT LTÉE	1945	VALLEYFIELD (<i>Changement de limites</i>)	1951
LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE PLACEMENTS LTÉE	1946	ÉNERGIE ET RESSOURCES	
LE COMITÉ DES FÊTES DE L'ANSE ST-JEAN	1946	CADASTRES	
LES ENTREPRISES AMBREC INC.	1946	INTERDICTION D'ALIÉNER ENTRE VIFS LES LOTS VISÉS AU PRÉSENT AVIS POUR LA PÉRIODE FIXÉE	1951
LES ENTREPRISES FORESTIÈRES C.D.N.R. INC.	1946	INDUSTRIE ET DU COMMERCE ET DE LA TECHNOLOGIE	
LES EXPLORATEURS CLUB VÉHICULES TOUT TERRAIN	1946	MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT (<i>Autorisation</i>)	1951
LES FONDATIONS PIERREVILLE INC.	1946	MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD (<i>Autorisation</i>)	1951
LES HABITATIONS LE VILLAGEOIS INC.	1946	MUNICIPALITÉ D'OKA (<i>Autorisation</i>)	1952
LES HÉBERGEMENTS DU CAP INC.	1946	VILLE DE MAGOG (<i>Autorisation</i>)	1952
LES IMMEUBLES MARILUC LTÉE	1946	VILLE DE SAINTE-ADELE (<i>Autorisation</i>)	1952
LES PRODUCTIONS R.S.L. LTÉE	1946	RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES — LOI CONCERNANT LES	
LES SERVICES D'ENTRETIEN H & V INC	1946	AVIS DE DISSOLUTION ÉVENTUELLE DE CORPORATIONS	1953
LUCILLE COUILLARD INC.	1946		
PLACEMENTS ERCO INC.	1947		
RAYMOND ÉLECTRIQUE LTÉE	1947		
RESTAURANT HÉLÈNE PICARD INC.	1947		

REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	1983
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA	
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE TERRASSE-VAUDREUIL (<i>L.P.</i>)	1984
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION RIMOUSKI-EST (<i>L.P.S.</i>)	1984
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DU CENTRE DU QUÉBEC ET DE LA MAURICIE (UPA) (<i>Changement de nom</i>)	1984
VENTES PAR SHÉRIF	
BEDFORD	
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. BEAUDOIN	1984
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. DOMAINE ESTRIE ST-LAURENT INC. <i>ET AL.</i>	1984
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. GILBERT	1986
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. LAVIGNE <i>ET AL.</i>	1986
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. LEJEUNE	1987
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. LEMAY	1987
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. MÉNARD <i>ET AL.</i>	1988
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. SALERNO	1988
VILLAGE DE STUKELY-SUD c. TOUCHETTE	1988
CHICOUTIMI	
NADEAU c. TALBOT	1989
JOLIETTE	
ARCOTEL RÉNOVATION INC. c. SUCCESSION JEAN-MAURICE LAFOND	1989
THERRIEN c. GAGNON	1990
LABELLE	
MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMINGUE c. HILLER	1990
MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMINGUE c. MIROUSKI	1990
MONTREAL	
CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC. c. 2527-9761 QUÉBEC INC.	1991
STRUCTURES ST-PATRICK INC. c. SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHABASCO LTÉE <i>ET AL.</i>	1991
RIMOUSKI	
TRUST GÉNÉRAL DU CANADA <i>ET AL.</i> c. NARDEUX CANADA LTÉE <i>ET AL.</i>	1992
TROIS-RIVIÈRES	
FOND DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA PRADE - TROIS-RIVIÈRES INC. c. GIMAEI	1993
VENTES POUR TAXES, AVIS DE PUBLICATION	
M.R.C. DU HAUT SAINT-FRANÇOIS	1994
VILLE DE LASALLE	1994
VILLE DE VAUDREUIL	1994

AVIS JURIDIQUES

**Aménagement et l'urbanisme —
Loi sur l'****Municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 29 août 1989, à la municipalité régionale de comté de La Côte-de-Gaspé afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 30 mai 1989

Le ministre des Affaires municipales,
PIERRE PARADIS

157

Municipalité régionale de comté de Laval

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde une prolongation de délai, soit jusqu'au 31 août 1989, à la municipalité régionale de comté de Laval afin de lui permettre de modifier son schéma d'aménagement.

Québec, le 25 mai 1989

Le ministre des Affaires municipales,
PIERRE PARADIS

158

Avis divers**Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Chanoine Joseph
Chénard numéro 1875-7**

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb de l'Assemblée Chanoine Joseph Chénard, numéro 1875-7, possèdent leur siège social à Sainte-Anne-des-Monts, comté de Matane, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le fidèle navigateur,
ROCH THERRIEN

Le fidèle scribe,
NORMAND GUAY

61543

Chevaliers de Colomb du conseil de Bégin numéro 10037

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Bégin, numéro 10037, possèdent leur siège social à Bégin, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2), et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
JEAN-MARIE SAVARD

Le secrétaire-archiviste,
LÉVIS SAVARD

61542

**Chevaliers de Colomb du conseil La Nativité de Notre-Dame
de Beauport, numéro 10017**

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de La Nativité de Notre-Dame de Beauport, numéro 10017, possèdent leur siège social à Beauport, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2) et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
JEAN-LOUIS ÉMOND

Le secrétaire-archiviste,
MAURICE PLANTE

61576

Chevaliers de Colomb du conseil St-Hedwige, numéro 10023

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de St-Hedwige, numéro 10023, possèdent leur siège social à Saint-Hedwige, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2) et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
NELSON FORTIN

Le secrétaire-archiviste,
ALAIN PRIVÉ

61575

**Chevaliers de Colomb du conseil St-Robert de Bellarmin,
numéro 10028**

Avis est donné que les Chevaliers de Colomb du conseil de Saint-Robert de Bellarmin, numéro 10028, possèdent leur siège social à Saint-Robert-Bellarmin, province de Québec, et qu'ils se prévalent des dispositions de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec (I et II, Elizabeth II, c. 134, a. 2) et ce, à partir de la date de la publication à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
JEAN-NOËL PRINCE

Le secrétaire-archiviste,
JEAN POULIN

61574

**Commission scolaire du Goéland
(Autrefois connue sous le nom
de La Commission scolaire régionale Lignery)**

Prenez avis que, conformément aux conditions de l'émission d'obligations, la Commission scolaire du Goéland rachètera le 1^{er} août 1989 un montant de 34 000 \$ d'obligations de son émission originale de 365 000 \$, datée du 1^{er} août 1970 et portant intérêt au taux de 9½ % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$;

M-282, M-288, M-291, M-292, M-294, M-296, M-297, M-298, M-299, M-300, M-303, M-304, M-306, M-307, M-310, M-311, M-312, M-313, M-314, M-315, M-320, M-323, M-324, M-326, M-327, M-328, M-329, M-331, M-332, M-333, M-334, M-338, M-339, M-340.

Lesdites obligations seront remboursables, au pair, en monnaie légale du Canada, à toute succursale de la Banque Royale du Canada dans la province de Québec ainsi qu'au bureau principal de ladite banque à Toronto.

Ces obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} août 1989 et devront être présentées pour remboursement. Les coupons du 1^{er} août 1989 pourront être détachés et présentés de la manière habituelle.

La Prairie, le 26 mai 1989

Le secrétaire général,
AIME HILL

61514

Communauté chrétienne Sainte-Marguerite-Bourgeoys

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17, a. 19), il a accordé des lettres patentes, en date du 1989 05 16, constituant en corporation « Communauté chrétienne Sainte-Marguerite-Bourgeoys ».

Le siège social de la corporation est situé à Verdun, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

149

2638-4016

L'Assemblée spirituelle des Baha'is de Pierrefonds

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 9 mai 1989, constituant en corporation les requérants suivants: Farahmand Changizi, 12445, Saint-Louis, Pierrefonds, concessionnaire d'autos; Naidokht Naimi, 4403, Elgin, Pierrefonds, ménagère; Danaletchimee Heron, 12826, Brook, Pierrefonds, infirmière; Mary Ellen Changizi, 12445, Saint-Louis, Pierrefonds, comptable; Jennifer Anne Tristram, 4286, Mario, Pierrefonds, aide-soignante; Harold Robert Mather, 4286, Mario, Pierrefonds, chauffeur/camion; Saeed Naimi, 4403, Elgin, Pierrefonds, agent d'assurance; Labib Changizi, 17564, Gowdridge, Pierrefonds, mécanicien; William James, 9052, Logan, Pierrefonds, électricien, sous la dénomination sociale « L'Assemblée spirituelle des Baha'is de Pierrefonds ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 5 000 000 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 12445, Saint-Louis, Pierrefonds, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

149

2643-1502

L'Église de Dieu de Révélation de Jésus-Christ

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1989 05 16, constituant en corporation les requérants suivants: M. Theobald Demosthene, concierge à la S.T.C.U., 1007, rue Vimont, Saint-François, Laval; M. Nemou Lacoste, presseur, 4210, de Lanau-dièrre, Montréal; M. Victor Cayo, opérateur, 532, rue Saint-Roch, Montréal; M. Gérard Paul, agent de sécurité, 655, Liège, appartement 8, Montréal et M. Paul Isidor, homme de maintenance, 1030, rue Saint-Roch, Montréal, sous la dénomination sociale « L'Église de Dieu de Révélation de Jésus-Christ ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 180 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 5550, avenue du Parc, bureau 113, Montréal, district judiciaire de Montréal.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

149

2631-3890

Succession Laslo Varga

Avis est, par les présentes, donné par Kathryn Jefferson, résidant au 9144, 14^e Avenue, Montréal, agissant comme tutrice de Jennifer Nicole Varga, par ordonnance de la Cour supérieure du district de Montréal, rendu le 22 février 1989, seule et unique légataire de la succession de son père Laslo Varga, en son vivant domicilié au 7510 A, Cellier, Anjou, où il est décédé le 22 novembre 1988 sans laisser de testament, qu'elle a accepté la succession dudit Laslo Varga, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte exécuté devant Véronique Ferrari, notaire, 4220, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval (Chomedey), daté le 17 avril 1989 et enregistré à Montréal le 16 mai 1989 sous le no 4153763.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant le notaire Véronique Ferrari, et peut être consulté à ses bureaux à l'adresse ci-dessus.

Montréal, le 24 mai 1989

Le procureur,
VÉRONIQUE FERRARI, notaire

61513

Succession Richard Lemelin

Avis est, par les présentes, donné que Lorraine Giroux, maîtresse de maison, demeurant au 4140, côte de Cap-Rouge, Cap-Rouge, Québec, G1Y 1V1, en sa qualité de tutrice à la personne et aux biens de Marc Lemelin, domicilié au même endroit, que la tutrice, a accepté la succession de Richard Lemelin, sous bénéfice d'inventaire, aux termes d'un acte fait le 24 mai 1989 et enregistré au bureau d'enregistrement de Québec, le 26 mai 1989 sous le numéro 1326436.

L'inventaire des biens du défunt peut être consulté au bureau du notaire soussigné, Guy Delisle, 1195, de Lavigerie, local 150, Sainte-Foy, QC, G1V 4N3.

Après deux mois du présent avis, les créanciers seront payés à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Sainte-Foy, le 29 mai 1989

Le procureur,
GUY DELISLE, notaire

61544

Université du Québec

Vu les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

Vu l'article 12.2 du règlement général 12 « Dispositions générales et exercice des pouvoirs »;

Vu les modifications apportées au règlement général 3 « Régime des études », le 15 février 1989 (A-345-S-4891 – *Gazette officielle du Québec* des 4 mars et 8 avril 1989), ayant pour effet, d'une part, de maintenir les dispositions de ce règlement général en ce qui a trait aux études avancées et, d'autre part, de remplacer toutes les dispositions de ce règlement applicables aux études de premier cycle par le règlement général 3 « Régime des études de premier cycle »;

Vu la résolution C-176-1537 du Conseil des études recommandant à l'Assemblée des gouverneurs d'adopter le règlement général 3A « Régime des études de deuxième et de troisième cycles » et de remplacer en conséquence le règlement général 3 « Régime des études » par le règlement général 3 « Régime des études de premier cycle » et le règlement général 3A « Régime des études de deuxième et de troisième cycles »;

Vu l'avis de proposition, daté du 17 mai 1989 et expédié aux membres de l'Assemblée des gouverneurs, conformément à l'article 12.2 des règlements généraux de l'Université du Québec;

Sur la proposition de M. Jacques L'Écuyer.

Appuyée par M. Hubert Wallot.

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR LES PRÉSENTES D'ADOPTER LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL 3A « RÉGIME DES ÉTUDES DE DEUXIÈME ET DE TROISIÈME CYCLES » TEL QUE CI-APRÈS ÉTABLI:

Règlement général 3A « Régime des études de deuxième et de troisième cycles »

3.1 Le régime des études est l'ensemble des principes et des règles relatifs à l'admission, à l'inscription, à l'évaluation de l'étudiant et à l'émission des diplômes.

3.2 Les projets de régime des études des établissements et les projets de modifications de celui-ci sont transmis à l'Université du Québec qui juge de leur conformité avec le présent régime des études et les autres règlements généraux de l'Université.

3.3 Règles et principes généraux

3.3.1 Les processus d'admission, de reconnaissance des acquis et d'inscription sont régis selon les modalités et procédures définies par règlement interne adopté par le conseil d'administration de l'établissement sur recommandation de la commission des études ou de la commission de la recherche selon le cas.

Seules l'admission, la reconnaissance des acquis et l'inscription effectuées selon ces processus sont valides.

3.3.2 Le candidat refusé qui se croit lésé peut faire appel selon les procédures en vigueur dans l'établissement; il en va de même pour l'étudiant qui se croit lésé lors d'une reconnaissance des acquis et lors de l'émission d'un diplôme.

3.4 Admission: définition et principes

3.4.1 L'admission est un acte qui comporte nécessairement deux phases: dans la première l'établissement indique au candidat à un programme ou à une activité pédagogique qu'il peut y être admis; dans la seconde, le candidat signifie à l'établissement qu'il est informé de son admissibilité et qu'il se prévaut de son droit à l'inscription.

3.4.2 Chaque programme est accessible à toute personne qui répond aux conditions d'admission particulières à ce programme.

Un établissement peut cependant ne pas admettre tous les candidats admissibles à un programme en raison des ressources dont il dispose, ou de l'état de développement du programme (en émergence, en implantation ou approuvé à titre expérimental), ou des restrictions particulières assujettissant le régime d'études de certains candidats. L'établissement doit, le cas échéant, porter à la connaissance des candidats éventuels les règles et critères de sélection qui prévaudront.

L'établissement doit informer la personne dont la candidature n'a pas été retenue des motifs ayant justifié la décision prise à cet effet.

Les limites relatives à l'accessibilité à un programme s'expriment en terme de nombre d'étudiants en tenant compte du régime d'études de ces derniers.

3.4.3 Tout candidat qui sollicite son admission s'engage à suivre les règlements généraux de l'Université et les règlements de l'établissement.

3.4.4 Les conditions d'admission à un programme donné sont établies et modifiées conformément aux dispositifs prévus au Règlement général 2 pour l'adoption des programmes et leur modification.

3.4.5 L'établissement prononce l'admission des étudiants.

3.4.6 Normalement, l'étudiant n'est admis qu'à un seul programme. Toutefois, l'établissement détermine par règlement interne si l'étudiant peut être admis à plus d'un programme. Le cas échéant, l'établissement fixe les conditions qui prévaudront à cet égard.

3.4.7 L'admission prononcée pour une session donnée n'est valide que si elle est suivie d'une inscription à cette même session.

3.5 Conditions d'admission

3.5.1 Tout candidat aux études de deuxième cycle doit satisfaire aux conditions d'admission suivantes:

— détenir le grade de bachelier ou l'équivalent, et répondre aux conditions particulières du programme concerné, le cas échéant.

Un candidat qui ne détient pas le grade de bachelier, ou l'équivalent, peut être admis à un programme de deuxième cycle s'il possède les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience jugée pertinente.

Tout candidat aux études de troisième cycle doit satisfaire aux conditions d'admission suivantes:

— détenir le grade de maître ou l'équivalent, ou détenir le grade de bachelier et posséder les connaissances requises et une formation appropriée ou, pour certains programmes particuliers, détenir le grade de bachelier; le candidat devra de plus répondre aux conditions particulières identifiées pour chacun des programmes, le cas échéant.

3.5.2 Un candidat ayant terminé sa scolarité de maîtrise avec d'excellents résultats et faisant preuve de nettes aptitudes à la recherche peut, selon la procédure en vigueur dans l'établissement, être admis au doctorat sans avoir à compléter son programme de maîtrise.

L'étudiant peut obtenir une attestation officielle pour les activités pédagogiques dont fait état son dossier de deuxième cycle.

Par ailleurs, si un étudiant abandonne un programme de doctorat auquel il a été admis sans franchir toutes les étapes de la maîtrise, il pourra, selon les règles et la procédure en vigueur dans l'établissement, être admis à la maîtrise. Les activités pédagogiques déjà suivies peuvent faire l'objet de reconnaissances des acquis selon la procédure en vigueur dans l'établissement. L'étudiant doit alors se conformer aux exigences du programme de maîtrise en vigueur au moment de sa réadmission.

3.5.3 Admission conditionnelle

Un candidat peut être admis conditionnellement dans les cas suivants:

a) S'il n'a pas terminé les études conduisant au grade exigé à l'appui de la demande d'admission. Dans ce cas, il ne doit pas avoir plus de six (6) crédits à compléter, et il doit les compléter au plus tard quatre (4) mois après sa première inscription.

b) S'il n'a pas la préparation jugée adéquate. Dans ce cas, des activités d'appoint (maximum de six (6) crédits au deuxième cycle et neuf (9) crédits au troisième cycle) peuvent être exigées et doivent être terminées dans les douze (12) mois suivant la première inscription. Ces activités sont traitées comme hors-programme sur le relevé de notes de l'étudiant.

c) S'il n'a pas fait approuver son sujet de recherche dans les délais prévus lorsque les conditions particulières d'admission au programme l'exigent. Dans ce cas, il doit s'y conformer au plus tard quatre (4) mois après sa première inscription au programme de deuxième cycle concerné ou huit (8) mois après sa première inscription au programme de troisième cycle concerné.

3.5.4 Programme de propédeutique

a) Un candidat à un programme de deuxième ou de troisième cycle qui a une formation pertinente mais dont la préparation est jugée insuffisante en raison de lacunes dans ses connaissances, peut être admis en propédeutique. Le programme de propédeutique doit être d'un cycle inférieur à celui auquel l'étudiant se prépare.

b) Au deuxième cycle, la propédeutique peut avoir une durée d'au plus deux (2) ans; elle comporte au moins sept (7) crédits d'activités.

Au troisième cycle, la propédeutique peut avoir une durée d'au plus un (1) an; elle comporte au moins dix (10) crédits d'activités.

c) Un exposé de la justification du programme de propédeutique à établir pour un doctorat donné doit être approuvé par le conseil des études après avis de la commission des études ou de la commission de la recherche de l'établissement concerné.

d) L'étudiant qui termine les activités préparatoires de la propédeutique avec une moyenne cumulative d'au moins 3,0 est automatiquement admis, sur dépôt d'une demande d'admission, au programme de deuxième ou de troisième cycle pour lequel il s'est préparé.

3.6 Statut de l'étudiant

3.6.1 Un étudiant régulier est une personne admise à un programme et inscrite à une ou plusieurs activités pédagogiques de ce programme.

3.6.2 Un étudiant libre est une personne inscrite à une ou plusieurs activités pédagogiques pour lesquelles elle doit satisfaire aux préalables. Elle reçoit une attestation des crédits attribués aux activités suivies avec succès.

Lorsque cette personne est admise à un programme, l'établissement ne s'engage pas à reconnaître les crédits obtenus comme étudiant libre.

L'établissement détermine par règlement interne les règles relatives à l'inscription des étudiants libres et à leur cheminement à l'Université.

3.6.3 Un auditeur est une personne inscrite à une ou plusieurs activités pédagogiques pour lesquelles elle doit satisfaire aux préalables. Pour ces activités, elle n'est pas soumise à l'évaluation et ne reçoit aucun crédit. Cependant, elle reçoit une attestation d'inscription; les activités pédagogiques sont traitées comme non créditées. L'admission et l'inscription des auditeurs se font selon la procédure déterminée par les établissements.

3.7 Formalités d'admission

3.7.1 Demande d'admission

Pour pouvoir être admis en qualité d'étudiant régulier, d'étudiant libre ou d'auditeur, le candidat doit présenter, dans les délais fixés, une demande d'admission sur le formulaire officiel intitulé « Demande d'admission » et y joindre les documents requis; seul le dossier complet est accepté.

3.7.2 Changement de programme

Un étudiant régulier déjà inscrit à des activités pédagogiques et qui désire changer de programme doit présenter, dans les délais fixés, une demande de changement de programme. Cette demande est traitée comme une demande d'admission dans le nouveau programme conformément aux règles en vigueur dans l'établissement.

3.7.3 Choix du directeur de recherche

Le candidat qui postule son admission à un programme comportant un mémoire ou une thèse doit accepter d'avoir un directeur de recherche. Le choix du directeur de recherche doit s'effectuer avant la troisième inscription en maîtrise, normalement avant la première et au plus tard avant la deuxième inscription au doctorat, et être approuvé selon la procédure en vigueur dans l'établissement, à défaut de quoi l'étudiant est exclu du programme.

Au doctorat, le comité de programme peut assigner un directeur de recherche au candidat qui n'aura pu effectuer son choix lors de la première inscription. Cette assignation n'est valable que pour la session suivant cette première inscription.

Le directeur de recherche est soit un professeur régulier, soit un professeur invité, associé ou sous octroi, qui est rattaché à un des établissements de l'Université du Québec et qui accepte d'assumer cette tâche. Ce professeur doit répondre aux normes d'habilitation reconnues pour le programme.

Le choix du directeur de recherche doit être approuvé selon les procédures en vigueur dans l'établissement.

3.8 Reconnaissance des acquis

3.8.1 La reconnaissance des acquis repose sur le principe qu'il faut soustraire l'étudiant à l'obligation de suivre des activités pédagogiques conduisant à une formation ou à des connaissances qu'il possédait déjà au moment de sa première inscription au programme. Cette formation et ces connaissances peuvent avoir été acquises dans un milieu de travail ou dans le cadre d'une activité pédagogique réussie et doivent correspondre soit à un ou à des objectifs de ce programme, soit à une ou des activités pédagogiques qui le composent.

3.8.2 La demande de reconnaissance des acquis doit être faite par l'étudiant aussitôt que possible après son admission au programme et traitée selon les règles en vigueur dans l'établissement et en conformité avec les règlements généraux de l'Université du Québec.

3.8.3 La reconnaissance des acquis conduit à l'une des quatre (4) actions suivantes: l'exemption; la substitution; le transfert; l'intégration.

a) L'exemption consiste à soustraire l'étudiant à l'obligation de suivre telle activité pédagogique de son programme; les crédits rattachés à cette activité sont accordés à l'étudiant avec la mention K.

b) La substitution consiste à remplacer par d'autres activités pédagogiques certaines de celles prévues au programme de l'étudiant.

c) Le transfert consiste à porter sur le relevé de notes de l'étudiant, pour un programme donné, les résultats d'une activité pédagogique déjà réussie dans l'établissement, dans le cadre d'un programme terminé.

d) L'intégration permet de reconnaître qu'un étudiant a atteint certains objectifs de son programme préalablement à son admission. Dans ce cas, l'établissement intègre au dossier de l'étudiant les acquis antérieurs correspondant à ces objectifs.

L'intégration permet d'identifier ce que l'étudiant devra faire pour compléter son programme.

En raison de leur lien avec les objectifs du programme concerné, les crédits obtenus par intégration ne sont pas transposés automatiquement d'un programme dans un autre.

3.8.4 Sauf dans le cas de la reconnaissance d'activités pédagogiques, l'étudiant qui présente une demande de reconnaissance des acquis peut être tenu de se soumettre à une vérification de ses connaissances, conformément aux règles en vigueur dans l'établissement.

3.8.5 Aucun diplôme ne peut être obtenu par la reconnaissance des acquis.

3.8.6 Aucun étudiant admis à un programme d'études avancées ne peut se voir accorder par la reconnaissance des acquis plus des deux tiers des crédits de scolarité d'un programme de maîtrise ou de doctorat, ou de la moitié des crédits de scolarité d'un programme de diplôme de deuxième cycle.

3.8.7 Les travaux dirigés, les travaux et rapports de recherche, les examens de synthèse, les mémoires, les thèses ou la réalisation d'une oeuvre, exigés dans un programme, ne peuvent donner lieu à une reconnaissance des acquis.

3.9 Inscription: définition et principes

3.9.1 L'inscription consiste à identifier, parmi l'ensemble des activités pédagogiques offertes à une session, celles qui correspondent au statut, au cheminement et au régime d'études de l'étudiant.

3.9.2 L'étudiant admis qui veut suivre des activités pédagogiques à une session donnée doit procéder à son inscription dans les délais fixés et compléter les formalités requises.

3.9.3 Aux études avancées, l'étudiant régulier doit s'inscrire à chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été et ce, jusqu'à la fin de ses études, sauf dans le cas où une autorisation d'absence a été obtenue, ou dans le cas d'une session d'été durant laquelle aucune activité pédagogique de son programme n'est offerte ou lorsque le programme n'exige pas l'inscription à la session d'été.

Nonobstant l'alinéa précédent, l'étudiant régulier d'un programme de maîtrise avec mémoire ou oeuvre ou d'un programme de doctorat doit, après le dépôt du mémoire, de l'oeuvre ou de la thèse, se réinscrire à chacune des sessions d'automne, d'hiver et d'été et ce, jusqu'à la recommandation de certification par le directeur ou le comité de programme. Les sessions d'inscription

subséquentes au dépôt ne sont pas considérées dans le calcul en regard de la durée maximale des études.

Aux fins du présent règlement, la fin des études coïncide avec la recommandation de certification par le directeur ou le comité de programme.

3.9.4 Le responsable du programme peut, dans certains cas particuliers, autoriser un étudiant régulier à suivre une activité pédagogique autre que celle prévue au programme.

Cette activité est traitée comme une substitution selon les procédures en vigueur dans l'établissement.

3.9.5 On distingue deux (2) classes de programmes. Les programmes de classe « A » sont ceux constitués d'activités qui donnent lieu à l'attribution de crédits à chaque session. Les maîtrises sans mémoire et les doctorats à caractère professionnel tombent normalement dans cette classe. Les programmes de classe « B » sont ceux qui comportent une ou des activités ne donnant pas lieu à l'attribution de crédits à chaque session. Entrent dans cette classe les maîtrises avec mémoire et les doctorats de recherche.

Dans les programmes de la classe A, l'étudiant est considéré à temps complet s'il est inscrit à un minimum de douze (12) crédits par session; il est considéré à temps partiel s'il est inscrit à moins de douze (12) crédits. Dans les programmes de la classe B, l'étudiant est considéré à temps complet pour la durée minimale de son programme et en rédaction de thèse par la suite.

L'identification de la classe d'un programme se fait par le conseil des études.

3.9.6 Résidence

La résidence est la période fixée par l'établissement et définie en terme de session(s) durant laquelle l'étudiant consacre l'essentiel de son temps à son programme et ce, en vue de répondre aux objectifs de formation de celui-ci.

Les établissements précisent, pour chacun des programmes, les exigences relatives à la résidence tel le nombre de sessions, consécutives ou non, auquel l'étudiant est tenu de se conformer. Ces exigences tiennent compte, entre autres, des types de programme et des politiques des organismes subventionnaires concernant les boursiers ainsi que des politiques institutionnelles concernant l'aide financière aux étudiants. Les établissements précisent également la procédure reliée à l'exigence de résidence.

Exceptionnellement, le doyen des études avancées et de la recherche ou son équivalent, sur recommandation du comité de programme, peut dispenser ou limiter l'obligation de résidence décrétée pour un programme donné pour l'étudiant qui en fait la demande.

3.9.7 Les limites à l'accessibilité à une activité s'expriment soit en terme de nombre d'étudiants en tenant compte du régime d'études de ces derniers, soit en terme de catégories d'étudiants (programmes, statuts, cycles).

Ces limites ainsi que les critères de sélection sont fixés selon la procédure en vigueur dans l'établissement.

3.10 Durée maximale d'un programme d'études avancées

La durée maximale d'un programme d'études de deuxième ou de troisième cycle est la période au terme de laquelle l'étudiant doit avoir satisfait à toutes les exigences de son programme, y compris celle du dépôt de son mémoire ou de la présentation de l'oeuvre dans le cas de la maîtrise avec mémoire (ou oeuvre), ou celle du dépôt de sa thèse dans le cas du doctorat.

À moins que le conseil des études n'en décide autrement pour un programme donné, la durée maximale d'un programme de deuxième cycle est de trois (3) ans et la durée maximale d'un programme de doctorat est de six (6) ans.

L'étudiant qui n'a pas complété les activités du programme d'études auquel il a été admis, pendant la durée maximale prévue à cette fin, et qui désire poursuivre ce programme, peut à titre exceptionnel obtenir une prolongation de cette durée maximale pour une période d'au plus un (1) an.

L'autorisation de prolongation est accordée selon les règles et les procédures définies par l'établissement. Elle n'est renouvelable qu'une seule fois. Si elle n'est pas accordée, l'étudiant est exclu du programme.

La durée maximale d'un programme se mesure à partir de l'inscription qui suit la dernière admission au programme. Cependant, l'établissement fixe la durée maximale lorsqu'il s'agit d'une réadmission au même programme suite à une exclusion; toutefois, la durée maximale ainsi établie ne peut pas être supérieure à la durée maximale prévue au régime des études.

3.11 Absence autorisée aux études avancées

L'étudiant régulier qui désire se soustraire temporairement à l'obligation de s'inscrire, doit en faire la demande selon les règles et la procédure définies par l'établissement.

L'étudiant qui ne s'inscrit pas à une session donnée et qui n'obtient pas une autorisation d'absence se voit exclu du programme. S'il désire ultérieurement poursuivre son programme, il doit présenter une nouvelle demande d'admission.

3.12 Modification d'inscription: définition et principes

3.12.1 Une modification d'inscription est l'acte par lequel un étudiant effectue un ou plusieurs changements à la liste des activités pédagogiques auxquelles il s'est inscrit à une session donnée. Ces changements peuvent être:

- soit l'abandon ou l'ajout d'une activité pédagogique;
- soit le changement de groupe.

3.12.2 L'étudiant peut demander que soit modifiée la liste des activités pédagogiques auxquelles il s'est inscrit à une session donnée.

La demande est traitée conformément aux règles internes adoptées à cette fin par l'établissement.

3.12.3 Seule la modification d'inscription effectuée selon la procédure en vigueur dans l'établissement est valide et officielle.

3.13 Annulation d'inscription

L'étudiant qui désire abandonner toutes les activités pédagogiques auxquelles il s'est inscrit à une session donnée doit le signifier le plus rapidement possible, par écrit, au registraire; la date de réception de cet avis est transmise aux services concernés et utilisée par ceux-ci.

Le traitement des activités sur le relevé de notes de l'étudiant se fait selon la procédure de modification d'inscription en vigueur dans l'établissement.

Aucun avis d'annulation d'inscription n'est accepté à moins qu'il ne soit communiqué par écrit par l'étudiant concerné.

3.14 Évaluation: définition et principes

3.14.1 L'évaluation est l'appréciation du niveau d'apprentissage atteint par l'étudiant par rapport aux objectifs des activités pédagogiques et des programmes.

3.14.2 L'évaluation est partie intégrante du cycle d'apprentissage.

3.14.3 L'établissement doit attester l'atteinte des objectifs des activités pédagogiques et des programmes.

3.14.4 Selon les règlements établis par l'établissement, l'évaluation de l'étudiant dans une activité pédagogique est la responsabilité du professeur ou de l'équipe pédagogique ou du jury; celle de l'étudiant dans le programme est la responsabilité du responsable du programme.

L'évaluation du mémoire, de l'oeuvre ou de la thèse est la responsabilité du jury. Le directeur de recherche, en concertation avec le responsable du programme, a la responsabilité d'évaluer de façon périodique la progression de l'étudiant dans son travail de recherche relié au mémoire, à l'oeuvre et à la thèse, selon les règles et procédures en vigueur dans l'établissement.

3.14.5 En cas d'échec d'une activité pédagogique, il n'y a pas d'examen de reprise tenant lieu d'évaluation globale de l'activité, exception faite de l'examen de synthèse au troisième cycle.

3.15 Évaluation et poursuite du programme

3.15.1 Notation littérale

La notation littérale représente:

— soit l'appréciation du niveau d'apprentissage atteint par l'étudiant relativement aux objectifs d'une activité pédagogique. La notation employée est la suivante:

- A: excellent
- B: très bien
- C: bien
- D: passable
- E: échec
- S: exigence satisfaite

— soit l'appréciation du mémoire, de l'oeuvre ou de la thèse. Selon les règles en vigueur dans l'établissement, la notation littérale utilisée peut être soit « S » ou « E » ou encore « A », « B », « C », « D » ou « E ».

— soit le traitement d'une activité:

- H: hors programme, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative
- I: incomplet
- K: exemption en raison de reconnaissance des acquis
- N: non crédité
- X: abandon autorisé
- L: échoué, repris et réussi
- R: Reporté
- P: cours d'appoint, n'entre pas dans le calcul de la moyenne cumulative.

La lettre « S » signifie que l'activité pédagogique est réussie par l'étudiant. L'utilisation de la notation « S » est exceptionnelle et doit avoir été approuvée préalablement par la commission des études ou la commission de la recherche soit dans le cadre d'un programme donné, soit par voie de règlement.

La lettre « I » doit être convertie en « A », « B », « C », « D », « S » ou « E » au cours des quatre (4) semaines qui suivent la fin de la session. Elle est automatiquement convertie en « E » après ce délai. L'utilisation de la notation « I » est exceptionnelle et doit faire l'objet d'une entente préalable entre l'étudiant et le professeur.

La lettre « X », qui ne s'applique pas aux activités pédagogiques intensives, représente un abandon signifié par l'étudiant, par écrit, avant la date prévue à cette fin au calendrier universitaire.

Pour chacune des sessions au cours de laquelle une activité pédagogique se poursuit, le symbole « R » (reporté) est utilisé à titre de résultat pour les fins d'émission de relevé de notes; ce symbole est remplacé par le résultat de l'évaluation à la fin de la dernière des sessions.

3.15.2 Moyenne cumulative

La moyenne cumulative constitue une indication fournie à l'étudiant régulier de son rendement et de sa capacité de poursuivre son programme; elle apparaît sur le relevé de notes sessionnel et final.

La moyenne cumulative est calculée à partir de toutes les notes obtenues dans les activités pédagogiques du programme ainsi que, le cas échéant, pour le mémoire, l'oeuvre ou la thèse, en attribuant une valeur numérique aux lettres de la notation littérale et en faisant intervenir le nombre de crédits de chacune des activités ainsi que du mémoire, de l'oeuvre ou de la thèse; dans le cas de la reprise d'une activité pédagogique, tous les résultats apparaissent sur le relevé de notes mais seul le dernier est utilisé dans le calcul de la moyenne cumulative.

Seules les lettres suivantes ont une valeur numérique: A = 4,0, B = 3,0, C = 2,0, D = 1,0, E = 0, et entrent dans le calcul de la moyenne cumulative.

La moyenne cumulative est calculée selon la formule suivante:

$$\sum \frac{P_i C_i}{\sum C_i}$$

C_i
: somme de

P_i: valeur numérique attribuée à la lettre

C_i: nombre de crédits attribués à l'activité pédagogique, au mémoire, à l'oeuvre ou à la thèse pour lequel la lettre a une valeur numérique

i: activité pédagogique déterminée, mémoire, oeuvre ou thèse.

La moyenne cumulative, qui varie entre 0 et 4,0, est calculée à la deuxième décimale et inscrite sur le relevé de notes en arrondissant à une décimale au dixième le plus rapproché.

3.15.3 Promotion par activité et par moyenne cumulative

L'étudiant régulier progresse, dans le programme qu'il a choisi, selon le succès qu'il obtient dans chaque activité pédagogique de son programme à moins d'être assujéti à des restrictions dans la poursuite de ses études, lesquelles sont imposées suite à l'évaluation sessionnelle de son travail de recherche ou en raison de sa moyenne cumulative, en conformité avec les dispositions prévues à l'article 3.16. En cas d'échec dans une activité pédagogique obligatoire, l'étudiant doit la reprendre.

3.16 Restrictions dans la poursuite des études

3.16.1 L'étudiant est automatiquement exclu du programme si sa moyenne cumulative est inférieure à 2,0 après douze (12) crédits ou plus au deuxième cycle ou en propédeutique, ou après neuf (9) crédits ou plus au troisième cycle.

3.16.2 L'étudiant régulier dont la moyenne cumulative est égale ou supérieure à 2,0 mais inférieure à 2,5 peut être assujéti à certaines restrictions dans la poursuite de ses études, selon les

modalités déterminées par la commission des études ou la commission de la recherche.

3.16.3 Compte tenu du calendrier de travail établi après entente entre l'étudiant et le directeur de recherche, l'étudiant régulier dont le rendement sessionnel est, après évaluation, jugé insatisfaisant, peut être assujéti à certaines restrictions dans la poursuite de son programme.

3.16.4 Pour avoir le droit de présenter son mémoire, son oeuvre ou sa thèse, l'étudiant régulier de deuxième cycle dans une maîtrise avec mémoire (ou oeuvre) ou l'étudiant de troisième cycle dans un doctorat doit avoir terminé sa scolarité et obtenu pour l'ensemble de celle-ci une moyenne cumulative de 2,0.

3.16.5 L'étudiant régulier de deuxième cycle ou de propédeutique qui subit un échec dans plus de deux (2) activités pédagogiques de son programme est exclu du programme.

L'étudiant au doctorat qui subit un échec dans plus d'une activité pédagogique de son programme est exclu du programme.

Tout étudiant régulier qui subit un nouvel échec lors de la reprise d'une activité donnée est exclu du programme.

L'étudiant est exclu du programme si le mémoire, l'oeuvre ou la thèse est refusé.

3.17 Jury de thèse

L'examen de la thèse de doctorat est fait par un jury d'au moins quatre (4) membres et d'au plus six (6) dont l'un est le président. Au moins un (1) et au plus deux (2) membres sont choisis à l'extérieur du ou des établissements qui offrent le programme. Le directeur de thèse, à moins qu'il n'en décide lui-même autrement, fait partie du jury; il ne peut en aucun cas le présider. Le jury est nommé par le doyen des études avancées et de la recherche ou son équivalent.

La soutenance a lieu devant le jury et le doyen des études avancées et de la recherche, ou son équivalent, ou le représentant de celui-ci. Elle est publique à moins que le doyen, ou son équivalent, sur recommandation du jury, n'en décide autrement. La soutenance fait partie intégrante du processus d'évaluation de la thèse.

Pour que la thèse soit acceptée, la décision du jury doit être unanime. En cas de dissidence, le doyen, ou son équivalent, constitue un nouveau jury. La décision de ce second jury prise à la majorité des voix est finale. En cas d'égalité des voix, le vote du président du jury est prépondérant.

L'étudiant est exclu du programme si la thèse est refusée pour fin de soutenance ou après soutenance. Il en est avisé par le registraire.

3.18 Remise des résultats

3.18.1 Chaque étudiant reçoit à la fin de chaque session un relevé cumulatif des résultats obtenus depuis le début de ses études dans le programme.

3.18.2 L'établissement fixe les dates auxquelles les professeurs doivent remettre leurs résultats d'évaluation à leur département respectif.

3.18.3 Les résultats indiqués sur le relevé de notes ne peuvent être modifiés que pendant les deux (2) mois qui suivent l'émission du relevé de notes.

3.18.4 Un étudiant peut demander que soit modifié un résultat qui lui a été attribué, selon la procédure en vigueur dans l'établissement.

3.18.5 Un professeur peut modifier des résultats d'évaluation déjà fournis selon la procédure en vigueur dans l'établissement.

3.18.6 Le conseil d'administration doit établir d'avance les principes, les modalités et les délais selon lesquels l'établissement peut exiger que soient révisés les résultats de l'évaluation dans une activité donnée.

3.19 Transfert de crédits

3.19.1 Définitions

Université (ou institution) d'attache: l'université (ou institution) d'attache est l'université (ou institution) à laquelle l'étudiant est admis et inscrit comme étudiant régulier afin d'y préparer un grade ou un diplôme.

Université (ou institution) d'accueil: l'université (ou institution) d'accueil est l'université (ou institution) à laquelle l'étudiant est inscrit afin d'y suivre des activités pédagogiques dont il compte transférer les crédits à son université (ou institution) d'attache.

3.19.2 Les étudiants d'une université (ou institution) d'attache qui le désirent peuvent, selon les règles en vigueur dans un établissement de l'Université du Québec, suivre dans cet établissement des activités en vue de satisfaire à une partie des exigences pour l'obtention de leur grade ou diplôme de l'université d'attache.

Les étudiants d'un établissement de l'Université du Québec qui le désirent peuvent, selon les règles en vigueur dans cet établissement, suivre des activités dans une université (ou institution) d'accueil reconnue en vue de satisfaire à une partie des exigences pour l'obtention de leur grade ou diplôme de l'Université du Québec.

Les étudiants d'un établissement de l'Université du Québec qui le désirent peuvent, selon la procédure en vigueur dans cet établissement, suivre une activité dans un autre établissement de l'Université du Québec en vue de satisfaire à une partie des exigences pour l'obtention de leur grade ou diplôme de l'Université du Québec.

3.19.3 Lors d'un transfert de crédits, il convient de distinguer trois modalités différentes possibles pour le paiement des frais de scolarité:

- les frais sont payés à l'université (ou institution) d'accueil;
- les frais sont payés à l'université (ou institution) d'attache et sont par la suite transférés à l'université (ou institution) d'accueil;
- les frais sont payés à l'université (ou institution) d'attache mais ne sont pas transférés à l'université (ou institution) d'accueil en raison de la nature réciproque de l'échange.

3.19.4 Le présent texte n'enlève nullement à une université (ou institution) d'accueil le droit d'accepter ou de refuser en toute liberté l'inscription d'un étudiant, attaché à une autre université à l'une des activités pédagogiques ou des programmes qu'elle offre.

3.19.5 Conformément aux principes ci-haut mentionnés et aux dispositions de l'article 4 c de la Loi, l'Assemblée des gouverneurs autorise des accords-cadres intervenant entre l'Université du Québec et un ou plusieurs établissements d'enseignement ou de recherche ou un regroupement de ceux-ci.

Conformément aux articles 31 et 53 de la Loi, le président autorise des accords-cadres intervenant entre un établissement de l'Université du Québec et un ou plusieurs établissements d'enseignement ou de recherche ou un regroupement de ceux-ci.

En vertu desdits accords-cadres les transferts de crédits pour les étudiants concernés s'effectuent selon les règles en vigueur.

3.20 Changement d'établissement à l'intérieur de l'Université du Québec

3.20.1 Si un étudiant désire changer définitivement d'établissement, il doit présenter une nouvelle demande d'admission selon la modalité en vigueur dans l'établissement où il désire poursuivre ses études.

3.20.2 Dans le cas d'un programme commun, c'est-à-dire un programme géré conjointement ou un programme offert en association, en collaboration ou par extension, un étudiant peut, sans pénalité, changer d'établissement sans qu'il ait à déboursier des frais d'admission et à présenter une nouvelle demande d'admission. L'étudiant est alors accepté, avec l'accord du responsable du programme concerné dans l'établissement d'accueil. La commission des études ou la commission de la recherche du dernier établissement fréquenté recommande l'émission du diplôme.

Dans le cadre des programmes gérés conjointement ou offerts en collaboration, en association ou en extension, le protocole d'entente entre les établissements prévaut en ce qui concerne la mobilité des étudiants.

3.20.3 Dans le cas d'un programme commun, les activités pédagogiques suivies et les résultats obtenus dans l'établissement d'origine de même que le nom de ce dernier apparaissent sur le relevé de notes de l'étudiant dans l'établissement d'accueil et sont utilisés lors du calcul de la moyenne cumulative.

3.21 Plagiat et fraude

3.21.1 Sanctions

Tout acte (tentative, participation) de plagiat ou de fraude relatif à une activité pédagogique ou à un programme peut entraîner une ou plusieurs des sanctions suivantes:

- l'annulation de l'épreuve ou du travail;
- l'échec de l'activité;
- la suspension pour une ou plusieurs session(s);
- l'exclusion de l'établissement pour une ou plusieurs session(s), pour un maximum de cinq (5) ans.

3.21.2 Le conseil d'administration établit la procédure d'étude des actes de plagiat ou de fraude. L'étudiant a le droit d'être entendu par l'organisme chargé d'étudier ces actes présumés. Seul le conseil d'administration peut prononcer l'exclusion.

3.22 Émission des diplômes: définitions et principes généraux

3.22.1 La nomenclature désigne soit le nom d'un programme d'études, le grade et l'abréviation correspondante, soit la liste des noms des programmes d'études de l'Université du Québec, l'appellation des grades et les abréviations correspondantes.

3.22.2 Le grade est un titre conféré par l'Université après évaluation et attesté par un diplôme.

3.22.3 L'appellation d'un grade est l'ensemble des termes utilisés pour désigner le grade couronnant un programme de maîtrise ou de doctorat.

3.22.4 Le diplôme est l'acte attestant qu'un étudiant a satisfait aux exigences nécessaires à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade.

3.22.5 Le libellé désigne les termes dans lesquels un diplôme est rédigé.

3.22.6 L'attestation d'études est l'acte par lequel il est certifié qu'un étudiant a suivi des activités pédagogiques; l'attestation comprend les résultats obtenus.

3.22.7 L'émission du diplôme se fait sur recommandation de la commission des études ou de la commission de la recherche concernée et sur la foi des certifications produites. L'Assemblée des gouverneurs atteste par l'émission d'un diplôme que l'étudiant régulier a satisfait aux exigences nécessaires à l'obtention d'un diplôme ou d'un grade.

3.22.8 La nomenclature et le libellé des diplômes sont établis, de temps à autre, par l'Assemblée des gouverneurs, sur recommandation du Conseil des études.

3.22.9 Les conditions d'obtention d'un diplôme sont les suivantes:

a) Avoir satisfait aux règlements généraux de l'Université et aux règlements de l'établissement;

b) Avoir satisfait aux exigences des programmes menant aux diplômes postulés;

c) Avoir acquitté les frais de la dernière session et les arriérés dus, le cas échéant;

d) Avoir suivi, à titre d'étudiant régulier dans le même établissement, au moins le tiers des crédits de la scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'un grade ou au moins la moitié des crédits de la scolarité d'un programme conduisant à l'obtention d'un diplôme, et avoir effectué, à titre d'étudiant régulier dans le même établissement, les travaux dirigés, le mémoire, la thèse, les rapports de recherche ou l'oeuvre de création exigés par le programme; au troisième cycle, avoir réussi, lorsque requis, l'examen de synthèse;

e) Avoir obtenu à la fin de son programme une moyenne cumulative au moins égale à 2,0.

Dans le cadre des programmes gérés conjointement, offerts par extension, en association ou en collaboration, le protocole précise le ou les établissement(s) habilité(s) à recommander l'émission du diplôme.

f) Nonobstant les règles prévues à l'alinéa d précédent, une dérogation peut être autorisée suivant les procédures en vigueur dans l'établissement dans les deux cas suivants:

1^o lorsque l'étudiant régulier s'est prévalu de la procédure de transfert de crédits;

2^o lorsque l'étudiant régulier a réussi dans un autre établissement dans un programme comparable, un certain nombre d'activités pédagogiques reconnues équivalentes à celles du nouveau programme.

g) Une copie officielle de la thèse ou du mémoire est transmise à l'Université du Québec avec la demande d'émission du diplôme.

3.23 Normes relatives à l'émission des diplômes

3.23.1 Les études poursuivies dans un établissement sont régies par les règlements adoptés en vertu de l'article 19 de la Loi.

3.23.2 L'émission des diplômes est approuvée par l'Assemblée des gouverneurs.

3.23.3 Tout diplôme porte la signature du président de l'Université du Québec et est contresigné par le recteur ou directeur de l'établissement concerné ou par toute personne désignée à cette fin par l'Assemblée des gouverneurs, ces signatures pouvant être apposées mécaniquement.

3.23.4 À la demande du conseil d'administration d'un établissement et après approbation de l'Assemblée des gouverneurs, le diplôme peut en lieu et place des signatures prévues à l'article qui

précède, porter la signature du recteur ou directeur de l'établissement concerné et être contre-signé par tout autre officier du même établissement, ces signatures pouvant être apposées mécaniquement.

3.23.5 Tout diplôme porte l'un des en-têtes suivants:

— « Université du Québec à... »;

— « Université du Québec » et le nom de l'école ou de l'institut, le cas échéant;

— « Université du Québec » et le nom de l'entité administrative concernée.

3.23.6 Nonobstant toute autre disposition réglementaire, l'Assemblée des gouverneurs peut décerner des titres de docteur honoris causa selon les modalités et conditions qu'elle détermine de temps à autre, suite à une politique qu'elle adopte à cet effet, par résolution.

3.23.7 Aux fins des paragraphes 3.23.3 et 3.23.4, les signatures prévues sont celles de personnes en poste au moment de l'émission du diplôme, de son remplacement ou de sa substitution.

Le secrétaire général,

PIERRE NADEAU

61579

Université du Québec

Vu les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec;

Vu l'article 12.2 du règlement général 12 « Dispositions générales et exercice des pouvoirs »;

Vu l'article 3.20.11 du règlement général 3 « Régime des études de premier cycle » qui prévoit les conditions d'obtention d'un diplôme et qui établit à ce titre, en son paragraphe d, une règle de résidence minimale;

Vu la résolution C-174-1535 du Conseil des études, adoptée le 22 février 1989, donnant un avis favorable aux modifications fondamentales et réglementaires aux programmes de baccalauréat en technologie de l'Université du Québec offerts à l'École de technologie supérieure (Objectifs, contenu, nom et grade, conditions d'admission et augmentation du nombre de crédits de 90 à 105);

Vu la résolution CE-80-257 de la Commission des études de l'École de technologie supérieure, adoptée le 17 novembre 1988, approuvant des modifications aux programmes de baccalauréat en technologie offerts à l'École de technologie supérieure ainsi que des modalités d'intégration des diplômés aux programmes modifiés et demandant que soit accordée une dérogation à l'application de l'article 3.20.11 d précité en faveur des bacheliers en technologie de l'École de technologie supérieure (72 ou 90 crédits) afin qu'ils puissent obtenir le diplôme de baccalauréat en génie de 105 crédits après avoir réussi certains cours supplémentaires;

Vu la résolution C-176-1539 du Conseil des études à l'effet de recommander à l'Assemblée des gouverneurs d'autoriser à compter de la session d'automne 1989, pour une durée de cinq (5) ans, une dérogation à la règle de résidence minimale prévue à l'article 3.20.11 d du règlement général 3 « Régime des études de premier cycle » en vue de permettre aux détenteurs d'un baccalauréat en technologie de 72 ou 90 crédits de compléter l'un ou l'autre des programmes de génie (105 crédits) offerts à l'École de technologie supérieure et d'obtenir le diplôme correspondant;

Vu l'avis de proposition, daté du 17 mai 1989 et expédié aux membres de l'Assemblée des gouverneurs conformément à l'ar-

ticle 12.2 des règlements généraux, à l'effet de modifier certains règlements de l'Université du Québec:

Sur la proposition de M. Jacques L'Écuyer,
Appuyée par M. Jacques Plamondon.

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ CE QUI SUIT:

Autoriser à compter de la session d'automne 1989, pour une durée de cinq (5) ans, une dérogation à la règle de résidence minimale prévue à l'article 3.20.11 d du règlement général 3 « Régime des études de premier cycle » en vue de permettre aux détenteurs d'un baccalauréat en technologie de 72 ou 90 crédits de compléter l'un ou l'autre des programmes de génie (105 crédits) offerts à l'École de technologie supérieure et d'obtenir le diplôme correspondant.

Le secrétaire général,
PIERRE NADEAU

61578

Université du Québec

Vu les articles 4 et 7 de la Loi sur l'Université du Québec:

Vu l'article 12.2 « Adoption de règlements généraux et amendements à ceux-ci » du règlement général 12 « Dispositions générales et exercice des pouvoirs »;

Vu le règlement général 2 « Programmes d'études », publié à la *Gazette officielle du Québec* le 29 mai 1982, amendé les 21 décembre 1983, 12 décembre 1984, 10 avril 1985, 16 avril 1986, 17 décembre 1986, 2 novembre 1988 et 15 janvier 1989 (*Gazette officielle du Québec* des 14 janvier 1984, 12 janvier 1985, 27 avril 1985, 3 mai 1986, 10 janvier 1987, 19 novembre 1988 et 4 mars 1989);

Vu la résolution C-176-1538 du Conseil des études à l'effet de modifier l'article 2.13 du règlement général 2 « Programmes d'études »;

Vu l'avis de proposition, daté du 17 mai 1989 et expédié aux membres de l'Assemblée des gouverneurs conformément à l'article 12.2 des règlements généraux, à l'effet de modifier certains règlements de l'Université du Québec:

Sur la proposition de M. Jacques L'Écuyer,
Appuyée par M. Claude Corbo.

IL EST ORDONNÉ ET STATUÉ PAR LES PRÉSENTES, DE MODIFIER L'ARTICLE 2.13 DU RÈGLEMENT GÉNÉRAL 2 « PROGRAMMES D'ÉTUDES » COMME SUIT:

2.13 Normes d'habilitation pour diriger et codiriger une thèse, un mémoire ou une oeuvre

2.13.1 Pour être habilité à assumer la direction de recherche dans le cadre d'un programme de deuxième cycle, il faut:

a) être rattaché à l'un des établissements de l'Université du Québec soit à titre de professeur régulier, soit à titre de professeur invité, associé ou sous octroi auxquels cas il lui sera associé un professeur régulier comme codirecteur de recherche;

b) détenir un doctorat ou l'équivalent dans une discipline ou champ d'études pertinent au programme; un professeur ne détenant pas de diplôme de doctorat mais dont la compétence est démontrée peut assurer une direction de recherche;

c) avoir une expérience d'encadrement d'étudiants en recherche ou avoir démontré des aptitudes pour l'encadrement des étudiants en matière de recherche;

d) faire preuve d'une production scientifique ou artistique continue et reconnue par la communauté scientifique ou artistique au cours des trois (3) années précédant l'habilitation.

2.13.2 Pour être habilité à assumer la codirection de recherche dans le cadre d'un programme de deuxième cycle, il faut:

a) être rattaché à l'un des établissements de l'Université du Québec à titre de professeur régulier, invité, associé, ou sous octroi, ou être reconnu apte par l'établissement à assumer une telle tâche de codirection;

b) détenir une maîtrise ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme;

c) démontrer une aptitude à l'encadrement des travaux des étudiants.

2.13.3 Pour être habilité à assumer la direction de recherche dans le cadre d'un programme de troisième cycle, il faut:

a) être rattaché à l'un des établissements de l'Université du Québec soit à titre de professeur régulier, soit à titre de professeur invité, associé ou sous octroi auxquels cas il lui sera associé un professeur régulier comme codirecteur de recherche;

b) détenir un doctorat ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme;

c) avoir une expérience d'encadrement d'étudiants en recherche;

d) faire preuve d'une production scientifique ou artistique continue et reconnue par la communauté scientifique ou artistique au cours des cinq (5) années précédant l'habilitation.

2.13.4 Pour être habilité à assumer la codirection dans le cadre d'un programme de troisième cycle, il faut:

a) être rattaché à l'un des établissements de l'Université du Québec à titre de professeur régulier, invité, associé ou sous octroi ou être reconnu apte par l'établissement à assumer une telle tâche de codirection;

b) détenir un doctorat ou l'équivalent dans une discipline ou un champ d'études pertinent au programme;

c) faire preuve d'une production scientifique ou artistique continue et reconnue par la communauté scientifique ou artistique au cours des trois (3) années précédant l'habilitation.

Le secrétaire général,
PIERRE NADEAU

61577

Ville de Gatineau

Rachat d'obligations

Aux détenteurs des obligations payables en monnaie canadienne de l'émission « Obligations 8½% à fonds d'amortissement, échéant le 1^{er} août 1989 » (ci-après appelées « obligations ») de l'ex-ville de Pointe-Gatineau, province de Québec, Canada.

Avis public est, par les présentes, donné que la ville de Gatineau a l'intention de racheter et rachètera pour fins d'amortissement le 1^{er} août 1989, conformément aux dispositions de l'émission des obligations, les obligations suivantes (ou partie des obligations) comme mentionné ci-après, de l'émission mentionnée ci-dessus, à 100 % de leur montant en principal plus l'intérêt couru à la date de rachat, à savoir:

Numéro des obligations à coupons entièrement immatriculés portant les numéros suivants:

M 066	1 000,00 \$
M 074	1 000,00 \$
M 078	1 000,00 \$
M 091	1 000,00 \$
M 094	1 000,00 \$
Total	5 000,00 \$

Les obligations suivantes ainsi rappelées pour rachat deviendront dues et payables et seront payées, dans toute succursale dans la province de Québec, et au bureau principal à Toronto et à Ottawa, de la Banque Nationale du Canada.

Avis public est aussi, par les présentes, donné que l'intérêt sur le montant en principal des obligations (ou partie de ces obligations) présentement appelées pour paiement, cessera de s'accroître le et après le 1^{er} août 1989.

Gatineau, le 9 mai 1989

*La directrice adjointe,
aux opérations,*

61480

JOCELYNE CHAMPAGNE, C.A.

Ville de Lévis

Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures, la ville de Lévis rachètera le 15 juillet 1989 un montant de 44 000 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 juillet 1993, de son émission d'obligations originale de 1 079 500 \$ datée du 15 juillet 1973 et portant un taux d'intérêt de 7½ % et 8 % l'an, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

M049, M309, M242, M393, M397, M105, M266, M097, M088, M153, M239, M331, M152, M357, M041, M061, M106, M255, M274, M231, M322, M046, M190, M201, M193, M279, M245, M249, M232, M288, M401, M385, M058, M453, M183, M198, M437, M441, M168, M253, M030, M122, M138, M145.

Les obligations ainsi rachetées cesseront de porter intérêt à compter du 15 juillet 1989 et devront être présentées pour remboursement aux endroits indiqués dans l'obligation avec tous les coupons d'intérêt du 15 janvier 1990 au 15 juillet 1993 inclusivement.

Lévis, le 29 mai 1989

*L'assistante-greffière,
CAROLE ROSEBERRY, avocate*

61559

Ville de Saint-Georges

Rachat d'obligations

Avis public est, par la présente, donné aux détenteurs des obligations ci-dessus mentionnées, que conformément aux procédures adoptées, la ville de Saint-Georges rachètera le 1^{er} août 1989, un montant de 12 500 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 1^{er} août 1990. Ces obligations font partie de l'émission d'obligation originale de 231 000 \$ datée du 1^{er} août 1971, et portant intérêt au taux de 9½ % l'an, payable semi-annuellement les 1^{er} février et 1^{er} août de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénomination de 1 000 \$: numéro M 170, M 174, M-176, M 177, M 180, M 182, M 200, M 201, M 212, M 215, M 218, M 223.

Dénomination de 500 \$: numéro D 016

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} août 1989 et devront être présentées pour remboursement.

Ville de Saint-Georges, le 26 mai 1989

*Le trésorier,
CLÉMENT POULIN*

61545

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Ferid Mouldi

Par le certificat numéro 89-140 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Farid Marcel El Mouldi, né le 20 juin 1938, en celui de Ferid Mouldi.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

147

Joseph Hector Aimé Andy Dépatie

Par le certificat numéro 89-145 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Hector Aimé André Dépatie, né le 19 mai 1945, en celui de Joseph Hector Aimé Andy Dépatie.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

147

Karim Mouldi

Par le certificat numéro 89-142 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Karim El Mouldi, né le 26 juin 1963, en celui de Karim Mouldi.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

147

Myriam Sunita Mouldi

Par le certificat numéro 89-143 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Myriam Sunita El Mouldi, née le 19 avril 1965, en celui de Myriam Sunita Mouldi.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

147

Roxana Antonela Reich

Par le certificat numéro 89-146 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Roxana-Antonela Sabareanu, née le 8 février 1960, en celui de Roxana Antonela Reich.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

*Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU*

147

Soraya Severina Mouldi

Par le certificat numéro 89-141 du 11 mai 1989, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Soraya Severina El Mouldi, née le 27 janvier 1961, en celui de Soraya Severina Mouldi.

Sainte-Foy, le 19 mai 1989

147

Le sous-registraire adjoint du Québec.
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Demandes**André Dore**

Prenez avis que André Dore, domicilié au 333, rue Radisson, Mont-Saint-Hilaire, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de André Dor.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont les enfants non émancipés du requérant, soit Philippe, Mathieu et Stéphanie Dore, tous trois domiciliés à la même adresse que le requérant.

Saint-Hyacinthe, le 24 mai 1989

61515-23-2

Le procureur du requérant.
GUY LEDUC, notaire

Benoît Barbeau

Prenez avis que Benoît Barbeau, domicilié au 101, avenue Lamontagne, appartement 8, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Benoît Duguay.

Saint-Romuald, le 15 mai 1989

61403-22-2

Le procureur du requérant.
MICHEL SYLVESTRE, avocat

Carmina Lima

Prenez avis que Carmina Lima, domiciliée au 8539, Casgrain, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Carmen Lima.

Montréal, le 26 mai 1989

61560-23-2

La requérante,
CARMINA LIMA

Caroline Marie Andrée Bouchard

Prenez avis que Caroline Marie Andrée Bouchard, domiciliée au 725, Gérard-Morisset, appartement 4, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Marie Andrée Marcoux.

Québec, le 29 mai 1989

61561-23-2

Les procureurs de la requérante,
AUBUT CHABOT, avocats

Christiane Roy

Prenez avis que Christiane Roy, domiciliée au 2190B, rue Marciil, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Aloir.

Yamaska-Est, le 18 mai 1989

61457-22-2

Le procureur de la requérante,
GASTON H. BOISVERT, notaire

Eugénie Esprit-Saint Deschênes

Prenez avis que Eugénie Esprit-Saint Deschênes, domiciliée au 345, de Dreux, appartement 8, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Chantal Josianne Deschênes.

Laval, le 5 mai 1989

61516-23-2

Les procureurs de la requérante,
SAINT-AUBIN CHARBONNEAU
PLANTE & CASTONGUAY

Fléchère Esprit-Saint Deschênes

Prenez avis que Fléchère Esprit-Saint Deschênes, domiciliée au 345, de Dreux, appartement 8, Laval-des-Rapides, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lynda Deschênes.

Laval, le 5 mai 1989

61517-23-2

Les procureurs de la requérante,
SAINT-AUBIN, CHARBONNEAU
PLANTE & CASTONGUAY

Ghislaine (Guylaine) Couillard

Prenez avis que Ghislaine (Guylaine) Couillard, domiciliée au 1693, rue Camille Paquet, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Guylaine Couillard.

Montréal, le 18 avril 1989

61404-22-2

Le procureur de la requérante,
J. PIERRE GUIMOND, notaire

Gilbert Gamache

Prenez avis que Gilbert Gamache, domicilié au 1045, avenue Chaudière, Saint-Georges-Ouest, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jimmy Poulin.

Saint-Georges, le 24 mai 1989

61458-22-2

Le requérant,
GILBERT GAMACHE

Jean Khalil

Prenez avis que Jean Khalil, domicilié au 9242, Waverly, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Khoury.

Ce changement affectera aussi son fils Pierre Khalil.

Montréal, le 17 mai 1989

61423-22-2

Le procureur du requérant,
PIERRE PAQUIN, *avocat*

Jeannine Bergeron

Prenez avis que Jeannine Bergeron, domiciliée au 19, rue de Cascogne, Tourraine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacqueline Bergeron.

Hull, le 11 mai 1989

61405-22-2

Le procureur de la requérante,
PAULINE GAUDET, *avocate*

Jean-Yves Pinet

Prenez avis que Jean-Yves Pinet, domicilié au 1258, Gilbert, La Plaine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean-Guy Pinet.

La Plaine, le 24 mai 1989

61518-23-2

Le requérant,
JEAN-YVES PINET

Joseph André Réjean Chatel

Prenez avis que Joseph André Réjean Chatel, domicilié au 19, 27^e Avenue, Melocheville, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph André Régent Chatel.

61562-23-2

Les procureurs du requérant,
GILLES GINGRAS, *avocat*

Lyse Brais

Prenez avis que Lyse Brais, domiciliée au 78, Clifton, Otterburn Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Élyse Brais.

Montréal, le 19 mai 1989

61481-23-2

Les procureurs de la requérante,
LAFLEUR, BROWN, DE GRANPRÉ

Manoj Kakkar

Prenez avis que Manoj Kakkar, domicilié au 12255, place Henri-Beau, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Manu Kakkar.

Montréal, le 15 mai 1989

61459-22-2

Le requérant,
MANOJ KAKKAR

Marianna Lima

Prenez avis que Marianna Lima, domiciliée au 216, place René, Pointe-Calumet, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marianne Lima.

Pointe-Calumet, le 25 mai 1989

61519-23-2

La requérante,
MARIANNA LIMA

Marie Émilienne Lucienne Bouchard

Prenez avis que Marie Émilienne Lucienne Bouchard, domiciliée au 3818, de Vienne, Jonquière, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lucie Bouchard.

Jonquière, le 19 mai 1989

61520-23-2

La requérante,
MARIE ÉMILIENCE LUCIENNE BOUCHARD

Marie Françoise Nathalie L'Archevêque

Prenez avis que Marie Françoise Nathalie L'Archevêque, domiciliée au 7284, Christophe-Colomb, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nathalie Daigneault.

Montréal, le 18 avril 1989

61451-22-2

La requérante,
MARIE FRANÇOISE NATHALIE L'ARCHEVÊQUE

Marie Ghislaine Anita Beaulé

Prenez avis que Marie Ghislaine Anita Beaulé, domiciliée au 109, Marquette, Saint-Lambert-de-Lévis, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Nicole Ghislaine Anita Beaulé.

Saint-Lambert-de-Lévis, le 20 mai 1989

61482-23-2

La requérante,
MARIE GHISLAINE ANITA BEAULÉ

Marie-Mausilina Gaudreault

Prenez avis que Marie-Mausilina Gaudreault, domiciliée au 1376, Dumas, Saint-Félicien, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Lyne Gaudreault.

Roberval, le 23 mai 1989

61483-23-2

Le procureur de la requérante,
CLAUDE SAVARD, *avocat*

Marie Vuillaume

Prenez avis que Marie Vuillaume, domiciliée au 2884, place Sérigny, Duvernay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Barbara Vuillaume.

Duvernay, le 18 mai 1989

61484-23-2

La requérante,
MARIE VUILLAUME

Nesmy Pierre

Prenez avis que Nesmy Pierre, domicilié au 2348, rue Saint-Augustin, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lesly Pierre.

Montréal, le 17 mai 1989

61460-22-2

Les procureurs du requérant,
SYLVESTRE, CHARBONNEAU ET ASSOCIÉS

Pierre Jourdenais

Prenez avis que Pierre Jourdenais, domicilié au 916, des Cèdres, Mont-Rolland, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Pierre Tisserand.

Sainte-Thérèse, le 19 mai 1989

61521-23-2

Les procureurs du requérant,
LAMONTAGNE, DÉZIEL, GENDRON,
PROVOST & PAQUIN

Ronald Nachfolger

Prenez avis que Ronald Nachfolger, domicilié au 154, croissant Butternut, Dollard-des-Ormeaux, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ronald Novolker.

Montréal, le 19 mai 1989

61461-22-2

Le procureur du requérant,
A. BARRY COLEMAN, *avocat*

Savita Sareen

Prenez avis que Savita Sareen, domiciliée au 12255, place Henri-Beau, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kavita Sareen.

Montréal, le 15 mai 1989

61424-22-2

La requérante,
SAVITA SAREEN

Suzanne Dubreuil

Prenez avis que Suzanne Dubreuil, domiciliée au 12, parc Nottaway, Senneterre, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzy Dubreuil.

Amos, le 15 mai 1989

61452-22-2

Les procureurs de la requérante,
BIGUE, BIGUE & FINK, *avocats*

Suze Pierre

Prenez avis que Suze Pierre, domiciliée au 2348, rue Saint-Augustin, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Suzie Pierre.

Montréal, le 17 mai 1989

61462-22-2

Les procureurs de la requérante,
SYLVESTRE, CHARBONNEAU ET ASSOCIÉS

Thi Lan Huong Nguyen

Prenez avis que Thi Lan Huong Nguyen, domiciliée au 8010, rue Salomon, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jeannette Lan Huong Nguyen.

Montréal, le 23 mai 1989

61485-23-2

Le procureur de la requérante,
MY TRAM DUONG

Walter Alexander Nash

Prenez avis que Walter Alexander Nash, domicilié au 6920, avenue Fielding, appartement 408, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Walter Alex. Keys Nash.

La personne dont le nom peut-être changé à la suite de la requête est dame Helen Margaret Butler, épouse du requérant.

Montréal, le 18 mai 1989

61453-22-2

Le procureur du requérant,
SUZANNE LAMARRE, *notaire*

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003640-895

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre AMAR WADJH, domicilié au 4374, Henri-Julien, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Amar Wadjh, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 24 mai 1989

155

Le greffier,
NICOLÉ CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003646-892

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CARLOS CERPA, domicilié au 6420, Sherbrooke ouest, appartement 20, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Carlos Cerpa, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 24 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-000269-896

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CLAUDE BRULÉ, domicilié au 10, Saint-Henri, Victoriaville, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Claude Brulé, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 24 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002610-899

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MANON MONGRAIN, domiciliée au 2981, rang Saint-Félix, Saint-Maurice, Champlain, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Manon Mongrain, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 24 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002772-897

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARIE ANIK LAROCQUE, domiciliée au 1102, Blondin, Sainte-Adèle, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marie Anik Larocque, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003639-897

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MOHSEN DOVLATI, domicilié au 1140, Fort, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mohsen Dovlati, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 24 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003403-898

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre PIERRE BERNIER, domicilié au 4090, Parc Lafontaine, appartement 8, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Pierre Bernier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

155

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-002771-899

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre RAYMOND GODIN, domicilié au 43, place Bon Air, Breakeyville, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Raymond Godin, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

155

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003119-890

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHARLENE IRANI, domiciliée au 2274, Beaconsfield, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Shalene Irani, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

155

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003115-898

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SYLVIE LANTEIGNE, domiciliée au 113, Saint-Georges, Saint-Jérôme, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Sylvie Lanteigne, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

155

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003110-890

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre THOMAS WALLIS, domicilié à 1, R.R. 3, Wakefield, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Thomas Wallis, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 12 mai 1989

155

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Compagnies (Partie IA) — Loi sur les**Délivrance d'un certificat de constitution**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2643-7640		
2643-7640 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Québec
2643-7673		
2643-7673 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Terrebonne
2643-7699		
2643-7699 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Bedford
2643-7715		
2643-7715 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Saint-François
2643-7723		
2643-7723 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Saint-François
2643-7731		
2643-7731 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Saint-François
2643-7749		
2643-7749 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Saint-François
2643-7772		
2643-7772 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2643-7780		
2643-7780 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2643-7806		
2643-7806 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2643-9232		
2643-9232 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Québec
2644-0024		
2644-0024 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-0065		
2644-0065 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-0347		
2644-0347 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0354		
2644-0354 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0446		
2644-0446 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Chicoutimi
2644-0453		
2644-0453 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0461		
2644-0461 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0479		
2644-0479 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-0487		
2644-0487 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0495		
2644-0495 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0529		
2644-0529 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-0537		
2644-0537 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Québec
2644-0560		
2644-0560 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Rimouski
2644-0586		
2644-0586 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Chicoutimi
2644-0594		
2644-0594 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2644-0602		
2644-0602 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Trois-Rivières
2644-0636		
2644-0636 QUÉBEC INC.	1989 05 12	Québec
2644-0701		
2644-0701 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Québec
2644-0826		
2644-0826 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0834		
2644-0834 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Arthabaska
2644-0842		
2644-0842 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Mégantic
2644-0859		
2644-0859 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0867		
2644-0867 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0891		
2644-0891 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0909		
2644-0909 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0917		
2644-0917 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0925		
2644-0925 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2644-0933		
2644-0933 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Québec
2644-0958		
2644-0958 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Québec
2644-0982		
2644-0982 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Beauce
2644-1527		
2644-1527 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Roberval
2644-1550		
2644-1550 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Trois-Rivières
2644-1568		
2644-1568 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Mégantic
2644-1592		
2644-1592 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Baie-Comeau
2644-1881		
2644-1881 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Beauce
2644-2020		
2644-2020 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-2038		
2644-2038 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Terrebonne
2644-2111		
2644-2111 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Bedford
2644-2525		
2644-2525 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Québec
2644-2533		
2644-2533 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Québec
2644-2541		
2644-2541 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Québec
2645-5279		
2645-5279 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Joliette
2645-5568		
2645-5568 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Montréal
2645-5584		
2645-5584 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Trois-Rivières
2645-5592		
2645-5592 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5659		
2645-5659 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5667		
2645-5667 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Saint-Hyacinthe
2645-5683		
2645-5683 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Longueuil
2645-5691		
2645-5691 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Beauharnois
2645-5709		
2645-5709 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Longueuil
2645-5717		
2645-5717 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5725		
2645-5725 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5733		
2645-5733 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5741		
2645-5741 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5758		
2645-5758 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5766		
2645-5766 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5790		
2645-5790 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Saint-François
2645-5808		
2645-5808 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6020		
2645-6020 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Montréal
2645-6038		
2645-6038 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Terrebonne
2645-6111		
2645-6111 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-6129		
2645-6129 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Montréal
2645-6145		
2645-6145 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Trois-Rivières
2645-6152		
2645-6152 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Saint-François
2645-6160		
2645-6160 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Laval
2645-6178		
2645-6178 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6194		
2645-6194 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Saint-François
2645-6244		
2645-6244 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6277		
2645-6277 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Terrebonne
2645-6285		
2645-6285 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Terrebonne
2645-6350		
2645-6350 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Hull
2645-6376		
2645-6376 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Longueuil
2645-6467		
2645-6467 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Abitibi
2645-6483		
2645-6483 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6491		
2645-6491 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6509		
2645-6509 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6517		
2645-6517 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Laval
2645-6533		
2645-6533 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Longueuil
2645-6582		
2645-6582 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-Hyacinthe
2645-6608		
2645-6608 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Montréal
2645-6640		
2645-6640 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-6665		
2645-6665 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-6681		
2645-6681 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Labelle
2645-6798		
2645-6798 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Laval
2645-6798		
2645-6798 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Laval
2645-6806		
2645-6806 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-6814		
2645-6814 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Abitibi
2645-6822		
2645-6822 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6871		
2645-6871 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-6905		
2645-6905 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Saint-François
2645-6954		
2645-6954 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Joliette
2645-6988		
2645-6988 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Hull
2645-7002		
2645-7002 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-7028		
2645-7028 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7044		
2645-7044 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7077		
2645-7077 QUÉBEC INC.	1989 05 02	Laval
2645-7101		
2645-7101 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Saint-François
2645-7119		
2645-7119 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Terrebonne
2645-7127		
2645-7127 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Joliette
2645-7135		
2645-7135 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7143		
2645-7143 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7150		
2645-7150 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7200		
2645-7200 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7218		
2645-7218 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Saint-Hyacinthe
2645-7267		
2645-7267 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Bedford
2645-7275		
2645-7275 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7283		
2645-7283 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Beauharnois
2645-7291		
2645-7291 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7325		
2645-7325 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7333		
2645-7333 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Richelieu
2645-7341		
2645-7341 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-7358		
2645-7358 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Beauharnois
2645-7366		
2645-7366 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Bedford
2645-7382		
2645-7382 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Saint-François
2645-7424		
2645-7424 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Beauharnois
2645-7432		
2645-7432 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Rimouski
2645-7440		
2645-7440 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7457		
2645-7457 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7549		
2645-7549 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7564		
2645-7564 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Rouyn-Noranda
2645-7572		
2645-7572 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-7606		
2645-7606 QUÉBEC INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7630		
2645-7630 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Abitibi
2645-7648		
2645-7648 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7655		
2645-7655 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7663		
2645-7663 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7671		
2645-7671 QUÉBEC INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7705		
2645-7705 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-7739		
2645-7739 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-7747		
2645-7747 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Joliette
2645-7788		
2645-7788 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-Hyacinthe
2645-7804		
2645-7804 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Joliette
2645-7820		
2645-7820 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-7861		
2645-7861 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7879		
2645-7879 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7887		
2645-7887 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-7895		
2645-7895 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-7903		
2645-7903 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7911		
2645-7911 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7960		
2645-7960 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-7994		
2645-7994 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2645-8075		
2645-8075 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-8083		
2645-8083 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Longueuil
2645-8091		
2645-8091 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Joliette
2645-8109		
2645-8109 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-8125		
2645-8125 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Trois-Rivières
2645-8166		
2645-8166 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Roberval
2645-8216		
2645-8216 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2645-8224		
2645-8224 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Saint-François
2645-8307		
2645-8307 QUÉBEC INC.	1989 05 05	Hull
2645-8356		
2645-8356 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Alma
2645-8364		
2645-8364 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-8380		
2645-8380 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Trois-Rivières
2645-8398		
2645-8398 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Iberville
2645-8414		
2645-8414 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Beauharnois
2645-8422		
2645-8422 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Saint-François
2645-8489		
2645-8489 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-8539		
2645-8539 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2645-8547		
2645-8547 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-8562		
2645-8562 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Saint-Hyacinthe
2645-8570		
2645-8570 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-8588		
2645-8588 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Beauharnois
2645-8596		
2645-8596 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-8653		
2645-8653 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Saint-François
2645-8661		
2645-8661 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-8695		
2645-8695 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Joliette
2645-8703		
2645-8703 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2645-8737		
2645-8737 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Longueuil
2645-8778		
2645-8778 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2645-8786		
2645-8786 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2645-8869		
2645-8869 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-8877		
2645-8877 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Laval
2645-8943		
2645-8943 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Joliette
2645-8950		
2645-8950 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Montréal
2645-8968		
2645-8968 QUÉBEC INC.	1989 05 08	Longueuil
2645-9032		
2645-9032 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9040		
2645-9040 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Bedford
2645-9057		
2645-9057 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Beauharnois
2645-9073		
2645-9073 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9081		
2645-9081 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Beauharnois
2645-9123		
2645-9123 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Laval
2645-9180		
2645-9180 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9222		
2645-9222 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Laval
2645-9230		
2645-9230 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9248		
2645-9248 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-9263		
2645-9263 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-9289		
2645-9289 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Beauharnois
2645-9339		
2645-9339 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9354		
2645-9354 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9362		
2645-9362 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9370		
2645-9370 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9388		
2645-9388 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9396		
2645-9396 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9404		
2645-9404 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9412		
2645-9412 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9420		
2645-9420 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9438		
2645-9438 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9446		
2645-9446 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9453		
2645-9453 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9461		
2645-9461 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9479		
2645-9479 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-9537		
2645-9537 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Kamouraska
2645-9560		
2645-9560 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2645-9586		
2645-9586 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2645-9594		
2645-9594 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-9602		
2645-9602 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9610		
2645-9610 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9636		
2645-9636 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9644		
2645-9644 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Terrebonne
2645-9669		
2645-9669 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Laval
2645-9701		
2645-9701 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-9719		
2645-9719 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9933		
2645-9933 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9941		
2645-9941 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Saint-François
2645-9958		
2645-9958 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9974		
2645-9974 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9982		
2645-9982 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9990		
2645-9990 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2646-0006		
2646-0006 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Kamouraska
2646-0014		
2646-0014 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Longueuil
2646-0022		
2646-0022 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Joliette
2646-0048		
2646-0048 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Montréal
2646-0154		
2646-0154 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2646-0170		
2646-0170 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Terrebonne
2646-0188		
2646-0188 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2646-0196		
2646-0196 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2646-0360		
2646-0360 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2646-0378		
2646-0378 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Longueuil
2646-0394		
2646-0394 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2646-0402		
2646-0402 QUÉBEC INC.	1989 05 10	Montréal
2646-0428		
2646-0428 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Chicoutimi
2646-0436		
2646-0436 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Iberville
2646-0444		
2646-0444 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2646-0451		
2646-0451 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Laval
2646-0535		
2646-0535 QUÉBEC INC.	1989 05 11	Montréal
2646-0139		
ACCELIAS INC.	1989 05 10	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-1915 ACIER INOXYDABLE DENMAR INC. <i>DENMAR STAINLESS STEEL INC.</i>	1989 05 11	Québec
2645-8000 ACTION-GENI INC.	1989 05 09	Terrebonne
2644-0180 AGENCE DE SÉCURITÉ LA SENTINELLE DU SAGUENAY INC.	1989 05 08	Chicoutimi
2645-8679 ALARME SÉCURITÉ J V J INC.	1989 05 10	Montréal
2644-1477 ALIMENTATION LE SILLON INC.	1989 05 10	Québec
2646-0352 ALIMENTATION RENÉ LALIBERTÉ INC.	1989 05 10	Terrebonne
2643-7616 ANALYSTES DES CAPITAL-ACTIONS SMD INC. <i>SMD STOCK ANALYSTS INC.</i>	1989 05 08	Montréal
2645-9065 LES ASCENSEURS ETCO INC.	1989 05 09	Montréal
2645-6772 ASSURANCE A. TANGUAY, SAIA, GAGNÉ ET ASS. INC.	1989 05 03	Saint-Hyacinthe
2645-6772 ASSURANCE A. TANGUAY, SAIA, GAGNÉ ET ASS. INC.	1989 05 03	Saint-Hyacinthe
2645-6780 ASSURANCE GUÉRIN, SAIA, GAGNÉ ET ASS. INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6780 ASSURANCE GUÉRIN, SAIA, GAGNÉ ET ASS. INC.	1989 05 03	Montréal
2643-7053 ASSURATHÈQUE SIMARD, TREMBLAY, AUDET ET ASSOCIÉS INC.	1989 05 05	Charlevoix
2645-9966 AUTOBUS PROFESSIONNELS INC.	1989 05 10	Laval
2645-7093 A. C. K. TECHNOLOGIES INC.	1989 05 02	Longueuil
2645-7507 A. & M. COMMERCE INC.	1989 05 03	Montréal
2645-9511 A. B. C. TECHNIQUE MTL INC. <i>A.B.C. TECHNICAL MTL INC.</i>	1989 05 09	Longueuil
2645-7176 BECHAMP FRECHETTE PLOUFFE INC.	1989 05 03	Longueuil
2645-9529 BETA COMMUNICATION INC.	1989 05 09	Montréal
2644-1410 BÉTON MORIN INC.	1989 05 09	Québec
2645-5576 BIJOUTERIE Y.G. MÉNARD INC.	1989 05 02	Beauharnois
2645-8042 BOUCHERIE DUFFERIN INC.	1989 05 09	Bedford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-7051 BOUTIQUE ALLURE-PLUS INC.	1989 05 03	Montréal
2645-8323 BOUTIQUE PAGANI ROSEMÈRE INC.	1989 05 08	Montréal
2645-8372 BUFFET BELLAVISTA INC.	1989 05 08	Montréal
2645-9651 BUFFET JOHANNE DUPRAS INC.	1989 05 10	Beauharnois
2645-7184 CAFÉ COSIMO-CONTACT INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6855 CAMPING PLAGE KIRKLAND INC.	1989 05 04	Bedford
2645-9164 CANDIC CONSTRUCTION INC.	1989 05 08	Montréal
2644-1436 LE CARROSSIER P. INC.	1989 05 10	Québec
2645-7978 CASTEL LA LÉOTARDIE INC.	1989 05 09	Laval
2643-7863 CENTRE BEAUTÉ MODE L'INTERVALLE INC.	1989 05 12	Québec
2645-8141 CENTRE DE RÉCUPÉRATION ET DE TRAITEMENT S.R. INC.	1989 05 05	Montréal
2645-8315 LE CENTRE DE RÉPARATIONS VIDÉO ET TÉLÉVISION DÉCARIE INC.	1989 05 08	Montréal
2646-0527 CENTRE D'EXPERTISE ET D'ANALYSE DES AVANTAGES SOCIAUX DU QUÉBEC INC.	1989 05 11	Longueuil
2643-7830 CHALANDOR INC.	1989 05 11	Gaspé
2645-9495 CHEZ TI-JEAN, LE CENTRE DES AUBAINES INC.	1989 05 09	Hull
2645-7465 CIMENTIER CLAUDE CHAREST INC.	1989 05 05	Joliette
2645-9107 CIMENTIERS G.T. INC.	1989 05 10	Terrebonne
2646-0337 CLAUMENDAX INC.	1989 05 10	Montréal
2645-8299 CLOUBER INC.	1989 05 05	Joliette
2645-5287 COGEFO INFORMATIQUE INC.	1989 05 02	Montréal
2643-7871 COMMUNICATION DEMO INC.	1989 05 12	Québec
2645-8117 LA COMPAGNIE D'IMPORT-EXPORT «WF» INC.	1989 05 05	Montréal
2645-6566 CONCEPT SEMA INC.	1989 05 04	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-6632 CONSTRUCTION BOLDUC ET FILS INC.	1989 05 05	Laval
2644-0552 CONSTRUCTION GUY DUBOIS INC.	1989 05 08	Québec
2643-9257 CONSTRUCTION INNOVE INC.	1989 05 08	Québec
2645-9008 CONSTRUCTION J.P. GAGNÉ LTÉE	1989 05 09	Longueuil
2645-9214 CONSTRUCTION J.P. TESSIER INC.	1989 05 09	Montréal
2644-1576 CONSTRUCTION MARC DESROCHERS INC.	1989 05 11	Joliette
2644-2160 LES CONSTRUCTIONS ANDRÉ NADEAU INC.	1989 05 11	Beauce
2643-9620 CONSTRUCTIONS BLOUIN ET RACINE INC.	1989 05 08	Québec
2645-6962 LES CONSTRUCTIONS J.G.T. INC.	1989 05 05	Bedford
2644-0081 LES CONSTRUCTIONS J.M. RHÉAUME INC.	1989 05 05	Québec
2644-1071 LES CONSTRUCTIONS J.R.M. INC.	1989 05 09	Beauce
2644-0735 LES CONSTRUCTIONS LUC BUREAU INC.	1989 05 04	Beauharnois
2645-9677 CONSTRUCTIONS L'ESCALE INC.	1989 05 10	Terrebonne
2644-0719 LES CONSTRUCTIONS MAURICE BLANCHETTE INC.	1989 05 05	Trois-Rivières
2645-8927 CONSTRUCTIONS NOBLESS R.M. INC.	1989 05 08	Longueuil
2643-7889 LES CONSTRUCTIONS NORMAND GOURDE INC.	1989 05 11	Amos
2645-9552 LES CONSTRUCTIONS PLACE DE LA COLLECTIVITÉ INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-6459 LES CONSTRUCTIONS ROC D'OR LTÉE	1989 05 03	Laval
2644-0727 CONTRÔLES INCO INC.	1989 05 04	Arthabaska
2645-7697 LA CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT GOLDEN OPPORTUNITY INC. <i>GOLDEN OPPORTUNITY DEVELOPMENT CORPORATION INC.</i>	1989 05 05	Montréal
2646-0071 LA CORPORATION FINANCIÈRE DYNASTIE	1989 05 10	Longueuil
2643-7582 COUVREURS R. POULIOT INC.	1989 05 08	Saint-Hyacinthe
2644-1048 LES COUVRE-SOLS G. MORNEAU INC.	1989 05 10	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-8919 LES CRÉATIONS DE PISCINES ET JARDINS C.P.J. INC.	1989 05 08	Terrebonne
2643-7756 CRÉATIONS QUITO INC.	1989 05 10	Montréal
2645-7499 CRISTAL COIFFURE INC.	1989 05 03	Laval
2645-7796 DEC-ART-SCÈNE CATHERINE LECLERC INC.	1989 05 05	Laval
2645-6913 DÉNEIGEMENT JENCOR INC.	1989 05 04	Montréal
2645-7515 DÉPANNEUR CHEZ NENETTE INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7580 DÉPANNEUR DES DAMES DE COEUR INC.	1989 05 08	Terrebonne
2645-5618 LES DÉVELOPPEMENTS BOLLA INC. <i>BOLLA DEVELOPMENTS INC.</i>	1989 05 03	Montréal
2645-7010 LES DÉVELOPPEMENTS CALDI INC.	1989 05 03	Montréal
2645-5261 DFA ACQUISITION INC.	1989 05 02	Montréal
2645-6343 DISTRIBUTION RUISS-EAU INC.	1989 05 02	Longueuil
2645-7689 DISTRIBUTIONS ALIMENTAIRES PANCO-PINCO INC.	1989 05 05	Joliette
2646-0097 DISTRIBUTIONS DANIPRO INC.	1989 05 10	Bedford
2645-8554 LES DISTRIBUTIONS D'ARTS GRAPHIQUES CONTACT INC.	1989 03 09	Montréal
2645-7374 DISTRIBUTIONS FERYVE INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6939 LES DISTRIBUTIONS RÉJEAN MAILLOUX INC.	1989 05 05	Beauharnois
2645-7853 DISTRIBUTIONS THÉO CYR INC.	1989 05 05	Gaspé
2646-0089 DOLLARD SPORTS INC.	1989 05 10	Montréal
2645-8133 LES DOUBLURES STARK-TEX INC. <i>STARK-TEX LININGS INC.</i>	1989 05 05	Montréal
2645-6897 D. T. LIEBICH CANADA INC.	1989 05 04	Montréal
2645-5675 D.S.J.P. GOULET CONSTRUCTION INC.	1989 05 03	Saint-Hyacinthe
2644-1105 LES ÉDITIONS DE L'ARTQUANCIEL INC.	1989 05 12	Québec
2645-7929 EMPLOI HEBDO INC.	1989 05 08	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-9628 LES ENCANS MPM INC.	1989 05 10	Montréal
2645-6186 ENDIVES J.M.S. INC.	1989 05 03	Beauharnois
2646-0105 LES ENSEIGNES TECHNIGRAPHE INC.	1989 05 10	Laval
2644-1964 ENTREPRISE LOCOFUN INC.	1989 05 11	Québec
2645-9099 LES ENTREPRISES B. MARTEL INC.	1989 05 10	Longueuil
2646-0147 LES ENTREPRISES CHANTAL SÉGUIN INC.	1989 05 10	Longueuil
2645-9305 LES ENTREPRISES DE DISTRIBUTION GEORGES A. SAMSON INC.	1989 05 09	Saint-Maurice
2645-7085 LES ENTREPRISES DE PEINTURE VISION 2000 INC.	1989 05 02	Beauharnois
2645-7242 LES ENTREPRISES DE PRESSAGE F.M. INC.	1989 05 04	Montréal
2644-0164 LES ENTREPRISES DU MORILLON INC.	1989 05 09	Québec
2645-6137 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES JEAN-CLAUDE COLLIN INC.	1989 05 02	Montréal
2643-7764 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES J.C.A. INC.	1989 05 10	Laval
2644-0396 LES ENTREPRISES FI-JA INC.	1989 05 04	Québec
2644-2095 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES PROVENCHER ET FAUTEUX INC.	1989 05 08	Saint-François
2645-9172 LES ENTREPRISES FORGET & LEROUX INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-8984 LES ENTREPRISES JACQUELIN TURENNE INC.	1989 05 09	Joliette
2645-6731 LES ENTREPRISES L.F.R. BILODEAU INC. <i>L.F.R. BILODEAU ENTERPRISES INC.</i>	1989 05 03	Mingan
2645-6269 LES ENTREPRISES MONGRAIN ET COMEAU INC.	1989 05 03	Trois-Rivières
2645-7226 LES ENTREPRISES M.B.A. CONSTRUCTEURS GESTIONNAIRES INC.	1989 05 04	Terrebonne
2643-7525 LES ENTREPRISES ONDINE INC.	1989 05 09	Gaspé
2643-9844 LES ENTREPRISES PAQUET ET DROLET INC.	1989 05 10	Québec
2645-6525 LES ENTREPRISES ROGER GOSSELIN INC.	1989 05 04	Trois-Rivières
2645-8745 LES ENTREPRISES SERGE MARLEAU INC.	1989 05 11	Abitibi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-1402 LES ENTREPRISES YVAN BRODEUR INC.	1989 05 08	Terrebonne
2645-7986 ENTRETIEN BALKAN INC. BALKAN MAINTENANCE INC.	1989 05 09	Montréal
2643-7798 ENTRETIEN CLEANCOMATIC INC.	1989 05 11	Québec
2645-7036 ENTRETIEN PAYSAGER BROWN INC.	1989 05 03	Iberville
2644-1840 ÉPICERIE-BOUCHERIE ST-LOUIS INC.	1989 05 09	Québec
2643-9240 LES ÉQUIPEMENTS SIMON GIGUÈRE INC.	1989 05 08	Québec
2645-9693 EQUIP-HOTEL INC.	1989 05 10	Terrebonne
2645-6251 EUGÈNE MAILLOUX INC.	1989 05 03	Labelle
2645-8752 LES EXCAVATIONS J.P. LEMYRE & FILS INC.	1989 05 11	Trois-Rivières
2645-6590 LES EXCAVATIONS R.P.M. INC.	1989 05 05	Joliette
2645-8687 E. A. POTTER INC.	1989 05 10	Beauharnois
2645-6756 FERME DENIS GARIEPY & FILS INC.	1989 05 03	Saint-Hyacinthe
2644-0149 FERME DORCHESTER INC.	1989 05 05	Montmagny
2645-9909 FERME JOJO INC.	1989 05 10	Joliette
2643-7574 FERME R. & R. FORTIN INC.	1989 05 08	Beauce
2643-7590 FERME SERGE & RITA BREault, INC.	1989 05 08	Saint-François
2645-9503 FERROCHROME CANADA INC.	1989 05 09	Montréal
2644-1907 FIDU-ASIA INC.	1989 05 11	Québec
2646-0501 LES FINITIONS D.T. INC.	1989 05 10	Laval
2644-0206 FORESTIER R. MAX. INC.	1989 05 08	Roberval
2645-7408 FOURRURES DUBARRY INC. DUBARRY FURS INC.	1989 05 04	Montréal
2645-6384 FRANSELE CONSTRUCTION INC.	1989 05 02	Longueuil
2645-9206 FRIGOLUX INC.	1989 05 09	Terrebonne
2645-6368 GALIVAL CONSTRUCTION INC.	1989 05 02	Longueuil
2645-8497 GARAGE ANDRÉ MARCIL INC.	1989 05 08	Iberville

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-2061 GARAGE LAPOINTE ET CLOUTIER INC.	1989 07 01	Beauce
2645-7317 GARAGE LUX (1989) INC.	1989 05 05	Montréal
2645-6202 GARAGE POIRIER & POIRIER INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6400 GARAGE P. HANDFIELD INC.	1989 05 02	Richelieu
2643-7848 GARAGE RICHARD NORMANDIN INC.	1989 05 11	Bedford
2645-8604 GERMAIN CHAYER INC.	1989 05 09	Joliette
2645-8273 GESTION ANDRÉ CARTIER INC.	1989 05 05	Richelieu
2645-7390 GESTION A. ET R. DION LTÉE	1989 05 04	Montréal
2646-0345 GESTION A.L. ALLARD INC.	1989 05 10	Joliette
2644-0339 GESTION BRUNO CARRIER INC.	1989 05 08	Québec
2643-9869 GESTION BUSSIÈRES-GOSSELIN LTÉE	1989 05 10	Québec
2644-0198 GESTION COUILLARD ET LAJEUNESSE INC.	1989 05 08	Saint-François
2643-7657 GESTION CYCLO INC.	1989 05 08	Beauce
2645-7770 GESTION DIONNE, CANTIN, DAUPHIN INC.	1989 05 05	Joliette
2644-0321 GESTION ÉMILE COUTURE INC.	1989 05 08	Québec
2645-5782 GESTION EMM INC.	1989 05 03	Beauharnois
2645-6863 GESTION FAPEL INC.	1989 05 04	Terrebonne
2644-0313 GESTION FRANCIS CARRIER INC.	1989 05 08	Québec
2645-9016 GESTION IMMOBILIÈRE SALUT INC.	1989 05 09	Montréal
2642-8920 GESTION JASYMA INC.	1989 04 07	Montréal
2643-9851 GESTION JASYVO INC.	1989 05 10	Charlevoix
2645-9271 GESTION JEAN PAUL DAGENAIS INC.	1989 05 09	Terrebonne
2644-0743 GESTION KIMELAN INC.	1989 05 08	Québec
2643-7558 GESTION LOUDAN INC.	1989 05 08	Montmagny
2644-0511 GESTION LOUDI INC.	1989 05 09	Québec
2646-0030 GESTION LOUIS BESNER INC.	1989 05 09	Baie-Comeau

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-8893 GESTION MARCEL TARDIF & FILS INC.	1989 05 08	Laval
2644-0305 GESTION MARC-ANDRÉ VEILLEUX INC.	1989 05 08	Québec
2643-9836 GESTION MIBRO INC.	1989 05 10	Montréal
2645-8034 GESTION MIRCORP INC.	1989 05 09	Montréal
2645-8760 GESTION NARTRAHC INC.	1989 05 11	Montréal
2644-2103 GESTION OLIVIER DELAND INC.	1989 05 10	Iberville
2645-6624 GESTION PREDOMA INC.	1989 05 05	Longueuil
2645-8976 GESTION RESTAUCOM INC. RESTAUCOM MANAGEMENT INC.	1989 05 09	Montréal
2645-9313 GESTION ROGER LEMAIRE INC.	1989 05 09	Drummond
2645-8471 GESTION SIMON ESTHER INC.	1989 05 08	Montréal
2645-6947 GESTION STE-HÉLÈNE INC.	1989 05 05	Montréal
2644-1626 GESTION S. LECLERC INC.	1989 05 12	Québec
2645-7846 GESTION S.M. TASSÉ INC.	1989 05 08	Iberville
2644-1899 GESTION TED SARAN INC.	1989 05 10	Iberville
2645-9198 GESTION YEKTA INC.	1989 05 09	Montréal
2643-6386 GESTION YVAN CASTONGUAY INC.	1989 05 03	Arthabaska
2643-7061 GESTION YVON JOURDAIN INC.	1989 05 05	Québec
2645-6723 GESTIONS S.I.C.A. INC.	1989 05 03	Longueuil
2645-8729 LES GLISSIÈRES DE SÉCURITÉ DU QUÉBEC INC.	1989 05 11	Joliette
2645-8158 GOLFMEDIA COMMUNICATION INC.	1989 05 05	Montréal
2645-7721 LE GROUPE D'INVESTISSEMENTS MACA INC.	1989 05 05	Montréal
2643-9893 LE GROUPE G. ST ONGE INC.	1989 05 09	Beauharnois
2643-9877 LE GROUPE H.P. ST ONGE INC.	1989 05 09	Beauharnois
2645-8430 LE GROUPE MTA CONSEILS EN GESTION D'ÉVÉNEMENTS PUBLICS INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7473 GROUPE MUANCE INC.	1989 05 03	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-8190 GROUPE PARA. L. INC.	1989 05 05	Montréal
2644-0628 GROUPE RESSOURCES TRAVAIL DE L'ESTRIE INC.	1989 05 10	Saint-François
2645-8448 GROUPE SEMALU INC.	1989 05 08	Laval
2645-8463 LE GROUPE TECHNIQUE MICROCOMP J.M.M. INC.	1989 05 05	Montréal
2645-5600 GROUPE-LOGEONS INC.	1989 05 03	Joliette
2645-5634 G.N.T. - GESTION & NOUVELLES TECHNOLOGIES, INC.	1989 05 02	Montréal
2645-7481 G-D-S RÉNOVATION INC.	1989 05 03	Terrebonne
2645-6889 HABITATIONS RÉJEAN GAUTHIER INC.	1989 05 04	Saint-Maurice
2645-7713 HAMILTON MARKETING PRODUITS DE PRESSE INC.	1989 05 05	Terrebonne
2645-8240 HERBU ABITIBI INC.	1989 05 05	Abitibi
2645-6996 HÔPITAL VÉTÉRINAIRE STE-AGATHE-DES- MONTS INC.	1989 05 05	Terrebonne
2643-7566 HYDRAULIQUE NOR-FLEX INC.	1989 05 08	Terrebonne
2645-5295 ICON INFORMATIQUE INC.	1989 05 03	Richelieu
2645-6848 IDEAVISION INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7523 LES IMPORTATIONS DMD INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7598 IMPORT-EXPORT LUEN YAT INC. LUEN YAT IMPORT-EXPORT INC.	1989 05 05	Montréal
2645-9545 IMPRIMERIE DALOU INC.	1989 05 09	Montréal
2645-6335 INDUSTRIES CAPO (QUÉBEC) INC.	1989 05 02	Montréal
2645-8281 INSPECTION DE BÂTIMENTS APEX INC. APEX BUILDING INSPECTION INC.	1989 05 05	Saint-Hyacinthe
2645-6228 INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES YVON PELLERIN & FILS INC.	1989 05 03	Saint-François
2645-7192 LES INSTALLATIONS PRO-PORTE INC.	1989 05 04	Montréal
2645-8620 LES INSTALLATIONS RICHARD MERCIER INC.	1989 05 09	Montréal
2645-8638 INSTAL-TUILE INC.	1989 05 09	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-8182 LES INVESTISSEMENTS BOILEAU INC.	1989 05 05	Longueuil
2645-9925 LES INVESTISSEMENTS E.L. INC.	1989 05 10	Joliette
2645-6236 LES INVESTISSEMENTS JIM DUBÉ INC.	1989 05 03	Hull
2645-8992 LES INVESTISSEMENTS LAMOND INC.	1989 05 09	Montréal
2645-8935 LES INVESTISSEMENTS NI-RO INC.	1989 05 08	Montréal
2644-0123 INVESTISSEMENTS RIVIERA INC.	1989 05 08	Montréal
2645-8711 IZA MUSIQUE INC.	1989 05 10	Iberville
2645-8455 JACQUES TARDIF DESIGN INC.	1989 05 08	Longueuil
2646-0121 JAPON MACHINE À COUDRE INC.	1989 05 10	Montréal
2645-9917 JA-MER DITRIBUTIONS INC.	1989 05 10	Terrebonne
2646-0519 JEAN-JACQUES BEAUVAIS INC.	1989 05 10	Longueuil
2645-7754 JOËL DUFOUR INC.	1989 05 08	Joliette
2643-7822 JOGICA INC.	1989 05 11	Saint-Hyacinthe
2643-7814 LABELLE ÉLECTRIQUE INC.	1989 05 11	Abitibi
2643-7533 LEMAY GRANI-DESING INC.	1989 05 09	Québec
2644-1956 LEVESQUE & LADRY INC.	1989 05 11	Québec
2644-1055 LISSUE INC.	1989 05 10	Charlevoix
2645-9255 LOCATION DBM INC.	1989 05 09	Longueuil
2645-7812 LONSOR INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7416 L.C.I. CABINET CONSEIL INC.	1989 05 04	Montréal
2643-7855 LES MAÇONNERIES DENIS ARSENEAULT INC.	1989 05 12	Québec
2645-5642 LES MAISONS NOUVELLES IMAGES INC.	1989 05 03	Longueuil
2645-6541 LES MAÎTRES PEINTRES DES MOULINS INC.	1989 05 04	Terrebonne
2644-2046 MALAMUT INFORMATIQUE INC.	1989 05 10	Mégantic
2645-9297 MANOIR DU VIEUX PORT INC.	1989 05 09	Trois-Rivières

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-5626 MARCEL GIRARD INC.	1989 05 02	Terrebonne
2645-8349 MARCEL H. PATENAUDE INC.	1989 05 08	Bedford
2645-8406 MARCHÉ AUX PUCES ST ZOTIQUE INC.	1989 05 08	Beauharnois
2645-8505 MARCHÉ D'ALIMENTATION ROBERT & ROBERT LTÉE	1989 05 08	Saint-Hyacinthe
2645-9347 MARCHÉ VALLÉE-JONCTION INC.	1989 05 09	Beauce
2643-9224 MARTEL, GAGNÉ & ASSOCIÉS INC.	1989 05 05	Québec
2646-0410 MATHÉO SERVICES AUTOMATES INC.	1989 05 11	Longueuil
2645-7259 MAURICE & PIERRE BOUCHARD INC.	1989 05 04	Bedford
2644-1972 MENUISERIE JOS BOUFFARD INC.	1989 05 12	Québec
2645-7069 LES MESSAGERIES SERVICES PROS INC.	1989 05 03	Laval
2645-6210 MICHEL DAVID, CONSEILLERS EN MANAGEMENT INC. <i>MICHEL DAVID, MANAGEMENT CONSULTANTS INC.</i>	1989 05 03	Longueuil
2645-8885 MICHEL LESSARD JOINTOYEUR INC.	1989 05 08	Longueuil
2646-0113 MIZCO INC.	1989 05 10	Arthabaska
2644-0669 MONSIEUR ÉCOLO INC.	1989 05 12	Québec
2645-8901 MULTI-VINS INC.	1989 05 08	Beauharnois
2644-0404 MYRIAD CONSULTANTS FINANCIERS INC. <i>MYRIAD FINANCIAL CONSULTANTS INC.</i>	1989 05 04	Montréal
2646-0055 MYVESCO INC.	1989 05 09	Laval
2645-6673 M. & R. CHARBONNEAU INC.	1989 05 02	Labelle
2645-6574 NETTOYEUR PROVIT INC. <i>PROVIT CLEANERS INC.</i>	1989 05 05	Montréal
2644-0578 OMER GRÉGOIRE AUTO INC.	1989 05 11	Joliette
2645-8026 OUTILLAGE NORMAC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2644-0644 PAVAGES FARON INC.	1989 05 11	Montréal
2645-7762 LES PAVÉS UNIS DU SUD INC.	1989 05 05	Saint-Maurice

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-0966 PAYSAGISTES S.G.B. INC.	1989 05 08	Laval
2645-6764 PÊCHERIES MICHEL SYVRAIS INC.	1989 05 03	Gaspé
2644-1600 PIÈCES D'AUTOS J.H. INC.	1989 05 12	Québec
2645-8612 PIGEON TRUDEAU ET ASSOCIÉS INC.	1989 05 09	Richelieu
2645-8208 PISCINES M.R.G. INC.	1989 05 05	Drummond
2645-6442 LES PLACEMENTS IMMOBILIERS 010589 LTÉE	1989 05 01	Montréal
2644-0651 LES PLACEMENTS J. GAGNÉ ET R. POULIOT INC.	1989 05 11	Montréal
2645-7952 PLACEMENTS NICOLE GEOFFRION INC.	1989 05 09	Montréal
2645-7556 PLANTES EXOTICA-TROPICA INC.	1989 05 05	Laval
2644-2079 PLOMBERIE JEAN-GUY GIGUÈRE INC.	1989 05 08	Beauce
2646-0543 PLOMBERIE-CHAUFFAGE ROBERT DUBUC INC.	1989 05 11	Montréal
2645-8331 POISSONNERIE DU CENTRE 2000 INC.	1989 05 08	Laval
2645-6426 POISSONNERIE LES CRUSTACÉS INC.	1989 05 03	Montréal
2645-9685 POUTINE DU PONT (1989) INC.	1989 05 10	Abitibi
2643-7707 PRO BALLAST INC.	1989 05 10	Iberville
2644-1006 LES PRODUCTIONS DE LA MOUCHE À L'ÉLÉPHANT INC.	1989 05 09	Saint-Hyacinthe
2643-7681 LES PRODUCTIONS DE L'IMPRIMERIE INC.	1989 05 09	Drummond
2645-6921 LES PRODUCTIONS SIGMACO INC.	1989 05 04	Laval
2645-6715 PRODUITS SANITAIRES SANIVAL LTÉE	1989 05 02	Laval
2643-9638 LES PROMOTIONS SPRINT INC.	1989 05 09	Québec
2645-6475 PROMO-DENT INC.	1989 05 03	Montréal
2645-8257 QUÉBEC TOTAL MAINTENANCE INTERNATIONAL INC.	1989 05 05	Montréal
2645-8513 RADIO TÉLÉ-TEX INC.	1989 05 08	Montréal
2645-8059 RAICO INC.	1989 05 04	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2644-1857 LES RECHERCHES & DÉVELOPPEMENTS DE LA CITÉ INC. <i>CITY RESEARCHES & DEVELOPMENTS INC.</i>	1989 05 10	Frontenac
2643-7541 RÉCUPÉRATION HENRI DORVAL INC.	1989 05 08	Montmagny
2643-7608 RECYCLAGE DE PLASTIQUES MÉTIVIER INC.	1989 05 09	Montmagny
2645-5253 LES RÉDACTEURS PROFESSIONNELS ASSOCIÉS INC.	1989 05 01	Montréal
2645-7531 RÉFLEXES INFORMATIQUE R.D. INC.	1989 05 03	Montréal
2645-7945 RÉNOVATIONS ROMAN INC.	1989 05 08	Montréal
2645-7937 RESTAURANT LA FRAYÈRE (1989) INC.	1989 05 08	Beauharnois
2645-8521 RESTAURANT-BAR LUGANO INC.	1989 05 08	Montréal
2644-0099 REVUES CURIOSITÉ INTERNATIONALE (1989) INC.	1989 05 05	Québec
2644-0503 ROMÉO HAMEL CONSTRUCTION INC.	1989 05 08	Québec
2644-0156 ROSAIRE RONDEAU INC.	1989 05 04	Joliette
2646-0162 R. DUMAS ET ASSOCIÉS (1989) INC.	1989 05 10	Laval
2645-8265 SALAISSON BELOEIL INC.	1989 05 05	Saint-Hyacinthe
2642-9985 SALON DE QUILLES DE LA BAIE INC.	1989 04 12	Charlevoix
2645-8018 SALON LIMAR INC.	1989 05 09	Rimouski
2645-7234 SAURIOL & HÉBERT CARROSSERIE INC.	1989 05 04	Montréal
2645-6558 LA SCIERIE DE COOKSHIRE INC.	1989 05 04	Saint-François
2644-0131 SCIERIE LES CÈDRES INC.	1989 05 04	Rimouski
2645-6707 SÉCURITÉ M.D.R. INTERNATIONAL INC.	1989 05 02	Laval
2645-7614 SERGE PATENAUE DISTRIBUTIONS INC.	1989 05 04	Terrebonne
2645-9115 SÉRIGRAPHIE BIRCO INC.	1989 05 10	Laval
2645-6434 SERRICULTURE BIO L.G. INC.	1989 05 03	Joliette
2645-8646 SERVICE DE PERSONNEL ANTOINE INC.	1989 05 10	Montréal
2645-8174 SERVICE DE REMORQUAGE CLASSIQUE INC.	1989 05 05	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-7838 LES SERVICES ADMINISTRATIFS GECO INC.	1989 05 08	Montréal
2644-0610 LES SERVICES CONSULTANT DE HOWNID INC. HOWNID CONSULTING SERVICES INC.	1989 05 10	Montréal
2645-6392 LES SERVICES DE GÉRANCE D.D. INC. D.D. MANAGEMENT SERVICES INC.	1989 05 02	Montréal
2645-7622 SERVICES DE RÉFRIGÉRATION MICHEL GOULET INC.	1989 05 04	Chicoutimi
2643-7624 SERVICES FINANCIERS DANIEL M. TRÉPANIÉRIE LTÉE	1989 05 08	Laval
2645-6970 SERVICES ORDINA-THÈQUE SAVOIE INC.	1989 05 05	Longueuil
2644-1584 SERVICES TECHNIQUES M. C. INC.	1989 05 12	Québec
2645-9487 SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE DE GESTION ÉLECTRE INC.	1989 05 09	Montréal
2645-6657 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE 10-10 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Terrebonne
2644-0545 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE HUBERDEAU INC.	1989 05 10	Saint-François
2645-7309 SOUDURE B.M.D. INC.	1989 05 05	Longueuil
2645-6699 LES SYSTÈMES MAXTECH INC.	1989 05 02	Longueuil
2646-0386 S. B. S. TRANSPORT INC.	1989 05 10	Arthabaska
2645-6418 TAPIS GEM INC.	1989 05 03	Montréal
2645-6616 TECHNIQUES DE FILTRATION MICHEL P. BOLDUC INC.	1989 05 05	Montréal
2645-9321 TELCOP INC.	1989 05 09	Beauce
2644-1428 TÉLÉCÂBLE ST-LUC DE MATANE INC.	1989 05 10	Rimouski
2645-8232 TOURS DYNASTY LTÉE	1989 05 05	Montréal
2645-6749 TOURS PLAYAVEN INC.	1989 05 03	Montréal
2644-0990 TRANSMISSIONS M.M. INC.	1989 05 10	Québec
2645-6012 TRANSPORT D B L INC.	1989 05 01	Iberville
2644-0032 TRANSPORT D. DESGAGNÉ INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-0073 TRANSPORT GASTON DUFOUR INC.	1989 05 05	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2645-7168 TRANSPORT LÉO VANDELAC INC.	1989 05 03	Laval
2644-1063 TRANSPORT LOCA INC.	1989 05 09	Montmagny
2644-0016 TRANSPORT MAX. B. INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-0057 TRANSPORT NOËL HARVEY INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-2087 TRANSPORT PIERRE TURGEON INC.	1989 05 08	Beauce
2644-0040 TRANSPORT RÉAL MARTIN INC.	1989 05 05	Chicoutimi
2644-1865 TRANSPORT R. RIVET INC.	1989 05 09	Terrebonne
2646-0469 TRIAC ÉLECTRIQUE INC.	1989 05 11	Beauharnois
2645-6830 LA VIDÉOTHÈQUE 2000 (TERREBONNE) INC.	1989 05 03	Terrebonne
2645-5246 VIDÉOTRON MARKETING LTÉE	1989 05 02	Montréal
2645-9578 VILLA FRONTENAC INC.	1989 05 09	Montréal
2644-1618 VINCI, ST-PIERRE, ART CONTEMPORAIN LTÉE	1989 05 12	Québec
2646-0063 LES VOITURES AUTOMAT INC.	1989 05 10	Terrebonne
2645-9024 VOYAGE N.E.W.S. INC. N.E.W.S. TRAVEL INC.	1989 05 09	Montréal
2645-5774 ZEBRA COURTAGE INFORMATIQUE LTÉE ZEBRA COMPUTER BROKERAGE LTD.	1989 05 03	Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1640-1978 ALIGNEMENT G.F. INC.	1979 12 04	1989 05 10	
1465-3398 LES ATELIERS G. MASSON INC.	1976 03 05	1989 05 08	ÉBÉNISTERIE DISTINCTION INC.
1331-5411 CAMPING ST. ANICET INC.	1973 03 28	1989 05 11	
1341-9296 CENTRE MÉCANIQUE ST-PAUL INC.	1973 10 18	1989 04 13	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1219-7604 CLAUDE GOHIER INC.	1971 12 13	1989 05 08	
1209-1187 CONSTRUCTION M. COUTU INC.	1971 04 02	1989 04 12	
1231-6543 ENTREPRISES ALSTAN INC.	1951 12 17	1989 05 10	
1636-7781 LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ BENNÈRE LTÉE	1979 06 04	1989 05 10	
1623-8107 EXCAVATION M. & G. ST-PIERRE INC.	1978 02 27	1989 05 04	
1502-1207 EXCAVATION RAYMOND POTVIN INC.	1976 02 13	1989 05 08	
1628-4846 FERME PRINCE BLANC INC.	1978 07 20	1989 05 09	
1331-7300 FRANGÈLE INC.	1973 06 18	1989 05 01	
1477-7999 GESMONT INC.	1977 05 25	1989 05 05	
1369-9228 GESTION L'AN 2000 INC.	1974 10 03	1989 05 08	
1349-3069 LES GESTIONS PERMANENTES FURST LTÉE	1972 09 29	1989 05 08	GESTION FURST INC. FURST MANAGEMENT INC.
1264-1627 GRAVELINE ASSURANCE INC.	1965 02 15	1989 05 11	VÉZINA, GRAVELINE & ASSOCIÉS INC.
1356-4414 LES IMMEUBLES PARJO INC.	1974 05 10	1989 05 11	
1633-6802 JEAN-CLAUDE ST-JEAN INC.	1979 02 12	1989 05 10	
1478-7345 J. A. & G. PILON INC.	1977 06 16	1989 05 11	
1109-6989 MACHINES À COUDRE OMEGA CANADA INC.	1961 03 17	1989 05 04	OMEGA SEWMAC INC.
1273-8027 MANOIR ST-PHILIPPE INC.	1971 02 19	1989 05 11	
1130-8681 MARCHÉ TACOVA LTÉE	1963 05 01	1989 05 05	
1369-5465 MERCERIE JEAN-LOUIS SAVARD LTÉE	1974 09 04	1989 05 11	
176-2191 MOGAMONT INC.	1971 03 24	1989 05 05	
1506-2474 RÉJEAN THERRIEN INC.	1977 08 18	1989 05 12	
1360-6504 RENAUD CHAMPAGNE & FILS INC.	1974 12 06	1989 05 04	
1501-8112 RÉSERVOIRS SEPTIQUES HUDSON INC.	1976 01 19	1989 05 08	

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1462-8432 LES RESTAURANTS CLAUDE DUBÉ INC.	1975 11 03	1989 05 08	
1123-7187 RICHARD SAMUELS & CIE INC.	1968 03 11	1989 05 10	
1465-0790 SIMON THIVIERGE & FILS INC.	1976 02 23	1989 05 05	
1503-4267 SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATION PHAMEDEN INC.	1976 05 12	1989 05 11	
1282-3548 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE RICKRON INC.	1957 09 04	1989 05 12	
1106-4789 SOUDURE B & D INC.	1963 10 31	1989 05 04	
1121-9896 TAVERNE LA REMISE INC.	1966 01 25	1989 05 10	
1330-3144 TRANSPORT L. PLANTE INC.	1972 11 17	1989 05 11	
1278-5044 VALMONT OUELLET CONSTRUCTION INC.	1970 11 26	1989 05 03	

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

146

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2644-0818 BAR LE CARILLON INC.	BAR LE CARILLON INC. 2319-6868 QUÉBEC INC.	1989 05 09	Beauce
2643-7632 LES PLACEMENTS DORBER INC.	J.G. & R. BERTRAND LTÉE LES PLACEMENTS DORBER INC.	1989 05 04	Montréal
2643-7079 LES RESTAURANTS MOCA INC.	LES RESTAURANTS MOCA INC. LES RESTAURANTS CALIN INC.	1989 05 01	Frontenac
2644-2053 LA SOCIÉTÉ D'EXPERTS-CONSEILS PELLEMONT INC.	LA SOCIÉTÉ D'EXPERTS-CONSEILS PELLEMONT INC. LA SOCIÉTÉ D'EXPERTS-CONSEILS PELLEMONT INC.	1989 05 01	Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

146

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2149-4836 2149-4836 QUÉBEC INC.	1982 12 23	1989 05 05	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MYSA INC.
2327-4327 2327-4327 QUÉBEC INC.	1985 09 19	1989 05 10	de la dénomination sociale: CORPORATION IMMOBILIÈRE BRÛLÉ-BROSSEAU BRÛLÉ-BROSSEAU REAL ESTATE CORPORATION
2329-3046 2329-3046 QUÉBEC INC.	1985 10 23	1989 05 02	du district: Montréal
2421-7895 2421-7895 QUÉBEC INC.	1986 11 01	1989 05 11	du district: Montréal
2424-0996 2424-0996 QUÉBEC INC.	1986 11 14	1989 05 12	du capital-actions
2525-8328 2525-8328 QUÉBEC INC.	1987 05 14	1989 05 04	du district: Joliette
2528-0892 2528-0892 QUÉBEC INC.	1987 07 09	1989 05 09	du district: Joliette
2531-7181 2531-7181 QUÉBEC INC.	1987 10 16	1989 05 09	1) de la dénomination sociale: GESTION BERTRAND HARVEY INC. BERTRAND HARVEY HOLDINGS INC. 2) du capital-actions
2533-6355 2533-6355 QUÉBEC INC.	1987 12 03	1989 05 03	de la dénomination sociale: GESTION JOHN DELUCA INC.
2536-4316 2536-4316 QUÉBEC INC.	1987 06 15	1989 05 10	de la dénomination sociale: GESTION VITAL LÉVESQUE INC.
2539-7506 2539-7506 QUÉBEC INC.	1987 09 30	1989 05 05	de la dénomination sociale: LES HABITATIONS DE L'ERMITAGE INC.
2540-9657 2540-9657 QUÉBEC INC.	1987 11 10	1989 05 09	de la dénomination sociale: EXPORTATIONS RADISSON INC.
2545-1980 2545-1980 QUÉBEC INC.	1988 01 07	1989 05 05	de la dénomination sociale: FORT-NATION-PLUS INC.
2617-4508 2617-4508 QUÉBEC INC.	1988 04 27	1989 05 08	du district: Joliette
2618-8276 2618-8276 QUÉBEC INC.	1988 05 19	1989 04 11	du district: Montréal
2619-9703 2619-9703 QUÉBEC INC.	1988 06 14	1989 05 03	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES 3550 ST-JACQUES INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2622-6415 2622-6415 QUÉBEC INC.	1988 06 30	1989 05 05	du district: Terrebonne
2625-6727 2625-6727 QUÉBEC INC.	1988 08 23	1989 05 10	de la dénomination sociale: AGENCE DE FORMATION JOCELINE HUDON INC.
2626-9670 2626-9670 QUÉBEC INC.	1988 09 20	1989 05 11	de la dénomination sociale: INTRALOGIC INFORMATIQUE INC.
2628-0263 2628-0263 QUÉBEC INC.	1988 11 17	1989 05 04	1) de la dénomination sociale: LES ÉLEVAGES MARKANI INC. 2) du capital-actions
2628-6823 2628-6823 QUÉBEC INC.	1988 09 30	1989 04 07	1) du district: Montréal 2) du nombre des administrateurs: 1
2629-0288 2629-0288 QUÉBEC INC.	1988 10 06	1989 05 02	de la dénomination sociale: COUVREUR GILLES TOUCHETTE INC.
2629-3746 2629-3746 QUÉBEC INC.	1988 10 18	1989 05 12	de la dénomination sociale: LES PLASTIQUES FLEXIBULB INC.
2630-3586 2630-3586 QUÉBEC INC.	1988 11 04	1989 05 09	de la dénomination sociale: LES LABORATOIRES ITR CANADA INC. <i>ITR LABORATORIES CANADA INC.</i>
2631-4369 2631-4369 QUÉBEC INC.	1989 01 05	1989 05 03	du district: Iberville
2632-1786 2632-1786 QUÉBEC INC.	1988 11 28	1989 05 08	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION JACQUES PERREAULT INC.
2632-1869 2632-1869 QUÉBEC INC.	1988 11 28	1989 05 05	de la dénomination sociale: MATÉRIAUX M.L.T. INC.
2632-2644 2632-2644 QUÉBEC INC.	1988 11 28	1989 05 08	de la dénomination sociale: ATELIER ROGER GARCEAU INC.
2632-5530 2632-5530 QUÉBEC INC.	1988 12 01	1989 05 01	1) de la dénomination sociale: SELNAT INC. 2) du district: Longueuil
2632-7643 2632-7643 QUÉBEC INC.	1988 12 07	1989 05 11	de la dénomination sociale: CENTRE DE DÉSHYDRATATION NORD-SUD INC.
2632-7965 2632-7965 QUÉBEC INC.	1988 12 07	1989 05 02	1) de la dénomination sociale: GROUPE FINANCIER GÉLINAS INC. <i>GELINAS FINANCIAL GROUP INC.</i> 2) du district: Saint-Hyacinthe

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2633-5356 2633-5356 QUÉBEC INC.	1988 12 21	1989 05 11	de la dénomination sociale: FERME ALGÉRIO INC.
2634-4309 2634-4309 QUÉBEC INC.	1989 01 20	1989 05 08	de la dénomination sociale: JEAN-PAUL GIFFARD, CONSULTANTS, INC.
2634-8698 2634-8698 QUÉBEC INC.	1989 02 13	1989 05 11	du capital-actions
2635-6212 2635-6212 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1989 05 12	du district: Mingan
2635-7301 2635-7301 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1989 05 11	1) de la dénomination sociale: PIERRE DEGRÉ INC. 2) du district: Saint-François
2636-8217 2636-8217 QUÉBEC INC.	1987 02 03	1989 05 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
2639-6879 2639-6879 QUÉBEC INC.	1989 02 27	1989 05 11	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION SIÈGES HYGIÉNIQUES DSH INC.
2639-7349 2639-7349 QUÉBEC INC.	1989 02 28	1989 05 05	du district: Montréal
2640-1133 2640-1133 QUÉBEC INC.	1989 03 07	1989 05 05	du district: Québec
2642-0430 2642-0430 QUÉBEC INC.	1989 04 14	1989 05 02	du district: Bonaventure
2642-3731 2642-3731 QUÉBEC INC.	1989 04 20	1989 05 08	de la dénomination sociale: AUBERGE DU MONT-ÉDOUARD INC.
2643-0025 2643-0025 QUÉBEC INC.	1989 04 05	1989 05 11	de la dénomination sociale: POMPAGE D.P. INC.
2643-0108 2643-0108 QUÉBEC INC.	1989 04 17	1989 05 08	de la dénomination sociale: ENTRETIEN LEMAY LECLERC INC.
2643-2039 2643-2039 QUÉBEC INC.	1989 04 13	1989 05 04	de la dénomination sociale: POURVOIRIE HARFANG DES NEIGES INC. WHITE OWL OUTFITTERS INC.
2643-7293 2643-7293 QUÉBEC INC.	1989 04 30	1989 05 04	de la dénomination sociale: RESTAURANT LE BOIS JOLI (1989) INC.
2645-0361 2645-0361 QUÉBEC INC.	1989 04 24	1989 04 27	du district: Saint-François
2645-1245 2645-1245 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1989 05 09	du district: Bedford
2645-1252 2645-1252 QUÉBEC INC.	1989 04 25	1989 05 09	du district: Bedford

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2549-1580 ACTION-CONSTRUCTION INC.	1988 02 24	1989 05 10	1) du district: Terrebonne 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 4
2550-8219 AIRVENT INC.	1988 03 22	1989 05 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
1230-7849 L'AJUSTEMENT MÉTROPOLITAIN INC.	1968 12 27	1989 04 13	de la dénomination sociale: BUREAU D'EXPERTISES MÉTROPOLITAIN INC.
2153-9218 ALIGNEMENT A. MERCIER INC.	1983 04 19	1989 05 04	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2416-8486 AMBULANCE J. BOUCHARD & FILS LTÉE	1986 05 30	1989 05 11	du district: Montréal
2421-0650 AUSTIN COMMUNICATIONS INC.	1986 10 16	1989 05 08	1) du capital-actions 2) dispositions
1841-8376 LES AUTOS ÉCONOMIQUES CASAVANT INC.	1980 12 22	1989 05 04	1) du capital-actions 2) des dispositions
2528-7822 BANHAD RÉNOVATION INC.	1987 08 03	1989 05 08	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2541-1190 BAR ST-VICTOR (1987) INC.	1987 11 18	1989 05 10	de la dénomination sociale: GESTIONS ALAIN MAHEUX INC.
2311-6387 BOISINOVE INC.	1984 10 25	1989 05 08	des dispositions
2642-0190 BOULANGERIES WESTON QUÉBEC INC.	1989 04 14	1989 05 02	du capital-actions
1626-3881 CARRIÈRE & LEFEBVRE (1978) INC.	1978 05 10	1989 05 12	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2411-6311 CARRIÈRES DENIS LAVOIE & FILS LTÉE	1986 02 18	1989 05 08	du capital-actions
1366-4057 COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX (1984) INC.	1975 07 30	1989 05 09	de la dénomination sociale: COMMUNICATIONS CLAUDE HÉROUX INC.
2529-5064 CONSTRUCTION CLARAL INC.	1987 08 21	1989 05 10	du capital-actions
2641-3955 CONSTRUCTION POULIN ET HUARD (1989) INC.	1989 03 31	1989 05 12	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION A.P.M. INC.
2617-7667 LES DÉCORATEURS DE LA TABLE INC.	1988 05 03	1989 05 08	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2418-3014 DÉVELOPPEMENT CENTEX LTÉE	1986 07 09	1989 05 10	du district: Bedford
1127-6482 DUMONT DACTYLOGRAPHÉ INC.	1959 12 03	1989 05 03	de la dénomination sociale: AEG OLYMPIA QUÉBEC INC.
2420-9629 ÉMONDAGE S.T.L. INC.	1986 10 03	1989 05 03	de la dénomination sociale: GESTION NICO-LARO INC.
1503-0968 LES ENTREPRISES LANDCO INC.	1976 04 20	1989 04 06	du district: Terrebonne
2317-8692 LES ENTREPRISES MARIO VALLÉE INC.	1985 03 14	1989 05 08	du district: Longueuil
2618-0521 LES ENTREPRISES STEEVE COUTURE INC.	1988 06 15	1989 05 09	1) du capital-actions 2) des dispositions
2165-9651 LES ENTREPRISES TURCOTTE & MALO INC.	1984 02 07	1989 05 10	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES GILBERT MALO INC.
2433-5853 ESTAMPILLAGE UNICO (1987) INC.	1987 03 05	1989 05 09	de la dénomination sociale: DISTRIBUTIONS UNICO INC.
1647-2862 EXCAVATION DANIEL ROBERT INC.	1980 08 26	1989 05 01	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES DANIEL ROBERT INC.
1840-8153 FERME KLOSTERHOS INC.	1980 11 19	1989 05 10	du capital-actions
1859-2006 FERME LINE (1982) INC.	1982 06 25	1989 05 10	1) de la dénomination sociale: FERMILI INC. 2) des dispositions
2641-9721 LES FERMES PERRY STEPHENSON INC.	1989 04 13	1989 05 04	de la dénomination sociale: LES FERMES PETER STEPHENSON INC.
2171-9745 FLEURISTE GODON INC.	1984 06 22	1989 05 04	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES LAURENT GODON INC.
2324-7992 FRUITERIE, DÉPANNEUR PAUL ÉMILE INC.	1985 08 02	1989 05 10	de la dénomination sociale: 2324-7992 QUÉBEC INC.
2524-8188 LES FUMOIRS ELOY RIOUX INC.	1987 04 23	1989 05 10	de la dénomination sociale: FUMOIR CARLETON INC.
2326-6182 GERMAIN RODRIGUE INC.	1985 09 05	1989 05 10	de la dénomination sociale: GERMAIN RODRIGUE SPORT INC.
2313-2855 GESTAMATIQUE ST-JEAN INC.	1984 11 30	1989 05 11	1) du capital-actions 2) des dispositions
2166-3182 LE GESTIER INC.	1984 02 15	1989 05 09	du district: Terrebonne

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2328-8392 GESTION 7175 INC.	1985 10 15	1989 05 09	du capital-actions
2332-6754 GESTION HTA (1986) LTÉE	1985 12 20	1989 05 03	du district: Montréal
2420-8688 GESTION RÉJEAN PRÉVOST INC.	1986 10 06	1989 05 05	de la dénomination sociale: DUPRÉ INFORMATIQUE
2313-7573 GESTION SFC INC.	1984 12 11	1989 05 05	de la dénomination sociale: CENTRE FINANCIER CAPITAL INC.
1855-1853 GESTION WOODLAND INC.	1982 02 22	1989 05 04	du capital-actions
2415-2001 GESTION YVON GARANT INC.	1986 04 08	1989 05 09	1) de la dénomination sociale: SERVICES FINANCIERS YVON GARANT INC. 2) des restrictions à l'activité
2310-9937 GESTIONS NORALAIN INC.	1984 10 10	1989 05 05	de la dénomination sociale: GESTIONS NORALIN INC.
1467-8841 GESTIONS RIC INC.	1976 06 14	1989 05 09	de la dénomination sociale: GESTIONS RACINE & ASSOCIÉS INC.
2627-8499 LE GROUPE D'ASSURANCES BEAUDOIN ET LECOURS INC.	1988 11 07	1989 05 09	de la dénomination sociale: LE GROUPE D'ASSURANCES GINETTE H. LECOURS INC.
2417-1993 LE GROUPE URBICO INC.	1986 06 10	1989 05 10	du capital-actions
2165-0304 HÔTEL CHICOUTIMI (1983) INC.	1983 12 19	1989 05 05	de la dénomination sociale: MARENTCO INC.
2533-4061 L'IMPRIMERIE BROMONT INC.	1987 11 27	1989 05 08	du capital-actions
1473-9346 INDUSTRIES RENAUD INC.	1977 02 07	1989 05 04	du district: Longueuil
2524-5440 LES INSTALLATIONS COMMUNES DU CENTRE HÔTELIER DE MAGOG INC.	1987 04 14	1989 05 11	de la dénomination sociale: CLUB AZUR VILLAGE HÔTELIER INC.
1247-7121 INSTITUT CAPIL'HAIR PLUS INC.	1964 10 13	1989 05 10	de la dénomination sociale: OXYGÈNES COIFFURE ESTHÉTIQUE INC.
2311-9571 IRVING SAMUEL CANADA INC.	1984 11 01	1989 05 04	du capital-actions
1623-6713 JACQUES ET ROBERT CHARETTE INC.	1978 02 21	1989 04 10	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2421-7895 J. BOUCHARD & FILS LTÉE	1986 11 01	1989 05 08	de la dénomination sociale: 2421-7895 QUÉBEC INC.
1162-8542 J.H. MORIN & FILS LIMITÉE	1949 12 21	1989 05 10	de la dénomination sociale: FERNAND ET LIONEL MORIN INC.
1357-4835 KILOFAB INC.	1974 03 07	1989 05 08	de la dénomination sociale: AMINOLEX INTERNATIONAL INC.
2628-9322 LEB CONSTRUCTION INC.	1988 10 05	1989 05 02	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
2418-4319 MAGASIN J. MOREAULT INC.	1986 07 14	1989 05 11	de la dénomination sociale: GESTION LUCIE OUELLET INC.
2541-8542 MAINTENANCE BEAUCHEMIN & LEVASSEUR INC.	1987 12 10	1989 05 10	de la dénomination sociale: GESTION LEVASSEUR & FILS INC.
1507-9791 MÉTALLIFER M.F. LTÉE	1977 10 26	1989 05 08	1) du capital-actions 2) des dispositions
1858-6354 MEUNERIE PHILIPPE DALPHOND & FILS INC.	1982 06 08	1989 05 02	du capital-actions
2164-2335 NAUDLEC INC.	1983 12 31	1989 05 12	1) du capital-actions 2) des dispositions
1365-1146 PAVAGE BÉLEC INC.	1975 04 23	1989 05 05	de la dénomination sociale: 1365-1146 QUÉBEC INC.
2430-2168 LE PICHET D'OR INC.	1987 02 09	1989 05 09	de la dénomination sociale: GESTION LAMBS INC.
2623-2066 PLOMBERIE AQUA-DÉCOR INC.	1988 07 15	1989 05 11	du capital-actions
1334-1383 LES PLOMBERIES GABY TREMBLAY LTÉE	1973 03 26	1989 05 03	de la dénomination sociale: TUYAUTERIE P.G.T. LTÉE
2644-9157 PREAU-VAC INC.	1989 04 24	1989 05 09	de la dénomination sociale: PREAU-VRAC INC.
2159-5145 PROMASSAGE INC.	1983 08 31	1989 05 12	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 3
2548-8255 LES PROMOTIONS MICHEL SICOTTE INC.	1988 02 17	1989 05 10	de la dénomination sociale: ATELIER DÉBOSSÉLAGE T & T INC.
2637-8810 LES RÉNOVATIONS TECH-PRO INC.	1989 03 10	1989 05 02	des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2632-6868 REP CONCEPT INC.	1988 12 08	1989 05 08	du capital-actions
2552-7987 R. LUCHERINI CONSTRUCTIONS INC.	1988 04 11	1989 05 11	de la dénomination sociale: 2552-7987 QUÉBEC INC.
2619-0314 R.G. PERFECTION BRIQUETAGE INC.	1988 05 25	1989 05 04	1) de la dénomination sociale: MAÇONNERIE VEILLEUX ET ROY INC. 2) du capital-actions 3) des dispositions
2637-1005 SALON DE QUILLES PLACE DUVANIER INC.	1989 02 14	1989 05 11	de la dénomination sociale: SALON DE QUILLES CENTRE DUVANIER INC.
2436-7187 LES SÉCHOIRS À BOIS E.P.A.C. - K.D. INC.	1986 05 06	1989 05 05	de la dénomination sociale: LES BOIS CANUSA INC.
2313-4919 LES SERVICES INFORMATIQUES ET DE BUREAUTIQUE FORMASS INC.	1984 12 03	1989 05 09	du capital-actions
1636-9647 SOCIÉTÉ D'ENTRETIEN DES RÉSEAUX D'AQUEDUC S.E.R.A. INC.	1979 06 12	1989 05 12	du district: Québec
2541-6074 SOGIC (1987) INC.	1987 11 27	1989 04 10	du capital-actions
1355-2757 SOKUEDIT INC.	1974 02 22	1989 05 05	du district: Montréal
2538-6590 SURPLUS G. MALLET INC.	1987 08 28	1989 05 03	de la dénomination sociale: G. MALLET INC.
1370-3566 TRANSPORT JEAN-MARIE LONGPRÉ INC.	1974 11 12	1989 05 03	de la dénomination sociale: TRANSPORT YMABUS INC.
1243-4569 UNION DES CARRIÈRES ET PAVAGES LIMITÉE	1936 09 28	1989 05 10	du capital-actions
2321-0131 VIDÉO HOMMAGE INC.	1985 05 14	1989 05 09	de la dénomination sociale: CAMÉLÉON VIDÉO SYSTÈME INC.
2321-6567 LA VILLA DES SABLOIS INC.	1985 05 27	1989 05 10	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 7

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2532-9954 VILLAGE DU VIEUX MOULIN INC.	1987 11 19	1989 05 05	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MICHAEL CLARK INC. MICHAEL CLARK HOLDINGS INC.
2642-2410 LE ZOO DE L'AUTO INC.	1989 04 18	1989 05 04	de la dénomination sociale: LES AUTOMOBILES PRÉSIDENTIELLES INC.
146			<i>L'inspecteur général des institutions financières.</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
1336-0615 INTERCOMMUNICA INC.	modification	1989 04 06	1989 05 10
146			<i>L'inspecteur général des institutions financières.</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Compagnies (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2644-0768 ACTIONS JEUNES ST-LUC	1989 05 09	351, France, Saint-Luc
2643-9406 L'AIDE JUSTE AUX DÉTAILLANTS DU CANADA COUNTRY CANADA FAIR AID FOR RETAILERS	1989 05 11	12695 A, avenue Léon-Ringuet, Rivière-des-Prairies
2644-0792 L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE L'ÎLE D'ORLÉANS	1989 05 09	1201, chemin Royal, Saint-Pierre
2644-2129 ASSOCIATION DE DÉFENSE ENVIRONNEMENTALE RÉGIONALE DE L'ABITIBI	1989 05 12	Senneterre
2644-0362 ASSOCIATION DE SOCCER MINEUR DE N.D.I.P.	1989 05 09	21, rue de l'Église, Notre-Dame-de-l'Île Perrot

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2644-2012 ASSOCIATION DE THÉÂTRE AMATEUR DE NOMININGUE (A.T.A.N.)	1989 05 10	110, St-Pierre, Nominingue
2643-9364 ASSOCIATION DES ARTISTES PEINTRES DU CANADA	1989 05 10	4940, Couture, Saint-Léonard
2644-1808 ASSOCIATION DES JEUNES ARTISTES DU QUÉBEC	1989 05 10	256, Le Baron, Boucherville
2644-0008 ASSOCIATION DES ORGANISMES DISTRIBUTEURS DE SERVICES AUPRÈS DES PERSONNES HANDICAPÉES DU GRAND CHATEAUGUAY	1989 05 10	273, St-Jean-Baptiste, Châteauguay
2644-1535 ASSOCIATION DES RETRAITÉS DE LA RAFFINERIE DE PÉTRO-CANADA À MONTRÉAL <i>PETRO-CANADA MONTRÉAL REFINERY RETIRES' ASSOCIATION</i>	1989 05 11	Communauté urbaine de Montréal
2644-0388 ASSOCIATION DES RETRAITÉS ET PRÉ- RETRAITÉS DE KRUGER USINE DE TROIS-RIVIÈRES	1989 05 09	3440, Route à Bureau, Trois-Rivières-Ouest
2644-1931 ASSOCIATION DES SERVICES DE GARDE DE L'EST DU QUÉBEC	1989 05 12	Saint-Moise
2644-1394 ASSOCIATION DU DOMAINE GAI ROC	1989 05 10	6, Domaine Gai Roc, Joliette
2644-1089 ASSOCIATION EN DIDACTIQUE DES SCIENCES DE LA NATURE ET DE LA TECHNOLOGIE (ADISNAT)	1989 05 11	555, boulevard de l'Université, Chicoutimi
2644-2566 ASSOCIATION FÉMININE DE BALLE-MOLLE DE ROSEMÈRE	1989 05 12	100, rue Charbonneau, Rosemère
2644-1386 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE D'ÉTUDES SUR LE JUDAÏSME ET ISRAËL	1989 05 10	5151, chemin Côte Sainte-Catherine, Montréal
2644-2178 ATELIER DES TOUT-PETITS DE ST-PAUL DU NORD	1989 05 12	44, route 138, Saint-Paul du Nord
2643-9976 LA BOURGADE HOHELAGA-MAISONNEUVE	1989 05 08	4026, rue Ontario est, Montréal
2643-9380 BUREAU-VOYAGE «DESTINATION-CLEF»	1989 05 10	Sherbrooke
2644-1790 CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DU BAS-RICHELIEU INC.	1989 05 10	67, rue George, Sorel
2644-1493 CENTRE GUINÉEN DE RECHERCHES ET D'ÉTUDES POUR LE DÉVELOPPEMENT (C.G.R.E.D.)	1989 05 11	2275, Visitation, app. 9, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2644-1030 CLAN DES PETITS DÉBROUILLARDS DE CHICOUTIMI	1989 05 11	Chicoutimi
2644-2137 CLUB CYCLISTE MONTRÉAL-NORD	1989 05 12	4897, boulevard Gouin est, Montréal-Nord
2644-0941 CLUB DE BALLE MOLLE STE-AGATHE INC.	1989 05 09	257, rue St-Pierre, Sainte-Agathe
2643-9372 CLUB DE BASKET-BALL DE ROUYN-NORANDA	1989 05 10	275, rue Forbes, bureau 142, Rouyn-Noranda
2643-9349 CLUB DE GOLF DU TÉMIS INC.	1989 05 09	95, rue St-Charles, Saint-Louis
2644-1022 CLUB DE KARATÉ DE TROIS-RIVIÈRES- OUEST INC.	1989 05 11	4045, boulevard St-Jean, Trois-Rivières-Ouest
2644-2186 CLUB DES PAS DALLURE D'ASBESTOS CONSEIL NO 6	1989 05 12	Route rurale numéro 1, Asbestos
2643-9646 CLUB DES UTILISATEURS DE PC COMPATIBLE DU KAMOURASKA	1989 05 10	325, 11 ^e Avenue, Saint-Pascal
2644-1543 CLUB LIONS DE MÉTABETCHOUAN INC.	1989 05 11	81, rue St-André, Métabetchouan
2644-1451 COLLÈGE DE LA MONTÉRÉGIE	1989 05 10	Longueuil
2644-1519 COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE STE-CLOTILDE-DE-BEAUCE	1989 05 11	Sainte-Clotilde-de-Beauce
2644-0107 COMITÉ DES FESTIVITÉS DU GRAND PRIX	1989 05 08	1555, rue Notre-Dame est, Montréal
2644-2228 COMITÉ D'ACTION DES RETRAITÉS DE ST-JEAN-SUR-RICHELIEU	1989 05 12	534, rue Mercier, Saint-Jean-Sur-Richelieu
2644-1824 COMITÉ D'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTIVITÉ DE LA RÉGION DE MATANE	1989 05 10	Matane
2643-9992 COMITÉ HOCKEY BOTTINES NEWPORT INC.	1989 05 08	Newport
2643-9984 CONSERVATION BAIE MISSISQUOI INC.	1989 05 08	265, avenue Champlain, Philipsburg
2644-1782 CORPORATION DU COLLÈGE RACHEL INC.	1989 05 10	6467, Rodolphe-Mathieu, Montréal
2644-0412 LE CREUX DE LA VAGUE	1989 05 08	324, boulevard Fiset, Sorel

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2644-1444 LES DIABÉTIQUES DE PORT-CARTIER INC.	1989 05 10	18, des Peupliers, Port-Cartier
2638-3505 LES DIABÉTIQUES, SECTEUR ROBERVAL INC.	1989 05 08	Roberval
2644-1469 ÉCOLE DE DÉVELOPPEMENT INDIVIDUALISÉ ET PERSONNALISÉ DE LA MONTRÉGIE	1989 05 10	Longueuil
2644-1923 ÉCOMUSÉE ADOLPHE GAGNON	1989 05 12	Rue du Parc, Saint-Fabien
2644-0974 FESTIVAL DU GOURMAND DE TOURVILLE	1989 05 09	946, rue Principale, Tourville
2644-0883 FONDATION ACTION - VOILE ET ENVIRONNEMENT DU QUÉBEC INC.	1989 05 10	5209, rue St-Denis, Montréal
2643-9356 LA FONDATION ARAMIS INC.	1989 05 09	1009, rue du Pont, Saint-Lambert-de-Lauzon
2644-0370 FONDATION DES AMIS DE L'ESCADRON 67	1989 05 09	3173, rue Delorme, Sherbrooke
2642-7542 LA FONDATION ESPOIR-SOLEIL	1989 05 10	146, Place Mgr Comtois, Cap-de-la-Madeleine
2642-5421 FONDATION NOUVEAU DÉPART INC.	1989 05 10	Montréal
2643-4498 LA FONDATION SIDALCO	1989 05 08	FONDATION RÉSIDENCE DENIS-MARCOTTE 56, 9 ^e Rue est, Thetford Mines
2643-3540 LA FONDATION SIDALCO	1989 05 09	120, rue William, McMasterville
2644-2558 FONDATION ZHONG JIANYU	1989 05 12	3889, Clark, Montréal
2643-9604 FONDATION «POUR UN MOMENT DE MANIFESTATION»	1989 05 11	3510, Saint-Laurent, bureau 209, Montréal
2644-0222 LES FRINGUES, COMPTOIR VESTIMENTAIRE	1989 05 10	376, rue Price, Chicoutimi
2644-0875 LA GRANDE FOULÉE INC.	1989 05 11	139, rang St-Jacques, Saint-Basile
2644-0438 «GROUPE DE PROMOTION ET DE SUPPORT DES ACTIVITÉS ÉTUDIANTES DE L'ÉCOLE POLYVALENTE ANCIENNE-LORETTE» G.P.S.A.	1989 05 08	1801, Notre-Dame, Ancienne-Lorette
2644-0784 GROUPE RÉCRÉATIF DE HULL	1989 05 09	100, rue Edmonton, Hull

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2643-6766 HABITATIONS VERTES A. B. C.	1989/05 12	3549, Hutchison, app. 5, Montréal
2644-0420 HAN-DROITS L'ASSOCIATION DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES DE LA RÉGION MEMPHRÉMAGOG	1989 05 08	Magog
2644-1485 LES JEUNES ÉLITES DE TENNIS (JET)	1989 05 11	50, rue de Lauzon, Boucherville
2644-1501 LIAISON NORD-SUD	1989 05 11	420, rue Jean Rioux, Trois-Pistoles
2643-0744 LIGUE DE BALLE-MOLLE ROSEMÈRE INC.	1989 05 10	100, rue Charbonneau, Rosemère
2644-1873 LA LIGUE DE PETITES QUILLES V.L. INC.	1989 05 11	4389, des Martinets, Charlesbourg
2643-8390 MAISON DES JEUNES DE ST-MICHEL DE BELLECHASSE	1989 05 08	129, route 132 est, Saint-Michel
2644-0255 LE MUSÉE DES JEUX DU QUÉBEC INC.	1989 05 10	188, Arel, app. 6, Victoriaville
2644-2574 LE POINT D'APPUI, POLYVALENTE LA CAMARADIÈRE	1989 05 12	3400, boulevard Neuviale, Québec
2644-2194 PROJET DE LABORATOIRE ET D'INFORMATIQUE COMMUNAUTAIRE (PLIC) INC.	1989 05 12	1970, rue Galt est, Fleurimont
2644-1378 LA RAMPARDE	1989 05 09	1020, François-Lemire, Cap-Rouge
2643-9000 REGROUPEMENT EN SANTÉ MENTALE DE LA COLLECTIVITÉ DE L'OR BLANC	1989 05 11	601, boulevard Simoneau, Asbestos
2643-7095 RELAIS HUMANITAIRE DE RAWDON	1989 05 08	Rawdon
2643-9331 RENDEZ-VOUS DES ACHETEURS DE LA CÔTE-NORD INC.	1989 05 08	700, boulevard Laure, bureau 5, Sept-Îles
2644-2152 LE RÉSEAU DE CAPITAL DE RISQUE DU QUÉBEC	1989 05 12	800, Carré Victoria, bureau 3400, Tour de la Bourse, Montréal
2643-9398 SALLE DE DIVERTISSEMENTS SOCIAUX MONT PARNAIS	1989 05 10	990, rue Jean-Talon est, bureau 201, Montréal
2644-0800 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DE L'HORTICULTURE DU QUÉBEC (S.D.H.Q.) INC.	1989 05 09	216, route 220, Saint-Élie d'Orford

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2643-9687 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL DE ST-PATRICE INC.	1989 05 10	382, des Chûtes, Saint-Patrice de Beaurivage
2644-1816 SOCIÉTÉ DU MUSÉE DE LA POLICE AU QUÉBEC	1989 05 10	6228, 2 ^e Avenue, Rosemont
2644-1097 SOCIÉTÉ DU PATRIMOINE DE STE-LUCE INC.	1989 05 12	156, route du Fleuve ouest, Sainte-Luce
2644-1014 SOLIDARITÉ-SANTÉ CANADA-ZAIRE (SOLIDAS)	1989 05 11	13000, Demontigny, Montréal
2644-0750 SOLITAIRES HONGROIS L'ÂGE D'OR INC.	1989 05 09	2040, Alexandre de Séve, Montréal
2644-2145 THÉÂTRE DE L'APARTÉ	1989 05 12	Siscoe
2644-2236 THÉÂTRE MOMENTUM	1989 05 12	1461, boulevard Saint-Joseph est, Montréal
2644-0230 W.A.K.O. ORGANISATION MONDIALE DE KARATÉ AMATEUR DU CANADA	1989 05 10	540, Henri Bourassa est, Montréal

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

146

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1645-2310 LA 25E PROMOTION DES SCIENCES APPLIQUÉES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE INC.	1980 06 10	1989 05 08	de la dénomination sociale: LA 34 E PROMOTION DES SCIENCES APPLIQUÉES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
1858-1678 ADER DE LA MATAPÉDIA INC.	1982 06 03	1989 05 10	de la dénomination sociale: CENTRE D'AIDE AUX ENTREPRISES DE LA MATAPÉDIA INC.
2551-5818 LES AMIS ET AMIES DE LA TERRE DE MONTRÉAL	1988 05 02	1989 05 11	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2620-5930 L'ANCRE REGROUPEMENT DES PARENTS ET AMIS DU MALADE MENTAL DE MONTMAGNY	1988 07 12	1989 05 11	de la dénomination sociale: L'ANCRE, REGROUPEMENT DES PARENTS ET AMIS DES PERSONNES ATTEINTES DE MALADIE MENTALE
1505-9470 ASSOCIATION DE CHASSE ET DE PÊCHE DE LA RÉGION DE MONT-LAURIER INC.	1977 08 04	1989 05 10	1) de la valeur des biens immobiliers 2) du nombre des administrateurs: 8
1335-7348 L'ASSOCIATION DES DAMES AUXILIAIRES DE L'HÔPITAL ST-LAMBERT (CONVALESCENTS)	1968 11 28	1989 05 10	de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION DES AUXILIAIRES BÉNÉVOLES DE L'HÔPITAL ST-LAMBERT (CONVALESCENTS)
2638-4503 L'ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DE L'ÎLE DE MONTRÉAL	1989 04 04	1989 05 09	des objets
1355-7129 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT SCOLAIRE RICHELIEU-YAMASKA	1974 04 09	1989 05 08	des objets
2311-4622 L'ATELIER: «ENSEMBLE ON SE TIENT»	1985 02 25	1989 05 10	des objets
1863-7736 CENTRAIDE DE L'ABITIBI TÉMISCAMINGUE	1982 12 03	1989 05 11	de la dénomination sociale: CENTRAIDE ABITIBI TÉMISCAMINGUE UNGAVA
2151-1068 CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LOTBINIÈRE-OUEST	1983 02 07	1989 05 10	des objets
1630-8538 LA CHAMBRE BLANCHE INC.	1978 11 16	1989 05 10	des objets
2633-9150 CLUB HANDBALL FARNHAM	1989 02 08	1989 05 10	1) de la dénomination sociale: CLUB HANDBALL HAUT-RICHELIEU 2) des objets
2630-5102 FONDATION ANGELUC INC.	1988 11 24	1989 05 08	des objets
2159-3553 FONDATION FÉLIX-LECLERC INC.	1983 08 25	1989 05 10	1) du siège social: 2481, chemin Royal, Saint-Pierre, Île-d'Orléans 2) de la valeur des biens immobiliers 3) du nombre des administrateurs: 6
2315-7845 FONDATION V.E.Q.	1985 02 08	1989 05 09	1) du siège social: 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1501-8849 LA GARDERIE LES ENFANTS DU QUARTIER 2310-1256 INTER-FEMMES INC.	1976 12 15	1989 05 11	de la valeur des biens immobiliers
2414-6185 LA MAISON LE PETIT PATRO DES BASSES LAURENTIDES 1252-7834 OEUVRE DE VACANCES DE NOTRE-DAME DU LAC GEMONT	1984 10 11	1989 05 10	1) des objets 2) des dispositions
2421-5816 SERVICE JEUNESSE «POT POURRI» DE POINTE ST-CHARLES	1986 07 22	1989 05 09	des objets
1229-8121 SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU TÉMISCAMINGUE	1936 11 04	1989 05 10	1) de la valeur des biens immobiliers 2) des dispositions
2318-5556 TOURNOI DE HOCKEY SAINT-LÉONARD INTERNATIONAL INC.	1986 11 25	1989 05 11	1) des objets 2) des dispositions
1506-0791 UNITÉ DOMREMY DE BAIE-COMEAU INC.	1949 04 14	1989 05 10	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
	1985 06 06	1989 05 12	de la dénomination sociale: TOURNOI INTERNATIONAL DE HOCKEY MIDGET SAINT-LÉONARD INC.
	1977 08 12	1989 05 12	1) des objets 2) des dispositions

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Compagnies (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1359-9998 ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT	ASSOCIATION RÉGIONALE DU SPORT ÉTUDIANT DE L'OUTAOUAIS	1974 10 16
1630-3208 LES AUTOMOBILES ANDRÉ AUCLAIR LTÉE	AUTOMOBILES ANDRÉ AUCLAIR LTÉE	1978 10 05

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
2150-7876 LA POURVOIRIE MAUJEROL INC.	LE DOMAINE MAUJEROL INC.	1983 01 28

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1208-3291		
1208-3291 QUÉBEC INC.	1971 03 15	1989 05 09
1263-4895		
1263-4895 QUÉBEC INC.	1969 07 25	1989 05 09
1501-5266		
1501-5266 QUÉBEC INC.	1975 12 22	1989 05 12
2165-1013		
2165-1013 QUÉBEC INC.	1984 01 24	1989 05 09
2173-5519		
2173-5519 QUÉBEC INC.	1984 08 10	1989 05 09
2330-6947		
2330-6947 QUÉBEC INC.	1985 11 19	1989 05 12
2333-0400		
2333-0400 QUÉBEC INC.	1985 12 27	1989 05 09
2421-3548		
2421-3548 QUÉBEC INC.	1986 10 24	1989 05 09
2421-3696		
2421-3696 QUÉBEC INC.	1986 10 23	1989 05 09
2422-8660		
2422-8660 QUÉBEC INC.	1986 12 04	1989 05 12
2435-2353		
2435-2353 QUÉBEC INC.	1986 04 01	1989 05 09
2439-6665		
2439-6665 QUÉBEC INC.	1986 08 21	1989 05 09
2532-0300		
2532-0300 QUÉBEC INC.	1987 10 23	1989 05 09
2533-1851		
2533-1851 QUÉBEC INC.	1987 11 24	1989 05 09
2535-2253		
2535-2253 QUÉBEC INC.	1987 05 15	1989 05 12
2551-0462		
2551-0462 QUÉBEC INC.	1988 04 21	1989 05 09
2436-8292		
AGENCE D'ASSURANCES DES PROPRIÉTAIRES DU QUÉBEC INC.	1986 05 07	1989 05 09
1372-0222		
LES AMÉNAGEMENTS AFRA LIMITÉE	1975 04 09	1989 05 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1233-4959 ARBILL INVESTMENTS LTD.	1966 01 19	1989 05 09
1863-2125 LES ASSURANCES JEAN-PAUL LACASSE INC.	1982 11 12	1989 05 09
2420-1667 ATELIER DE MUSIQUE ACTUELLE «LE BRUIT QUI COURT» INC.	1986 09 16	1989 05 09
2542-9622 ATELIER MUTATIONS	1988 01 21	1989 05 09
2329-3905 LES ATELIERS CONCEPT ÉCLAIR INC.	1985 10 24	1989 05 09
1370-0810 AUTOMOBILE C. LECLAIR INC.	1974 10 18	1989 05 09
1627-3260 LES AUTOMOBILES MONT-ROLLAND LTÉE	1978 06 09	1989 05 09
1843-4316 A. SABOURIN ASSURANCES INC.	1981 02 23	1989 05 09
2172-1634 LE BALAN-CYGNE	1984 11 29	1989 05 09
1141-7995 BIMACO INC.	1962 06 08	1989 05 09
2316-6713 BOUTIQUE PÉLICAN INC.	1985 02 07	1989 05 09
1849-6729 BRASSERIE VALOIS (1981) INC.	1981 08 20	1989 05 09
1476-2165 CENTRE DE LA FOURRURE DE L'EST INC.	1977 04 04	1989 05 09
1282-9198 CENTRE D'ACHATS ROSEMÈRE STE-THÉRÈSE INC.	1958 01 10	1989 05 12
1128-2050 LA CIE DE CRISTALLERIE DU VAL ST-LAURENT LTÉE	1969 09 09	1989 05 09
1849-5085 CORPORATION DU CENTRE D'INITIATION À L'HISTOIRE DES GOÉLETTES DU ST-LAURENT INC.	1981 08 21	1989 05 12
1249-7640 COUPLAN INC.	1972 03 22	1989 05 09
2158-2259 ÉCOLE DE DANSE MARTINE HAUG INC.	1983 07 15	1989 05 12
1473-0790 EDMOND LABONTÉ LTÉE	1977 01 13	1989 05 12
1126-2862 ENTREPRISE D'ÉLECTRICITÉ MOORE LTÉE	1967 05 05	1989 05 09
2434-4624 LES ENTREPRISES KAI MAH LTÉE	1986 02 11	1989 05 09
1854-0369 LES FIBRES ENCHANTÉES DE RIMOUSKI INC.	1982 01 13	1989 05 09
1283-8579 FOYERS SÉNÉCHAL INC.	1968 06 04	1989 05 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1277-8528 LES GALERIES NORMANDIE INC.	1960 07 18	1989 05 09
1509-5433 GARAGE COUTURE ET CAHILL INC.	1977 12 15	1989 05 09
1464-2094 GARDE STE-LUCIE INC.	1976 01 15	1989 05 09
2322-9685 GROUPE DE SOUTIEN À L'ENTREPRISE JEUNESSE DE LA VALLÉE DE L'OR INC.	1985 06 28	1989 05 12
1842-8474 HAUTE COIFFURE CASTILLON LTÉE	1981 01 30	1989 05 09
1133-4356 HOTTE CONSTRUCTION INC.	1963 04 29	1989 05 12
1626-2834 HUPHILRO LTÉE	1978 05 09	1989 05 09
1647-5493 LES IMMEUBLES BOLDUC & TREMBLAY INC.	1980 09 15	1989 05 12
1358-9098 LES INVESTISSEMENTS ROBERT ET THERRIEN INC.	1974 08 29	1989 05 09
1113-0168 J. HENRI ACHIM INC.	1959 04 13	1989 05 09
1137-4188 J.P. ROBITAILLE INC.	1966 11 17	1989 05 09
2315-6623 LABORATOIRES DE PHOTOS PROFESSIONNELLES LAMIDECO INC.	1985 01 24	1989 05 09
1196-8252 LAVOIE-MERCURY (VENTES ET SERVICE) LTÉE	1970 06 15	1989 05 09
1261-8252 LOCATION GALOP INC.	1971 08 12	1989 05 09
1273-9603 MARCEL PAYETTE INC.	1969 10 08	1989 05 12
1479-6148 MARCHÉ R. LACROIX (1977) INC.	1977 07 18	1989 05 09
1371-0181 METAGESCO INC.	1975 01 20	1989 05 12
1338-2080 MOLSON ROUSSEAU INC.	1970 06 01	1989 05 09
1237-0912 LES PLACEMENTS BEAUFORT INC.	1962 03 30	1989 05 09
1254-2270 PLACEMENTS DORÉAL LTÉE	1958 12 04	1989 05 09
2321-0420 LES PLACEMENTS DOSQUA INC.	1985 05 14	1989 05 12
1114-8707 PLUMES DE PARIS LTÉE	1947 01 16	1989 05 12
1627-7733 LES PORTES BASCULANTES DU QUÉBEC (FILIALE DE QUÉBEC) INC.	1978 06 26	1989 05 12
2439-8919 PROULX & CYR INC.	1986 08 28	1989 05 09

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2330-5840 REVUE DE PRESSE DÉRY INC.	1985 11 15	1989 05 09
2323-0865 SAGA INFORMATIQUE INC.	1985 07 01	1989 05 12
1644-8284 LE SAKATOU INC.	1980 05 26	1989 05 09
2170-4648 SALLE COMMUNAUTAIRE DE DAVELUYVILLE INC.	1984 05 24	1989 05 12
2529-3549 SERVICES MÉDICAUX TRIAD INC.	1987 08 18	1989 05 09
1228-2646 SOCIÉTÉ DE GESTION J.A.B. LTÉE	1967 12 12	1989 05 09
1285-5847 SOCIÉTÉ SYDENHAM INC.	1969 07 15	1989 05 09
2171-8945 SOLIDARITÉ FACE AU CANCER DE SOREL	1984 10 12	1989 05 09
1143-4172 SPEROS INC.	1962 07 26	1989 05 12
2316-3363 STEVEN R. BIGHAM, INC.	1985 01 28	1989 05 09
1252-8279 S.D. GROSS INC.	1959 04 03	1989 05 09
1355-8473 UNILOR INC.	1974 03 20	1989 05 12
2415-4916 VANIER SPORTS INC.	1986 04 14	1989 05 09
1266-5691 WALTER HUNKO & ASSOCIATES	1966 01 18	1989 05 09
2167-6671 XXIII ^e CONGRÈS MONDIAL DES VÉTÉRINAIRES 1987	1984 06 21	1989 05 09

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Dissolution — Demandes de

1480-3597 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 1480-3597 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 24 mai 1989

61522

*Le procureur de la compagnie,
PIERRE BOUCHARD, avocat*

2330-3670 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2330-3670 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 mai 1989

61523

*Le procureur de la compagnie,
PAUL MARTEL*

2412-6559 QUÉBEC INC

Prenez avis que la compagnie « 2412-6559 QUÉBEC INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Albert, le 18 mai 1989

61486

*Le président,
CAMILLE DESROCHERS*

2417-4096 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2417-4096 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Huntingdon, le 22 mars 1989

61546

Le secrétaire,
NORMAND QUENNEVILLE

2419-2692 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2419-2692 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amqui, le 11 mai 1989

61487

Le procureur de la compagnie,
CLAIRE LANGLOIS, notaire

2423-0526 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2423-0526 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mai 1989

61524

Les procureurs de la compagnie,
LAPOINTE ROSENSTEIN

2431-9733 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2431-9733 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chicoutimi, le 23 mai 1989

61488

Le secrétaire,
FRANÇOIS CLAVEAU

2435-3955 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie « 2435-3955 QUÉBEC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Adèle, le 30 novembre 1988

61525

Pour la compagnie,
GISÈLE GINGRAS

ABICOM INC.

Prenez avis que la compagnie « ABICOM INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 24 mai 1989

61526

Les procureurs de la compagnie,
CLARKSON, TÉTRAULT

ALIGNEMENT PIERRE MORIN INC.

Prenez avis que la compagnie « ALIGNEMENT PIERRE MORIN INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 15 mai 1989

61547

Les procureurs de la compagnie,
LEPAGE O'BRIEN

ASSOCIATION DES GENS À POURBOIRE (A.G.A.P.) SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

Prenez avis que la compagnie « ASSOCIATION DES GENS À POURBOIRE (A.G.A.P.) SAGUENAY-LAC-ST-JEAN » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 15 mai 1989

61563

La présidente,
SOLANGE MALTAIS

ASSOCIATION DE TAI CHI YANG DU QUÉBEC

Prenez avis que la compagnie « ASSOCIATION DE TAI CHI YANG DU QUÉBEC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Beloeil, le 22 mai 1989

61489

Le secrétaire-trésorier,
DANIEL PAQUETTE

BOSPEQ INC.

Prenez avis que la compagnie « BOSPEQ INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 29 mai 1989

61548

Les procureurs de la compagnie,
DEBLOIS, GAUTHIER, SAMSON, avocats

BOUTIQUE PASTINA INC.

Prenez avis que la compagnie « BOUTIQUE PASTINA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Iberville, le 21 mai 1989

61490

La présidente,
DANIELLE MAURE

GESTION CAFÉ-CAFFÉ INC. CAFE-CAFFE MANAGEMENT INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION CAFÉ-CAFFÉ INC. — CAFE-CAFFE MANAGEMENT INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 avril 1989

61530

Le président,
SASS KHAZZAM

CANATURE

Prenez avis que la compagnie « CANATURE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Étienne-des-Grès, le 23 mai 1989

61491

Pour la compagnie,
ROGER PELLETIER

CLUB DE KUNG-FU ET DE BOXE CHINOISE (RDL) INC.

Prenez avis que la compagnie « CLUB DE KUNG-FU ET DE BOXE CHINOISE (RDL) INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 24 mai 1989

61527

Le procureur de la compagnie,
RENÉ MICHEL OUELLET

CLUB SOCIAL LES AMIS DE CHESHAM

Prenez avis que la compagnie « CLUB SOCIAL LES AMIS DE CHESHAM » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Notre-Dame-des-Bois, le 29 mars 1989

61528

La secrétaire,
DIANE BREAU

CONSTRUCTION DESNOYERS LTÉE

Prenez avis que la compagnie « CONSTRUCTION DESNOYERS LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 9 mai 1989

61492

La présidente,
MARIE-MARTHE DESNOYERS

CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC GOURD (9^e LAC) DE CHERTSEY

Prenez avis que la compagnie « CORPORATION DES PROPRIÉTAIRES DE CHALETS DU LAC GOURD (9^e LAC) DE CHERTSEY » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 23 mai 1989

61493

Le secrétaire,
ANDRÉ FAVREAU

DURMON INC.

Prenez avis que la compagnie « DURMON INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 24 mai 1989

61494

Le procureur de la compagnie,
CLAUDE MARTEL, notaire

FENEXART INC

Prenez avis que la compagnie « FENEXART INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 mai 1989

61529

La secrétaire,
GHISLAINE SIROIS

GESTION R.J.R. INC.

Prenez avis que la compagnie « GESTION R.J.R. INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 29 mai 1989

61564

Le président,
RENÉ JOUBERT

INSTITUT DE CULTURE PHYSIQUE WEIDER LTÉE

WEIDER INSTITUTE OF PHYSICAL CULTURE LTD.

Prenez avis que la compagnie « INSTITUT DE CULTURE PHYSIQUE WEIDER LTÉE — WEIDER INSTITUTE OF PHYSICAL CULTURE LTD. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mai 1989

61549

Les procureurs de la requérante,
LENGVARI, BRAMAN, TRUDEL

LA COMPAGNIE DE GESTION M. GRENIER LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LA COMPAGNIE DE GESTION M. GRENIER LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 19 mai 1989

61550

Le procureur de la compagnie,
LYNE BOISVERT, avocate

LA COMPAGNIE LINGERIE DISTINCTION INC.

Prenez avis que la compagnie « LA COMPAGNIE LINGERIE DISTINCTION INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Thetford Mines, le 23 septembre 1988

61551

Pour la compagnie,
NELSON LAMONTAGNE C.A.

LA COMPAGNIE XAVIER NÉRON & FILS LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LA COMPAGNIE XAVIER NÉRON & FILS LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Rose-du-Nord, le 26 mai 1989

61552

Le secrétaire-trésorier,
LÉONCE NÉRON

LALANDE GRANIT LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LALANDE GRANIT LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 13 avril 1989

61495

Le président,
UBALD LALANDE

LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE PLACEMENTS LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LA SOCIÉTÉ RÉGIONALE DE PLACEMENTS LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mai 1989

61565

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, O'BRIEN

LE COMITÉ DES FÊTES DE L'ANSE ST-JEAN

Prenez avis que la compagnie « LE COMITÉ DES FÊTES DE L'ANSE ST-JEAN » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Anse-Saint-Jean, le 6 avril 1989

61496

Le secrétaire,
ACHILLE BOUDREAU

LES ENTREPRISES AMBREC INC.

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES AMBREC INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Joliette, le 23 mai 1989

61497

Le procureur de la compagnie,
ROBERT GAGNON, notaire

LES ENTREPRISES FORESTIÈRES C.D.N.R. INC

Prenez avis que la compagnie « LES ENTREPRISES FORESTIÈRES C.D.N.R. INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 23 mai 1989

61531

Le trésorier,
ROMÉO ROSA

LES EXPLORATEURS CLUB VÉHICULES TOUT TERRAIN

Prenez avis que la compagnie « LES EXPLORATEURS CLUB VÉHICULES TOUT TERRAIN » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cap-Santé, le 30 mai 1989

61566

Le président,
J.E. THIVIERGE

LES FONDATIONS PIERREVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie « LES FONDATIONS PIERREVILLE INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pierreville, le 15 mai 1989

61498

Le président,
MICHEL BOIVIN

LES HABITATIONS LE VILLAGEOIS INC.

Prenez avis que la compagnie « LES HABITATIONS LE VILLAGEOIS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Brossard, le 20 octobre 1988

61499

Le président,
RENÉ LANDRY

LES HÉBERGEMENTS DU CAP INC.

Prenez avis que la compagnie « LES HÉBERGEMENTS DU CAP INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Baie-Saint-Paul, le 20 avril 1989

61567

Pour la compagnie,
MARC DESCHAMPS

LES IMMEUBLES MARILUC LTÉE

Prenez avis que la compagnie « LES IMMEUBLES MARILUC LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Hull, le 9 mai 1989

61500

La présidente,
MARIE-MARTHE DESNOYERS

LES PRODUCTIONS R.S.L. LTÉE R.S.L. PRODUCTIONS LTD.

Prenez avis que la compagnie « LES PRODUCTIONS R.S.L. LTÉE — R.S.L. PRODUCTIONS LTD. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 18 mai 1989

61501

Les procureurs de la compagnie,
GASCON, GIBSON, LAROSE

LES SERVICES D'ENTRETIEN H & V INC

Prenez avis que la compagnie « LES SERVICES D'ENTRETIEN H & V INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 25 mai 1989

61553

Le président,
SYLVAIN VINET

LUCILLE COUILLARD INC.

Prenez avis que la compagnie « LUCILLE COUILLARD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 30 mai 1989

61568

La présidente,
LUCILLE COUILLARD

**PLACEMENTS ERCO INC.
ERCO INVESTMENTS INC.**

Prenez avis que la compagnie « PLACEMENTS ERCO INC. — ERCO INVESTMENTS INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 25 mai 1989

61532

Le président,
PIERRE C. CHAMBERLAND

Québec, le 29 mai 1989

61555

Pour la compagnie,
ROBERT C. DUPUIS

SERVICES DE RÉPARATIONS GAZMA INC.

Prenez avis que la compagnie « SERVICES DE RÉPARATIONS GAZMA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Plaine, le 18 mai 1989

61534

Le président,
ALAIN MARTIN

RAYMOND ÉLECTRIQUE LTÉE

Prenez avis que la compagnie « RAYMOND ÉLECTRIQUE LTÉE » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gatineau, le 26 mai 1989

61569

Le président,
GILLES RAYMOND

S. FINELAND INC.

Prenez avis que la compagnie « S. FINELAND INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Léonard, le 15 mai 1989

61535

Les procureurs de la compagnie,
LEMIEUX, CANTIN & CIE

RESTAURANT HÉLÈNE PICARD INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT HÉLÈNE PICARD INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rouyn-Noranda, le 25 mai 1989

61533

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ TRÉPANIER, notaire

TRAITEUR KENO INC

Prenez avis que la compagnie « TRAITEUR KENO INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ancienne-Lorette, le 29 mai 1989

61556

Le président,
KENNETH P. DONNELLY

RESTAURANT L'IMPRÉVU INC.

Prenez avis que la compagnie « RESTAURANT L'IMPRÉVU INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-au-Père, le 15 mai 1989

61554

Le président,
GEORGES REID

VIDEO MULTI SERVICES VHS & BETA INC.

Prenez avis que la compagnie « VIDEO MULTI SERVICES VHS & BETA INC. » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 26 mai 1989

61557

Le procureur de la compagnie,
FRANÇOIS LAURIN, notaire

ROBERT C.-DUPUIS INC

Prenez avis que la compagnie « ROBERT C.-DUPUIS INC » demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Compagnies étrangères — Loi sur les**Changements**

La compagnie étrangère ci-dessous mentionnée donne avis des changements suivants:

Nom de la compagnie	Date des changements	Changements
1364-0503 ADC TÉLÉCOMMUNICATIONS, INC.	1988 12 27	de l'agent principal et son adresse à: ADC TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADA 2147, de la Province Longueuil

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
1224-0446 ** LES INDUSTRIES GWIL INC.	1989 05 08

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2765-9226 ** B.M.S. SERVICES EN COMMUNICATION LTÉE	1989 05 08	M. Michel Chiasson, 1812, rue Onésime Gagnon, Lachine	12185, des Enclaves, Montréal
2765-0423 ** COMPAGNIE DE LOCATION DE TRANSPORT AMERICAN (T.S.) INC.	1989 05 08	Système Corporatif C T (Canada) Ltée, 2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy	2535, boulevard Laurier, bureau 500, Sainte-Foy
2675-4937 ** VENTES DE PIÈCES D'AVIATION FIELD LTÉE	1989 05 08	MM. Gottlieb, Kaylor & Ass., 2020, rue Université, bureau 1600, Montréal	2020, rue Université, bureau 1600, Montréal

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

146

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Changement de l'époque où la société doit se terminer**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé l'époque où la société doit se terminer:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE JOSEPH DANDURAND	1993 12 31	1988 11 16

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Chicoutimi,
ROSELYNE LABERGE*

154

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE HYPORC	1987 06 11	Saint-Jean-sur-Richelieu	1989 05 18

*Le protonotaire de la Cour supérieure,
district judiciaire de Bedford,
YOLANDE DESPRÉS*

154

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de société en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BERLIN	1989 03 02	96, rue St-Nicolas, Chicoutimi-Nord, G7G 3C6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE COMEAU	1989 03 20	393, rue Racine Est, Chicoutimi, G7H 1T2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE IMMOBILIÈRE DÉLISLE	1989 03 09	2522, rue des Plaines, Jonquière, G7X 8W6
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MULTI-CENTRE	1989 05 19	1299, des Champs-Élysées, local 205, Chicoutimi
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE LORENZO GENEST	1989 03 30	1645, boulevard Tadoussac, Chicoutimi, G7G 1K2
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLAZA III	1989 03 17	1299, des Champs Élysées, Chicoutimi, G7H 6J2

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Chicoutimi,
ROSELYNE LABERGE*

154

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la déclaration de société en commandite suivante a été enregistrée à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE BIRON	1989 05 25	6240, route 112, Ascot Corner, QC, JOB 1A0

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Saint-François,
DANIEL LACOMBE*

158

Ministères — Avis concernant les

Éducation

Municipalité scolaire de

Municipalité scolaire Des Moissons

Avis préliminaire

Demande est faite que les limites de la municipalité scolaire Des Moissons soient changées, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), afin que cette municipalité scolaire comprenne désormais le territoire suivant, tel qu'il existait en date du 1^{er} décembre 1988, soit:

— Les municipalités de Saint-Étienne-de-Beauharnois (SD), Melocheville (VL), Beauharnois (V), Maple Grove (V), Saint-Paul-de-Châteauguay (SD), Sainte-Martine (P), Saint-Urbain-Premier (P), Sainte-Clotilde-de-Châteauguay (P), Saint-Chrysostome (VL), Saint-Jean-Chrysostome (P), Très Saint-Sacrement (P) et Howick (VL);

— une partie de la municipalité de Havelock (CT) comprenant les lots 119 à 132 inclusivement du Troisième Rang, les lots 160 à 174 inclusivement du Quatrième Rang, les lots 197 à 206 inclusivement du Cinquième Rang, les lots 11 à 15 inclusivement du Premier Rang du clergé et les lots 10 et 11 du Deuxième Rang du clergé, tous du cadastre du canton de Havelock;

une partie de territoire non organisé comprenant une partie des Îles de la Paix, soit les îles couvertes par les lots 549 à 556 inclusivement du cadastre de la paroisse Saint-Clément.

Québec, le 29 mai 1989

Le ministre de l'Éducation,

152-22-2

CLAUDE RYAN

Municipalité scolaire de Huntingdon

Avis préliminaire

Demande est faite que les limites de la municipalité scolaire de Huntingdon soient changées, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), afin que cette municipalité scolaire comprenne désormais le territoire suivant, tel qu'il existait en date du 1^{er} décembre 1988, soit:

— Les municipalités de Dundee (CT), Saint-Anicet (P), Godmanchester (CT), Elgin (CT), Huntingdon (V), Hinchinbrook (CT), Sainte-Barbe (P), Franklin (SD), Ormstown (VL), Saint-Malachie d'Ormstown (P) et Saint-Stanislas-de-Kostka (P);

— la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (P) à l'exclusion des lots situés au nord-nord-ouest du canal de Beauharnois;

— une partie de la municipalité de Havelock (CT), comprenant les lots 30 à 42 inclusivement du Premier Rang, les lots 81 à 93 inclusivement du Deuxième Rang et les lots 133 à 137 inclusivement du Troisième Rang du cadastre du canton de Havelock.

Municipalité scolaire de La Vallière

Demande est faite que les limites de la municipalité scolaire de La Vallière soient, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), confirmées de sorte que cette municipalité comprenne désormais le territoire suivant, tel qu'il existait en date du 27 avril 1988, soit:

— les municipalités de Saint-Félicien (V), Saint-Prime (VL) et La Doré (P);

— la municipalité de Saint-Méthode (SD) à l'exclusion des lots 29 à 49 inclusivement du rang XII du cadastre du canton de Parent;

— une partie de territoire non organisé comprenant:

• les cantons de Lamarre et Drapeau;

• une partie de territoire de la réserve de Chibougamau limité par: la limite sud de la réserve de Chibougamau; la limite ouest des cantons de Bibaud et d'Argenson; la limite sud du canton de Lorne; les limites sud et ouest du canton de Cramahé; la limite ouest des cantons d'Aigremont, de Mignault, de Mance et de Vimont; une partie de la limite ouest du canton de Rinfret jusqu'à son croisement avec la ligne de hauteur des terres entre les bassins du lac Saint-Jean et de la Baie-James, cette limite traversant les cantons de Rinfret et de McCorkill jusqu'au parallèle 50°00'; ce parallèle dans une direction est traversant une partie des cantons de McCorkill et de Thibaudeau jusqu'à son croisement avec la rivière du Chef; la rive gauche de la rivière du Chef dans une direction sud-est en suivant les rives gauches des rivières du Chef et Chamouhouane jusqu'à son croisement avec la municipalité de La Doré (P).

Québec, le 31 mai 1989

Le ministre de l'Éducation,

156-23-2

CLAUDE RYAN

Municipalité scolaire de l'Élan

Avis préliminaire

Demande est faite de détacher la municipalité de Saint-Philémon de la municipalité scolaire de Montmagny et de l'annexer, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), à la municipalité scolaire de l'Élan.

Québec, le 29 mai 1989

Le ministre de l'Éducation,

152-22-2

CLAUDE RYAN

Municipalité scolaire de Roberval

Avis préliminaire

Demande est faite que les limites de la municipalité scolaire de Roberval soient, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), confirmées de sorte que cette municipalité scolaire comprenne désormais le territoire suivant, tel qu'il existait en date du 27 avril 1988, soit:

— les municipalités de Roberval (V), Chambord (SD), Saint-François-de-Sales (SD), Sainte-Hedwige (SD) et Lac-Bouchette (VL);

— la municipalité de Saint-André-du-Lac-Saint-Jean (VL) à l'exclusion des lots 1, A et B du rang III et les lots 1, A, B et C du rang IV, tous du cadastre du canton de Métabetchouan;

— des parties de territoires non organisés soit:

• le canton de Saint-Hilaire;

• une partie de territoire compris dans le périmètre suivant: partant de la limite est du canton de Rhodes en suivant les limites et les démarcations suivantes: la limite est du canton de Rhodes; les limites est et sud du canton de l'Escarbot; la limite sud-ouest des cantons de l'Escarbot et Biard; la limite nord des cantons Michaux, Chaumonot et Papin; le prolongement de la limite nord-est du canton d'Ingall jusqu'à son croisement avec la limite est du canton de Bonin; de là, la limite est des cantons de Bonin, de Laflamme, de La Bruère et de Meilleur jusqu'à son croisement avec la limite sud de la réserve de Chibougamau; de là, en suivant cette limite dans une direction sud et est jusqu'à la limite sud-ouest du canton de Lamarre; la limite sud-ouest du canton de Lamarre; les limites sud-ouest et sud-est du canton de Drapeau; les limites nord-est et sud-est du canton de Lyonne; la limite sud-ouest des cantons de Ross et de Déchêne; la limite nord-ouest d'une partie du canton de Dablon jusqu'à sa rencontre avec la limite sud dudit canton; la limite sud-est des cantons de Chabanel et de Bécart; et de là, dans une direction est jusqu'au point de départ.

Municipalité scolaire de Valleyfield

Demande est faite que les limites de la municipalité scolaire de Valleyfield soient changées, pour catholiques seulement au sens de l'article 39 de la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-14), afin que cette municipalité comprenne désormais le territoire suivant, tel qu'il existait en date du 1^{er} décembre 1988, soit:

— les municipalités de Grande-Île (SD), Salaberry-de-Valleyfield (V), Saint-Timothée (P) et Saint-Timothée (VL);

— une partie de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague (P), soit la partie située au nord-nord-ouest du canal de Beauharnois.

Québec, le 29 mai 1989

Le ministre de l'Éducation,
CLAUDE RYAN

152-22-2

Énergie et Ressources

Divers

Concernant l'interdiction d'aliéner entre vifs les lots visés au présent avis pour la période fixée

ATTENDU QUE, selon l'article dix (10) de la Loi favorisant la réforme du cadastre québécois (L.R.Q., c. R-3.1), le ministre de l'Énergie et des Ressources prépare un plan de rénovation cadastrale concernant les lots 2418 à 2421, 2421A, 2422 à 2427, 2429, 2430, 2432 à 2441, 2487 à 2498, 2500 à 2502, 2530, 2538, 2539, 2555 à 2557, 2569, 2574 à 2576, 2581, 2587, 2588 et 2599 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur situés dans la division d'enregistrement de Québec.

ATTENDU QUE, selon l'article quinze (15) de cette loi tel que modifié par le chapitre 22 des lois de 1988, le ministre doit fixer, par avis, une période ne devant pas excéder quinze (15) jours pendant laquelle toute aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis est interdite.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi tel que modifié par le chapitre 22 des lois de 1988, le registraire ne peut, pendant cette période d'interdiction, accepter pour enregistrement un acte comportant l'aliénation entre vifs d'un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE, selon l'article dix-huit (18) de cette loi précitée, le ministre ne peut, pendant cette période, accepter le dépôt d'un plan modifiant un lot visé par l'avis.

ATTENDU QUE, l'interdiction sera levée, même avant l'expiration de cette période, dès que le plan de rénovation aura été déposé au bureau de la division d'enregistrement.

EN CONSÉQUENCE, conformément à l'article quinze (15) de la loi précitée, nous émettons cet avis:

La période d'interdiction fixée par le présent avis débutera le 10 juillet 1989 et se terminera le 24 juillet 1989 ou dès le dépôt du plan de rénovation s'il survient avant l'expiration de cette période.

Le territoire visé par l'interdiction comprend les lots 2418 à 2421, 2421A, 2422 à 2427, 2429, 2430, 2432 à 2441, 2487 à 2498, 2500 à 2502, 2530, 2538, 2539, 2555 à 2557, 2569, 2574 à 2576, 2581, 2587, 2588 et 2599 et leurs subdivisions respectives du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur situés dans la division d'enregistrement de Québec.

Québec, le 12 mai 1989

Le ministre de l'Énergie et des Ressources,
JOHN CIACCIA

151

Industrie et du Commerce et de la Technologie

Heures d'affaires

Municipalité de Saint-Donat

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité de Saint-Donat à exercer leurs activités, à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 16 juin au 24 septembre 1989.

Québec, le 1^{er} mai 1989

Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
PIERRE MACDONALD

153

Municipalité de Wentworth Nord

Avis d'autorisation

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité de Wentworth Nord à exercer leurs activités le dimanche et ce, du 24 juin au 15 septembre 1989.

Québec, le 9 mai 1989

Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,
PIERRE MACDONALD

153

Municipalité d'Oka*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux de la municipalité d'Oka à exercer leurs activités, à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 24 juin au 15 septembre 1989.

Québec, le 9 mai 1989

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,*
PIERRE MACDONALD

153

Ville de Magog*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux de la ville de Magog à exercer leurs activités, à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 1^{er} juin au 30 septembre 1989.

Québec, le 1^{er} mai 1989

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,*
PIERRE MACDONALD

153

Ville de Sainte-Adèle*Avis d'autorisation*

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis, conformément à l'article 5.3 de la Loi sur les heures d'affaires des établissements commerciaux (L.R.Q., c. H-2) qu'il autorise les établissements commerciaux de la ville de Sainte-Adèle à exercer leurs activités, à l'extérieur des périodes prévues par la loi et ce, du 24 juin au 15 octobre 1989.

Québec, le 1^{er} mai 1989

*Le ministre de l'Industrie,
du Commerce et de la Technologie,*
PIERRE MACDONALD

153

Renseignements sur les compagnies — Loi concernant les

Dissolution éventuelle de corporations - Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis, en vertu de l'article 7 de la Loi concernant les renseignements sur les compagnies, que les corporations dont les noms suivent sont en défaut de produire le rapport visé par l'article 4 de ladite loi pour une année ou plus; ces corporations sont en conséquence passibles de dissolution sans autre avertissement si elles n'ont pas produit tous les rapports indiqués en regard de leur nom ainsi que les honoraires prescrits, dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1223-4944 1223-4944 QUÉBEC INC.	1746, chemin St-Antoine, Saint-Rémi, Napierreville	1971 12 31	1985 à 1988 incl.
1859-4416 1859-4416 QUÉBEC INC.	3600, rue des Compagnons, bureau 105, Sainte-Foy, Québec	1982 07 06	1985 à 1988 incl.
1859-4564 1859-4564 QUÉBEC INC.	1155, boulevard Dorchester ouest, bureau 3900, Montréal	1982 07 08	1985 à 1988 incl.
1859-5843 1859-5843 QUÉBEC INC.	2290, avenue de la Métropole, Longueuil, Chambly	1982 07 15	1985 à 1988 incl.
1859-7153 1859-7153 QUÉBEC INC.	7955, rue Léo Lessard, Québec	1982 07 26	1985 à 1988 incl.
1859-7989 1859-7989 QUÉBEC INC.	9510, rue Notre-Dame est, Montréal	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1859-9308 1859-9308 QUÉBEC INC.	4455, avenue de Lorimier, Montréal	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1859-9621 1859-9621 QUÉBEC INC.	123, rue Laflamme, Sainte-Claire, Dorchester	1982 07 26	1985 à 1988 incl.
1860-0528 1860-0528 QUÉBEC INC.	840, rue Belvédère sud, Sherbrooke	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1860-0619 1860-0619 QUÉBEC INC.	23, rue Racine est, Chicoutimi	1982 07 28	1985 à 1988 incl.
1860-0791 1860-0791 QUÉBEC INC.	2015, rue Drummond bureau 752, Montréal	1982 07 29	1985 à 1988 incl.
1860-3217 1860-3217 QUÉBEC INC.	6325, 1 ^{re} Avenue, Charlesbourg, Québec	1982 08 20	1985 à 1988 incl.
1217-3787 A & R FABRIKEL INC.	Montréal	1971 12 02	1985 à 1988 incl.
1860-0270 ACCOMMODATION DU CARREFOUR INC.	176, boulevard Bertrand, Beauport, Québec	1982 08 09	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1218-4354 ACTION CYCLE AND SPORTS INC.	1155, chemin Chambly, Longueuil, Chambly	1972 02 07	1985 à 1988 incl.
1220-0663 ADART LTD.	3465, chemin Côte-des- Neiges, Montréal	1971 12 22	1985 à 1988 incl.
1202-9922 AERO CHEMICAL (1970) CORP.	2285, avenue Ekers, Outremont, Montréal	1970 08 07	1985 à 1988 incl.
1860-0601 AGENCE DE PRESSE LATINO- AMÉRICAINNE (APLA) INC.	1700, boulevard Laurier, Sillery, Québec	1982 07 28	1985 à 1988 incl.
1207-1312 AGENCES DE CASTEL INC.	1700, rue Dorion, Montréal	1971 04 01	1985 à 1988 incl.
1211-4401 AIR BATTERY INDUSTRIES LTD.	3120, rue Sartelon, Saint-Laurent, Montréal	1971 02 02	1985 à 1988 incl.
1211-4211 ALEXANDER ST-EUSTACHE INC.	371, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1971 07 27	1985 à 1988 incl.
1859-8631 ALLIANCE SOCIO-CULTURELLE VIE-ART INC.	Victoriaville, Arthabaska	1982 07 30	1985 à 1988 incl.
1218-3216 ALUMINEX INC.	2054, rue St-Gilles, Chomedey, Laval	1971 10 15	1985 à 1988 incl.
1225-4546 ALUMINIUM CÔTE NORD INC.	520, avenue Perreault, Sept-Iles, Saguenay	1972 03 21	1985 à 1988 incl.
1205-2056 ALUMINIUM PERMANENT (SHERBROOKE) INC.	965, rue Galt ouest, Sherbrooke	1970 12 15	1985 à 1988 incl.
1859-7880 LES AMÉLIORATIONS DUTREMBLE INC.	2695, rue St-Philippe ouest, Mascouche, L'Assomption	1982 07 20	1985 à 1988 incl.
1208-9140 AMEUBLEMENTS MONSELET LTÉE	3420, rue Monselet, Montréal-Nord	1971 04 28	1985 à 1988 incl.
1221-3161 LES AMEUBLEMENTS ROMÉO & JULIETTE INC.	1465, rue Bélanger est, Montréal	1972 02 17	1985 à 1988 incl.
1224-1261 ANCHOR SHIP SUPPLY LTD.	10, avenue Bernier, Baie-Comeau, Saguenay	1972 06 05	1985 à 1988 incl.
1220-6447 APOLLO REFRIGERATION INC.	286, rue St-Paul ouest, Montréal	1971 12 20	1985 à 1988 incl.
1216-0586 APPLAUSE FASHIONS LTD.	5333, avenue Casgrain, Montréal	1971 08 23	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1222-1339 AQUAPAK LTÉE	4541, 4 ^e Rue, Chomedey, Laval	1972 03 20	1985 à 1988 incl.
1220-6728 AQUARAMIC INC.	3077, boulevard St-Louis, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1972 02 08	1985 à 1988 incl.
1221-3518 ARCADO INC.	353, rue Pigeon, Beloeil, Verchères	1972 01 24	1985 à 1988 incl.
1860-1443 LES ARCHIVES D'HERMÉNÉGILDE	907, avenue Royale, Beauport, Québec	1982 08 10	1985 à 1988 incl.
1211-8790 ARIES PRODUCTIONS LTD.	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 941, Montréal	1971 08 20	1985 à 1988 incl.
1203-7859 ARTEX INDUSTRIES LIMITED	12, rue St-Antoine sud, Granby, Shefford	1970 03 26	1985 à 1988 incl.
1209-9891 ARTIC MANUFACTURING & SALE INC.	389, rue St-Paul ouest bureau 300, Montréal	1971 02 02	1985 à 1988 incl.
1226-2747 ARTITEX KNITTING MILLS INC.	8710, avenue du Parc, Montréal	1972 05 03	1985 à 1988 incl.
1208-8514 ARTUS INC.	105, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1970 12 01	1985 à 1988 incl.
1860-0114 ASPIRATEUR BOURG-ROYAL INC.	1010, 80 ^e Rue est, Charlesbourg, Québec	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1859-6957 ASSOCIATION CULTURELLE ARABEC	3665, avenue Ridgewood, bureau 506, Montréal	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1859-4176 ASSOCIATION DE SOCCER DE ST-RÉDEMPTEUR INC.	1230, 8 ^e Avenue, Saint-Rédempteur, Lévis	1982 07 06	1985 à 1988 incl.
1859-9738 ASSOCIATION DE TENNIS PHILIPPIN-MONTRÉAL INC.	3440, rue Durocher bureau 316, Montréal	1982 07 19	1985 à 1988 incl.
1859-6304 ASSOCIATION DES ANCIENNES ET ANCIENS DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE DE STE-CROIX	6600, rue Marie-Victorin, Sainte-Croix, Lotbinière	1982 07 13	1985 à 1988 incl.
1859-6387 ASSOCIATION DES CITOYENS DE VERMONT SUR LE LAC INC.	205, rue des Érables, Stoneham et Tewkesbury	1982 07 13	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1859-4788 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU MONT ST-MORITZ	647, chemin du Moulin, Sainte-Adèle, Terrebonne	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1859-9860 ASSOCIATION DES ROUTIERS SEX-O-VAN	5017, boulevard Robert, Saint-Léonard, Montréal	1982 08 02	1985 à 1988 incl.
1860-1468 L'ASSOCIATION DU DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE DE LA RIVIÈRE ROUGE (A.D.T.R.R.)	Route rurale numéro 2, Calumet, Argenteuil	1982 08 10	1985 à 1988 incl.
1859-9894 L'ASSOCIATION MEMON DU QUÉBEC	460, rue Abelard bureau 2, Verdun, Montréal	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1860-3233 ASSUGESTION LTÉE	501, avenue Grande-Allée est, Québec	1982 08 20	1985 à 1988 incl.
1860-2110 ASSURANCE C. SUTTON LEBOUTILLIER INC.	39, Montée Sandy Beach, Gaspé, Gaspé-Est	1982 08 02	1985 à 1988 incl.
1204-7403 AUTO H. PELLETIER INC.	Auteuil, Laval	1971 03 16	1985 à 1988 incl.
1205-0175 AUTOMOBILE LATREILLE MONTRÉAL LTÉE	4184, rue St-André, Montréal	1971 02 24	1985 à 1988 incl.
1218-9726 AUTOMOBILE RIVIERA INC.	2566, chemin Chambly, Longueuil, Chambly	1972 02 22	1985 à 1988 incl.
1207-4415 AUTOMOBILES ANDRÉ FOURNIER INC.	843, rue Léwis, Waterloo, Shefford	1971 05 10	1985 à 1988 incl.
1860-2615 BAR ROBERTO INC.	97, rue St-Pierre, Saint-Constant, Laprairie	1982 08 05	1985 à 1988 incl.
1204-9516 BARGELLETTI LTD.	Montréal-Nord	1970 09 29	1985 à 1988 incl.
1212-6009 BARIVAL INC.	Rimouski	1971 02 06	1985 à 1988 incl.
1859-9571 BAR-CHALET ST-JÉRÔME INC.	454, rue Mélançon, Saint-Jérôme, Terrebonne	1982 07 26	1985 à 1988 incl.
1215-8283 BEAUHARNOIS SPORTS INC.	Beauharnois	1971 10 06	1985 à 1988 incl.
1208-7995 BEA'S FOODS INC.	4855, rue Sherbrooke ouest, Montréal	1971 04 28	1985 à 1988 incl.
1216-9967 LA BEIGNERIE QUÉBÉCOISE INC.	1632, avenue Damiron, Ancienne-Lorette, Québec	1971 10 08	1985 à 1988 incl.
1215-6543 LA BIJOUTERIE R B INC.	4255, rue Bélanger est, Montréal	1971 09 14	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1210-2158 BLAINVILLE ELECTRIC INC.	16, 89 ^e Avenue ouest, Blainville, Terrebonne	1971 02 16	1985 à 1988 incl.
1859-5306 BOIS DE CHAUFFAGE SAGUENAY INC.	339, rue Raymond, Chicoutimi	1982 07 12	1985 à 1988 incl.
1859-7302 LA BOÎTE À TEXTES INC.	376, rue du Roi, bureau 102, Québec	1982 07 29	1985 à 1988 incl.
1859-5777 LES BONNES VIEILLES MAISONS LTÉE	92, rue Sauvageau, Cap-de-la-Madeleine, Champlain	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1223-5206 BOTTIER DU NORD INC.	10730, rue Millen, Montréal	1971 02 26	1985 à 1988 incl.
1205-5794 BOUTIQUE À LA FONDUE SUISSE INC.	3505, Carré Rochon, Sainte-Foy, Québec	1971 03 16	1985 à 1988 incl.
1220-8393 BOUTIQUE CHIKITA INC.	239, rue Principale, Granby, Shefford	1971 12 20	1985 à 1988 incl.
1224-4679 LA BOUTIQUE DU MEUBLE DE GATINEAU LTÉE	Gatineau, Hull	1971 11 10	1985 à 1988 incl.
1216-4877 BOUTIQUE D'ESCOMPTE CÉLESTIN DION LTÉE	1, rue des Pins, Port-Cartier, Saguenay	1971 10 29	1985 à 1988 incl.
1224-0842 BOUTIQUE KARIC INC.	1390, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1972 03 01	1985 à 1988 incl.
1203-7800 BOUTIQUE LA PERRUQUE QUÉBÉCOISE ALMA INC.	2000, rue du Pont, Alma, Lac-Saint-Jean-Est	1970 08 12	1985 à 1988 incl.
1219-3751 BOUTIQUE LA PERRUQUE QUÉBÉCOISE (RIMOUSKI) INC.	Rimouski	1970 08 12	1985 à 1988 incl.
1203-8592 BOUTIQUE LE MONOCLE INC.	800, Place D'Youville, Québec	1970 10 26	1985 à 1988 incl.
1205-5323 LA BOUTIQUE LORNE PELLETIER INC.	1855, rue Royale, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1970 12 17	1985 à 1988 incl.
1201-6036 BOUTIQUE L'ARTISANE INC.	165, rue St-Paul est, Montréal	1970 08 04	1985 à 1988 incl.
1203-5333 BOUTIQUE MILÈNE DE MONTRÉAL INC.	300, rue Sicard, Sainte-Thérèse, Terrebonne	1970 11 09	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1222-7666 BOUTIQUE PUNCH INC.	6808, rue St-Hubert, Montréal	1972 02 11	1985 à 1988 incl.
1205-5448 BOUTIQUE V-21-S INC.	111, rue King ouest, Sherbrooke	1970 09 10	1985 à 1988 incl.
1218-7035 BOUTIQUE, INOUIK INC.	6363, rue St-Hubert, Montréal	1972 02 16	1985 à 1988 incl.
1213-7147 BRASSERIE ROLAND TREMBLAY INC.	269, rue St-Jean, Québec	1971 05 10	1985 à 1988 incl.
1220-6777 BUANDERIE IMPÉRIALE 1971 LTÉE	6, rue des Bains, Québec	1971 06 04	1985 à 1988 incl.
1201-6192 BUANDERIE ROYALE INC.	28, rue Place du Marché, Saint-Jean-sur-Richelieu, Saint-Jean	1970 04 24	1985 à 1988 incl.
1859-7328 B.E. INTACT INC.	2480, chemin Ste-Foy, Sainte-Foy, Québec	1982 07 30	1985 à 1988 incl.
1211-6950 C C ELECTRIC INC.	70, rue Clyde, Lachûte, Argenteuil	1970 12 18	1985 à 1988 incl.
1859-6106 C M S (CONSEILLER EN MÉTALLURGIE ET SOUDAGE) INC.	123, rue des Hirondelles, Lauzon, Lévis	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1226-2986 C P P DISTRIBUTORS & SERVICES INC.	Montréal	1971 06 16	1985 à 1988 incl.
1204-0804 CADIEUX T V LIMITED	1907, rue St-Pierre, Lemoyne, Chambly	1970 12 23	1985 à 1988 incl.
1201-6309 CADRI ROYAUME DE LA PIZZA INC.	529, rue St-Vallier ouest, Québec	1970 09 21	1985 à 1988 incl.
1209-9602 CAFÉ CASA DE MEXICO INC.	696, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1971 04 14	1985 à 1988 incl.
1222-1842 CANEVABEC INC.	2850, rue Delorme, Sherbrooke	1971 04 19	1985 à 1988 incl.
1207-5123 CANTEX TEXTILE PRINTERS LTD.	937, rue du Collège, Montréal	1970 11 12	1985 à 1988 incl.
1859-9043 CAN-HO INC.	45, rue des Peupliers, Val D'Or, Abitibi	1982 07 21	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1225-3969 CAPRICE SPORTSWEAR INC.	7080, rue Hutchison bureau 203, Montréal	1971 12 29	1985 à 1988 incl.
1203-3387 CAPRINA KNITWEAR MFG LTD.	1500, rue Antonio- Barbeau, Montréal	1969 09 22	1985 à 1988 incl.
1209-1716 CARNIVAL CASUALS INC.	1193, Place Phillips, bureau 71, Montréal	1971 05 27	1985 à 1988 incl.
1220-6165 LES CÈDRES LAURENTIENS INC.	126, rue Soucy, Matane	1972 01 04	1985 à 1988 incl.
1216-6724 CENTRE DE COUTURE PARENT INC.	Centre d'Achat Le Cavalier, Lasalle, Montréal	1971 09 28	1985 à 1988 incl.
1218-5625 CENTRE DE L'AUTO DUOLITE INC.	105, 3 ^e Avenue, Québec	1971 09 13	1985 à 1988 incl.
1217-5741 CENTRE DE SKI MONT STE-AGATHE INC.	Saint-Faustin, Terrebonne	1971 08 18	1985 à 1988 incl.
1215-1205 CENTRE DE SKI MT SAUVAGE INC.	11830, rue Poincaré, Montréal	1971 04 26	1985 à 1988 incl.
1224-4257 CENTRE DES LOISIRS DE SCOTSTOWN	Scotstown, Compton	1970 09 28	1985 à 1988 incl.
1216-0784 CENTRE DU COUVRE PLANCHER CANADIEN INC.	6915, rue Louis-Sicard, Saint-Léonard, Montréal	1971 12 28	1985 à 1988 incl.
1209-4207 LE CENTRE DU MARBRE LTÉE	185, rue Bélanger est, Montréal	1967 12 18	1985 à 1988 incl.
1205-2684 CENTRE D'ACHATS SYNDICAL DE MONTRÉAL INC.	2276, rue Ontario est, Montréal	1970 10 23	1985 à 1988 incl.
1859-8011 LE CENTRE D'ACTION ET D'ÉDUCATION POPULAIRE DE LAVAL INC.	Laval, Ile-Jésus	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1217-9602 CENTRE D'AUBAINES DE LONGUEUIL INC.	769, boulevard Ste-Foy, Longueuil, Chambly	1971 11 02	1985 à 1988 incl.
1860-1450 CERCLE SOCIAL DE SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL	5858, chemin Côte-des- Neiges, bureau 560, Montréal	1982 11 02	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1217-5147 CHAMPUIS INC.	367, boulevard Sauvé, local 240, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1971 07 02	1985 à 1988 incl.
1218-9734 CHANTIER BRAS LOUIS INC.	Saint-David-de-Falardeau, Chicoutimi	1971 02 15	1985 à 1988 incl.
1206-5926 CHARDANS LTD.	1769, rue Fleury est, Montréal	1971 04 02	1985 à 1988 incl.
1860-0635 CHAREST & ROBERT INC.	248, rue Parc Elgar, bureau 108, Verdun, Montréal	1982 07 28	1985 à 1988 incl.
1209-9438 CHAUSSURES GAGNON & FRÈRE INC.	260, rue St-Joseph est, Québec	1971 01 29	1985 à 1988 incl.
1222-4556 CHAUSSURES JAN LOU LTÉE	Centre D'Achats Rond Point, Lévis	1971 12 17	1985 à 1988 incl.
1201-8131 CHEZ TOTO INC.	1748, rue St-Denis, Montréal	1970 05 01	1985 à 1988 incl.
1203-7669 LA CIE ELECTRIQUE N R INC.	133, rue St-Charles, Sainte-Thérèse, Terrebonne	1971 01 20	1985 à 1988 incl.
1220-1034 CIRCOM CORP.	5455, rue Paré, Mont-Royal, Montréal	1971 12 28	1985 à 1988 incl.
1860-0403 CIRCUIT PETITE-NATION LTÉE	13 B, rue Matapédia, Gatineau, Hull	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1208-8365 CITY REFRIGERATION EQUIPMENT INC.	Montréal	1970 10 27	1985 à 1988 incl.
1202-3131 CLAUDE DESCHÈNES INC.	1545, boulevard Jean-Talon ouest, Charlesbourg, Québec	1970 12 18	1985 à 1988 incl.
1222-3616 CLIMATAIRE INC.	9674, rue Hochelaga, Montréal	1971 10 21	1985 à 1988 incl.
1860-1989 CLUB CANI-VAN INC.	Lac Drolet, Frontenac	1982 08 18	1985 à 1988 incl.
1203-8071 CLUB DE CHASSE ET DE PÊCHE BONNE FORTUNE	Montebello, Papineau	1970 01 20	1985 à 1988 incl.
1860-1575 CLUB DE LUTTE DU HAUT SAGUENAY	Chicoutimi	1982 08 11	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1860-1997 LE CLUB LES JEUNES SPORTIFS DE MONTRÉAL-NORD INC.	Montréal-Nord	1982 08 18	1985 à 1988 incl.
1859-6486 LE CLUB OPTIMISTE PONT-VIAU DE LAVAL INC.	Ile-Jésus, Laval	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1859-6973 LE CLUB PORSCHE 914 DU QUÉBEC.	6405, rue Louis-Sicard, Saint-Léonard, Montréal	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1860-1658 LE CLUB SOCIAL DES EMPLOYÉS DE PASCAL DE VILLE LASALLE	1819, avenue Dollard, Lasalle, Montréal	1982 08 12	1985 à 1988 incl.
1860-1211 CODISPRO INC.	552, boulevard Wilfrid Hamel, Québec	1982 08 13	1985 à 1988 incl.
1203-0987 LE COIN DES JEUNES DE ST-EUSTACHE INC.	315, boulevard Sauvé, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1970 09 01	1985 à 1988 incl.
1204-9607 COJAL LTÉE	800, avenue D'Youville, Québec	1971 03 03	1985 à 1988 incl.
1859-4655 COL-MEC INC.	1183, rue Lestrat, Baie-Comeau, Saguenay	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1225-7796 COMACO MAINTENANCE & CONSTRUCTION INC.	9674, rue Hochelaga, Montréal	1972 02 09	1985 à 1988 incl.
1859-8250 COMITÉ DE RESSOURCES EN FORMATION POUR LE TROISIÈME ÂGE DE L'OUEST DE L'ISLE (C.R.F.T.A.O.I.) INC.	538, Croissant Rockhill, Beaconsfield, Montréal	1982 08 18	1985 à 1988 incl.
1860-1781 COMITÉ SPORTIF TÉMISCAMIEN INC.	9, rue Notre-Dame de Lourdes, Ville-Marie, Témiscamingue	1982 08 16	1985 à 1988 incl.
1222-2360 LA COMPAGNIE DE BOIS EXPO INC.	410, boulevard Henri-Bourassa est, Montréal	1972 01 21	1985 à 1988 incl.
1859-5439 COMPAGNIE DE SERVICE DE CENTRE O.R.L. DE CARTIERVILLE INC.	5240, rue Salaberry, Montréal	1982 07 12	1985 à 1988 incl.
1210-3636 CONSTRUCTION ALVI INC.	29, 2 ^e Avenue, Mirabel, Deux-Montagnes	1969 07 30	1985 à 1988 incl.
1213-3518 CONSTRUCTION ET PLOMBERIE P S R INC.	3894, avenue Mance, Saint-Hubert, Chambly	1971 07 05	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1203-2116 CONSTRUCTION I & S LTÉE	7153, Côte des Neiges, Montréal	1964 08 07	1985 à 1988 incl.
1208-3580 CONSTRUCTION JOURNEAULT INC.	Saint-Etienne-de- Beaumont, Bellechasse	1971 03 19	1985 à 1988 incl.
1859-5629 CONSTRUCTION J.C. LAFRANCE INC.	34, rue Marsal, Lorraine, Terrebonne	1982 07 13	1985 à 1988 incl.
1201-8156 CONSTRUCTION MARSELEM INC.	Tour de la Bourse, bureau 2810, Montréal	1970 06 23	1985 à 1988 incl.
1213-1520 CONSTRUCTION YAMACHICHE LTÉE	7440, Place Boudreault, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1971 03 02	1985 à 1988 incl.
1201-6960 LES CONSTRUCTIONS GANBER LTÉE	Montréal	1969 10 07	1985 à 1988 incl.
1215-4555 LES CONSTRUCTIONS MÉDAILLE D'OR INC.	5, Place Bellerive, Laval, Ile-Jésus	1971 04 20	1985 à 1988 incl.
1212-3287 CONSTRUCTIONS PREFABEC INC.	1475, boulevard de L'Industrie, Beloeil, Verchères	1971 04 19	1985 à 1988 incl.
1217-9016 COPRAH INC.	520, rue D'Auvergne, Longueuil, Chambly	1971 09 09	1985 à 1988 incl.
1221-0498 COPY STATIC LTD.	1253, avenue McGill College, bureau 404, Montréal	1972 02 03	1985 à 1988 incl.
1220-0440 COSMALEA INC.	895, 1 ^{re} Avenue, Québec	1971 10 07	1985 à 1988 incl.
1211-7461 CÔTE NORD SPORTIF INC.	166, rue Père-Divet, Sept-Iles, Saguenay	1971 07 16	1985 à 1988 incl.
1218-0790 COURTIER INTER-COMTE INC.	11789, 1 ^{re} Avenue, Saint-Georges, Beauce	1971 04 15	1985 à 1988 incl.
1201-8305 CRÉATIONS DYNORA INC.	357, rue Villeneuve, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1970 10 15	1985 à 1988 incl.
1219-5517 CUSTOM WOODWORK RECREATIONAL INC.	Saint-Jérôme, Terrebonne	1971 03 15	1985 à 1988 incl.
1207-9893 DÉCARIE DATSUN LTÉE	5925, boulevard Décarie, Montréal	1971 05 21	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1223-9687 DÉCOR STYLISÉ LES ARTISANS INC.	276, 3 ^e Rang, Route rurale numéro 2, Saint-Augustin de Desmaures, Portneuf	1972 04 26	1985 à 1988 incl.
1216-4422 DEL-RIO FOOD PRODUCTS INC.	3558, avenue Colonial, Montréal	1971 06 07	1985 à 1988 incl.
1210-5029 DEMERS MICHON & ASSOCIÉS INC.	2149, boulevard Charest ouest, bureau 21, Sainte-Foy, Québec	1971 07 29	1985 à 1988 incl.
1860-2805 DÉPANNEUR REPENTIGNY INC.	21, rue Curé Dupont, Saint-Paul, Joliette	1982 08 06	1985 à 1988 incl.
1860-2409 DÉPANNEUR ST-JUDE INC.	1005, boulevard St-Jude sud, Alma, Lac-Saint-Jean-Est	1982 08 04	1985 à 1988 incl.
1217-2367 LE DESIGN D'HABITATIONS K. ET S. INC.	839, rue Ouimet, Saint-Jovite, Terrebonne	1971 07 09	1985 à 1988 incl.
1859-9324 DIRECTEMENT DU PROPRIÉTAIRE A.T. INC.	981, avenue Delorimier, Val D'Or, Abitibi	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1204-9177 DISPLAY PROMOTIONS INC.	1111, rue D'Argenson, Montréal	1970 12 15	1985 à 1988 incl.
1859-5959 DISTRIBUTION PIERRE ET CLAUDE, INC.	39, 52 ^e Avenue bureau 4, Montréal	1982 07 15	1985 à 1988 incl.
1209-4892 LES DISTRIBUTIONS BEAUBIEN INC.	1208, rue Beaubien est, Montréal	1971 04 01	1985 à 1988 incl.
1215-2732 DISTRIBUTIONS BILEX INC.	500, Place D'Armes bureau 1833, Montréal	1971 07 29	1985 à 1988 incl.
1203-0680 DOMESTIC ELECTRICAL APPLIANCE SERVICES LTD.	3200, boulevard Lapinière, Ville de Brossard, Lapraire	1970 10 07	1985 à 1988 incl.
1220-9888 DONAT PAQUET INC.	Charlesbourg, Québec	1971 11 03	1985 à 1988 incl.
1207-5917 DOUGHERTY HARRISON INC.	3385, boulevard Cavendish, Montréal	1971 05 12	1985 à 1988 incl.
1218-0303 DOVANNA FASHIONS INC.	3110, rue Remembrance, Lachine, Montréal	1971 12 22	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1210-0228 DRANNE INC.	6070, boulevard Robert, Saint-Léonard, Montréal	1971 02 11	1985 à 1988 incl.
1206-0109 DUFAUST HARDWARE LTD.	240, rue Aberdeen, Québec	1971 04 05	1985 à 1988 incl.
1214-5413 DUTEX CO LTD.	1520, rue Antonio Barbeau, Montréal	1964 09 08	1985 à 1988 incl.
1211-1548 EASTERN ELECTRONICS 1971 INC.	765, boulevard Laure, Sept-Iles, Saguenay	1971 06 04	1985 à 1988 incl.
1213-9580 LES ÉBÉNISTERIES A. C. G. INC.	6175, boulevard Métropolitain est, Saint-Léonard, Montréal	1971 04 14	1985 à 1988 incl.
1859-9068 LES ÉCURIES CLAU-MAR INC.	1, rue Notre-Dame, Lévis	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1220-1232 LES EMBALLAGES AERO-MARIN INC.	1930, boulevard Hymus, Dorval, Montréal	1970 11 02	1985 à 1988 incl.
1859-5454 LES ENTREPRISES ALEXANDRE LAMBERT INC.	178, rue Notre-Dame, L'Assomption	1982 07 13	1985 à 1988 incl.
1859-7088 LES ENTREPRISES ANDRÉ JOURDAIN INC.	3650, boulevard des Forges, Trois-Rivières, Saint-Maurice	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1211-5523 LES ENTREPRISES BEBER (LA TUQUE) INC.	342, rue St-Joseph, La Tuque, Champlain	1971 08 06	1985 à 1988 incl.
1219-0302 LES ENTREPRISES C ROULEAU INC.	1325, Route de L'Eglise, Sainte-Foy, Québec	1972 01 12	1985 à 1988 incl.
1218-4636 LES ENTREPRISES DE L'ILE PERROT INC.	2897, boulevard Perrot, Notre-Dame-de-L'Île- Perrot, Vaudreuil	1971 09 03	1985 à 1988 incl.
1210-8452 LES ENTREPRISES DOMINIQUE INC.	316, boulevard Industriel Châteauguay	1970 11 19	1985 à 1988 incl.
1860-0726 LES ENTREPRISES DU BONHOMME SEPT HEURES	1801, rue Nicolet, Montréal	1982 07 28	1985 à 1988 incl.
1220-9516 LES ENTREPRISES ESCARCEL INC.	908, rue St-Jean, Québec	1972 01 28	1985 à 1988 incl.
1207-6550 LES ENTREPRISES GERO INC.	2010, boulevard Père Lelièvre, Québec	1970 03 19	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1216-9033 ENTREPRISES HAGSAL LTÉE	7617, boulevard Les Galeries D'Anjou, Anjou, Montréal	1971 12 17	1985 à 1988 incl.
1211-2306 ENTREPRISES H. LEGAULT INC.	17860, boulevard Gouin ouest, Pierrefonds, Montréal	1971 03 01	1985 à 1988 incl.
1216-0750 LES ENTREPRISES KOKO LTÉE	6700, Côte des Neiges, Montréal	1971 06 28	1985 à 1988 incl.
1218-0469 LES ENTREPRISES LINE LTÉE	4, chemin de la Reine, Côteau-du-Lac, Soulanges	1971 10 04	1985 à 1988 incl.
1859-4580 LES ENTREPRISES MARIE LAVOIE INC.	254, rue Lamartine, Beauport, Québec	1982 07 08	1985 à 1988 incl.
1860-3084 LES ENTREPRISES QUÉBEC-ACADIE LTÉE	926, rue de Belvédère, Saint-Nicolas, Lévis	1982 08 17	1985 à 1988 incl.
1209-4074 LES ENTREPRISES S L P INC.	347, de la Montée Masson, Mascouche, L'Assomption	1971 02 15	1985 à 1988 incl.
1208-0768 ÉPICERIE ROGER INC.	Sept-Iles, Saguenay	1971 04 30	1985 à 1988 incl.
1859-6445 L'ÉQUIPE QUÉBÉCOISE D'INFORMATION PARLEMENTAIRE	1731, rue Pontgrave, Québec	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1213-9838 ÉQUIPEMENT L V R INC.	Saint-Georges-Est, Beauce	1971 08 02	1985 à 1988 incl.
1222-6940 LES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRONIQUES S L INC.	59, rue des Oblats ouest, Chicoutimi	1972 03 29	1985 à 1988 incl.
1219-3264 LES ÉQUIPEMENTS LUSSIER INC.	Sainte-Madeleine, Saint-Hyacinthe	1971 12 23	1985 à 1988 incl.
1860-2607 LES EXCAVATIONS M.S. INC.	999, rue des Lacs, Bellefeuille, Terrebonne	1982 08 05	1985 à 1988 incl.
1860-0379 EXERTEC LTÉE	54, avenue Thornhill, Westmount, Montréal	1982 07 26	1985 à 1988 incl.
1212-3113 EXPO TÉLÉ-COULEUR INC.	1398, rue Beaudien est, Montréal	1970 12 03	1985 à 1988 incl.
1212-9730 E. F. SAVOIE INC.	Escuminac, Bonaventure	1971 03 31	1985 à 1988 incl.
1203-0227 FASHION PLUS NECKWEAR INC.	7080, rue Hutchison, Montréal	1970 09 09	1985 à 1988 incl.
1860-1252 FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DU CERF-VOLANT	1871, avenue Maufils, Québec	1982 08 05	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1860-1500 FÉDÉRATION SPORTIVE 76 INC.	Montréal	1982 08 10	1985 à 1988 incl.
1218-5062 FÉMINA SPORTS INC.	354, rue St-Joseph est, Québec	1972 01 04	1985 à 1988 incl.
1219-4213 FENÊTRES ÉTOILE LTÉE	8525, boulevard Décarie, Mont-Royal, Montréal	1972 01 24	1985 à 1988 incl.
1202-6431 FERME SAVAGE INC.	6, Place Belcourt, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	1959 11 04	1985 à 1988 incl.
1859-5678 LA FERME TRIMOUSSE (1982) INC.	924, Rang St-Louis, Delisle, Lac-Saint-Jean- Est	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1210-3347 FERNAND MURPHY CONSTRUCTION INC.	Châteauguay	1968 08 16	1985 à 1988 incl.
1214-2295 FERNANDO'S DELICATESSEN INC.	856, rue Ste-Catherine est, Montréal	1971 08 17	1985 à 1988 incl.
1859-7146 LE FESTIVAL DES MASCOTTES DU QUÉBEC INC.	776, rue de Brouage, Boucherville, Chambly	1982 07 26	1985 à 1988 incl.
1206-1065 FIBER COAT COVERINGS LTD.	7, rue Charlebois, Rigaud, Vaudreuil	1970 11 30	1985 à 1988 incl.
1225-1187 FIBRE DE VERRE ST-LAURENT LTÉE	506, boulevard Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine, Champlain	1972 02 24	1985 à 1988 incl.
1205-2619 LES FIBRES DE VERRE DU QUÉBEC INC.	Saint-Lambert-de-Lauzon, Lévis	1971 03 02	1985 à 1988 incl.
1859-7815 LES FILMS MICHEL CÔTÉ INC.	4380, rue Provost, Lachine, Montréal	1982 07 20	1985 à 1988 incl.
1212-3931 FLEURISTE JEANRO INC.	280, boulevard Fort St-Louis, Boucherville, Chambly	1971 05 03	1985 à 1988 incl.
1226-5872 FLUID EQUIPMENT ENTERPRISES (MONTRÉAL) LTD.	267, rue St-Jacques, Longueuil, Chambly	1972 04 10	1985 à 1988 incl.
1226-1731 FOIRE NORD AMÉRICAINNE DE LA MUSIQUE INC.	1275, rue Champlain, Duvernay, Laval	1970 10 13	1985 à 1988 incl.
1860-1880 FONDATION JONATHAN QUIRION INC.	Saint-Georges, Beauce	1982 08 17	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1224-8761 FORMA CONSTRUCTION INC.	595, Montée du Moulin, Saint-François, Laval	1971 10 25	1985 à 1988 incl.
1213-2973 FOURNISSEURS DE NOURRITURE D'ANIMAUX M. D. J. LTÉE	716, rue St-Michel, Terrebonne	1965 09 02	1985 à 1988 incl.
1860-2292 FOURNISSEURS INTERCHANGE INC.	226, chemin Dufferin, Hampstead, Montréal	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1225-4215 FOURNITURES D'HOPITAUX QUÉBEC LTÉE	1401, rue Legendre ouest, Montréal	1971 08 19	1985 à 1988 incl.
1206-6445 FOURRURES GILLES CHATELAIN INC.	65, rue Sherbrooke est, Montréal	1971 05 10	1985 à 1988 incl.
1223-1528 FOURRURES LAC ST-JEAN LTÉE	133, avenue du Pont sud, Alma, Lac Saint-Jean-Est	1971 06 08	1985 à 1988 incl.
1207-3144 LE FOYER DE LA FUTURE MÉNAGÈRE LTÉE	5363, 12 ^e Avenue, Montréal	1970 10 09	1985 à 1988 incl.
1208-3481 FRANCONET INC.	256, rue Strasbourg, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	1971 01 11	1985 à 1988 incl.
1204-0085 FREDETTE AUTO INC.	Route rurale numéro 2, Bromptonville, Richmond	1970 09 02	1985 à 1988 incl.
1209-7820 G B R TRUCK SPECIALISTS INC.	Boulevard Bourque, Rock Forest, Sherbrooke	1971 03 17	1985 à 1988 incl.
1203-6729 GARAGE B TURGEON INC.	Montréal	1970 09 16	1985 à 1988 incl.
1221-4698 GARAGE G. CORMIER INC.	3915, rue de Rouen, Montréal	1971 12 09	1985 à 1988 incl.
1860-2334 GARAGE MARCEL HÉON INC.	3855, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud, Champlain	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1859-5603 GARAGE ROBERT OUELLET INC.	961, 4 ^e Avenue, Fabreville, Laval	1982 07 13	1985 à 1988 incl.
1205-6073 GEEJAY ENTERPRISES LTD.	4335, avenue Verdun, Verdun, Montréal	1971 03 09	1985 à 1988 incl.
1214-8656 GERED TUBE AND CORE INC.	Montréal	1971 03 29	1985 à 1988 incl.
1859-7393 GESTION BERNARD-FLAMBERT INC.	13565, 2 ^e Avenue, Saint-Georges, Beauce	1982 08 02	1985 à 1988 incl.
1859-6080 GESTION CAMBEL INC.	777, avenue Ste-Hélène, Longueuil, Chambly	1982 07 13	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1859-4648 GESTION C.L.M. INC.	31, place du Paysan, Saint-Romuald, Lévis	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1860-0098 GESTION NORMAND NAULT INC.	387, rue St-Joseph, Laurier-Station, Lotbinière	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1215-1023 GIFFARD CONSTRUCTION INC.	Beauport, Québec	1971 06 01	1985 à 1988 incl.
1859-9399 GILLES APOLLON MULTI SERVICES INC.	5462, boulevard Henri- Bourassa est, Montréal-Nord	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1225-0353 GOLDIGGERS FASHIONS INC.	111, rue Chabanel ouest, Montréal	1972 04 24	1985 à 1988 incl.
1213-9754 GRAND PRIX CHESTERFIELD LTD.	8832, rue Pascal Gagnon, Saint-Léonard, Montréal	1971 09 27	1985 à 1988 incl.
1201-5970 GRAPHIC COMMUNICATIONS INC.	6999, chemin Côte des Neiges, Montréal	1970 02 05	1985 à 1988 incl.
1859-5207 GRAPHIQUE 81 INC.	10445, boulevard Gouin ouest, Roxboro, Montréal	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1215-7863 GRAVEL SPORTS INC.	5728, boulevard Industriel, Montréal-Nord	1970 10 21	1985 à 1988 incl.
1220-9631 GROOVY MANUFACTURING INC.	80, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	1972 02 14	1985 à 1988 incl.
1859-5223 LE GROUPE B.G.M.P. IMMOBILIER INC.	707, rue St-Jean, Québec	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1202-6332 GROUPE DE COMMUNICATIONS RADIALES INC.	Montréal	1970 11 02	1985 à 1988 incl.
1209-3654 GRUES MOBILES GAUTHIER INC.	3239, rue Baldwin, Montréal	1971 02 11	1985 à 1988 incl.
1213-4037 GUY VADNAIS INC.	Saint-Laurent, Montréal	1971 06 08	1985 à 1988 incl.
1219-1722 G. BELISLE CONSTRUCTION INC.	Laval, Ile-Jésus	1971 08 06	1985 à 1988 incl.
1210-4337 H P TEXTILES INC.	814, boulevard de L'Industrie, Joliette	1971 02 26	1985 à 1988 incl.
1860-1237 HABITAT CONSEIL R.M. INC.	2144, boulevard Hamel, Québec	1982 08 13	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1206-5199 HABITATION MAURICIENNE INC.	1960, rue St-Maurice nord, Sainte-Marthe, Cap-de-la- Madeleine, Champlain	1970 11 10	1985 à 1988 incl.
1218-3836 HALLMARK ADVERTISING INC.	55, rue Louvain ouest, Montréal	1971 03 11	1985 à 1988 incl.
1217-3894 HARMEL ENTERPRISES INC.	47, boulevard Brunswick, Dollard-des-Ormeaux, Montréal	1971 01 28	1985 à 1988 incl.
1211-5010 HÔTEL AYLMEYER INC.	115, rue Principale, Aylmer, Gatineau	1970 11 10	1985 à 1988 incl.
1212-5555 HO-REST CORP.	3175, rue Bélanger est, Montréal	1966 02 11	1985 à 1988 incl.
1859-9498 IMMEUBLES MONTRÉAL SUD INC.	928, rue Boissy, Saint-Lambert, Chambly	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1225-4371 LES IMMEUBLES RÉGENCE LTÉE	1701, 1 ^{re} Avenue, Québec	1968 11 15	1985 à 1988 incl.
1210-4105 LES IMPORTATIONS D. & D. INC.	10777, Place Moisan, Montréal-Nord	1971 02 10	1985 à 1988 incl.
1218-9080 IMPRIMERIE LE GUIDE INC.	1130, rue Notre-Dame nord, Sainte-Marie, Beauce	1970 05 20	1985 à 1988 incl.
1210-5060 LES INDUSTRIES CHAMBEC INC.	Bécancour, Nicolet	1970 03 12	1985 à 1988 incl.
1217-3753 LES INDUSTRIES SHER MONT LIMITÉE	Route rurale numéro 2, Bromptonville, Richmond	1969 10 10	1985 à 1988 incl.
1216-3705 LES INDUSTRIES SUR CHEM INC.	5695, rue Grandes Prairies, bureau 120, Saint-Léonard, Montréal	1971 09 27	1985 à 1988 incl.
1219-4205 INOVEC LIMITÉE	845, rue St-Jean, Québec	1972 01 07	1985 à 1988 incl.
1860-1484 INSTITUT QUÉBÉCOIS DE PARTICIPATION DANS L'ENTREPRISE	Montréal	1982 08 11	1985 à 1988 incl.
1860-0445 LES INVESTISSEMENTS A.D. INC.	812, rue du Château, Mont Saint-Hilaire, Rouville	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1859-9100 INVESTISSEMENTS DRL LTÉE	4085, rue Dudemaine, Montréal	1982 07 21	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1214-5785 INVESTISSEMENTS YEE LTÉE	2665, chemin Chambly, Longueuil, Chambly	1971 04 22	1985 à 1988 incl.
1215-7301 ISOLATION DU BAS ST-LAURENT INC.	184, rue Ouellet ouest, Rimouski	1971 05 03	1985 à 1988 incl.
1207-2682 J ELDOR DAIGNEAULT INC.	7692, rue St-Denis, Montréal	1971 03 30	1985 à 1988 incl.
1224-8290 J P COURNOYER LTÉE	60, rue Desmarteau, Boucherville, Chambly	1971 12 28	1985 à 1988 incl.
1225-6954 JACODET INC.	Montréal-Nord	1972 05 01	1985 à 1988 incl.
1206-9803 JACQUES BRASSARD LTÉE	255, rue de la Normandie, Chicoutimi	1970 08 03	1985 à 1988 incl.
1209-0635 JAMES ENTERPRISES INC.	7018, chemin Côte-St-Luc, Montréal	1971 05 13	1985 à 1988 incl.
1859-7443 JASMIN MAITRE-MENUISIER.	22, avenue du Pacifique, Laval-des-Rapides, Laval	1982 07 15	1985 à 1988 incl.
1209-9834 JAY INDUSTRIES INC.	4900, rue Hickmore, Saint-Laurent, Montréal	1971 06 15	1985 à 1988 incl.
1859-8870 LES JEUNES ABEILLES	667, rue Champlain, Saint-Georges-de- Clarenceville, Missisquoi	1982 08 03	1985 à 1988 incl.
1224-5742 JOKINEN & ASSOCIÉS CIE LIMITÉE	192, rue Morin, Sainte-Adèle, Terrebonne	1972 01 25	1985 à 1988 incl.
1215-1502 J. A. PERRON INC.	492, rue Cardinal-Léger, Coaticook, Stanstead	1970 12 21	1985 à 1988 incl.
1859-5116 J.B.G. NATURE INC.	1405, rue Bishop bureau 210, Montréal	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1213-5166 J.L.D. AUTOMOBILES INC.	850, rue Grande-Côte, Berthierville, Berthier	1971 09 16	1985 à 1988 incl.
1204-6132 L P FONTAINE ET FRÈRE INC.	723, rue Mont-Royal est, Montréal	1970 09 21	1985 à 1988 incl.
1209-2813 L P LANGLOIS & FILS INC.	Route nationale ouest, Amqui, Matapédia	1971 07 21	1985 à 1988 incl.
1206-8607 LABORATOIRES ANGER LTÉE	8036, rue Jarry est, Anjou, Montréal	1971 03 30	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1212-3865 LAMO CARPETS INC.	140, rue Talon, Saint-Luc, Saint-Jean	1971 06 21	1985 à 1988 incl.
1202-2703 LAMTROL INC.	4527, rue St-Denis, Montréal	1970 08 28	1985 à 1988 incl.
1214-1081 LANA LINGERIE MFG. CO. LTD.	Montréal	1971 06 08	1985 à 1988 incl.
1220-2917 LAPLANTE & TREMBLAY INC.	1919, rue St-Pierre, Lemoyne, Chambly	1972 02 28	1985 à 1988 incl.
1212-7155 LAURENT BLAIN TRANSPORT LTÉE	662, rue Boulé, Longueuil, Chambly	1968 03 04	1985 à 1988 incl.
1218-8561 LAURION & MOREL INC.	145, rue Jetté, Notre-Dame-des-Prairies, Joliette	1971 06 08	1985 à 1988 incl.
1219-2506 LEMAY ELECTRIC INC.	141, rue Beauchemin, Cap-de-la-Madeleine, Champlain	1971 06 04	1985 à 1988 incl.
1217-1161 LENNOX PANTS INC.	Montréal	1971 12 09	1985 à 1988 incl.
1204-6660 LÉON FLEURENT INC.	Route 3, Nicolet-Sud	1971 01 04	1985 à 1988 incl.
1204-2412 LÉONCE BÉDARD LTÉE	484, boulevard Jean-Noël Tremblay, Chicoutimi	1968 03 08	1985 à 1988 incl.
1203-4740 LERTONE RESTAURANT EQUIPMENT LTD.	Montréal	1970 10 15	1985 à 1988 incl.
1221-6313 LIBRAIRIE PUBLICATIONS CHOISIES INC.	1662, 5 ^e Avenue, Shawinigan-Sud, Champlain	1971 11 08	1985 à 1988 incl.
1859-6478 LIGUE DE BASEBALL DE VAL D'OR INC.	1002, 4 ^e Avenue, Val D'Or, Abitibi	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1859-4986 LOISIRS JEUNES ADULTES DE MONTRÉAL INC.	Montréal	1982 07 12	1985 à 1988 incl.
1218-6557 LORRAINE AUTOMOBILE INC.	307, rue St-Eustache, Saint-Eustache, Deux-Montagnes	1971 11 26	1985 à 1988 incl.
1859-7849 LOSUTES INC.	723, avenue des Mélézes, Sainte-Foy, Québec	1982 07 20	1985 à 1988 incl.
1215-4936 LOUIS LÉONARD AUTO INC.	2020, boulevard des Laurentides, Chomedey, Laval	1971 10 08	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1206-3749 LUC ROY (1973) INC.	1837, avenue Laval, Longueuil, Chambly	1969 12 15	1985 à 1988 incl.
1214-2527 LUVIT INC.	9820, rue Meilleur, Montréal	1971 09 30	1985 à 1988 incl.
1212-5407 LUX FORM CONSTRUCTION INC.	1860, avenue Labonté, Longueuil, Chambly	1971 04 29	1985 à 1988 incl.
1218-0675 M A S H CREATIONS LTD.	160 rue St-Viateur est, bureau 404 A, Montréal	1971 10 28	1985 à 1988 incl.
1208-1303 M C PROVISIONS INC.	643, boulevard Marie-Victorin, Boucherville, Chambly	1964 02 06	1985 à 1988 incl.
1212-8690 M H COUPEY (1971) INC.	352, avenue St-Sacrement, Québec	1971 07 20	1985 à 1988 incl.
1214-2535 LES MACHINERIES JABCO LTÉE	1190, rue Galt est, Sherbrooke	1971 08 20	1985 à 1988 incl.
1210-7751 MAGASIN VERTCO INC.	281, rue Richelieu, Saint-Jean	1971 06 18	1985 à 1988 incl.
1219-7547 LA MAISON DE FRUITS ET DE FLEURS DE MONTRÉAL INC.	1809, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1971 10 04	1985 à 1988 incl.
1203-6752 LA MAISON DES ARTISANS DU KÉBEC INC.	203, rue Racine, Loretteville, Québec	1970 11 24	1985 à 1988 incl.
1222-8748 LA MAISON DU JOUET FRANCAIS INC.	6, rue Calumet Mart C, Place Bonaventure, Montréal	1971 11 11	1985 à 1988 incl.
1204-7197 MAISONS MOBILES CHIBOUGAMAU INC.	957, 3 ^e Rue, Chibougamau, Territoire du Nouveau- Québec	1971 04 06	1985 à 1988 incl.
1206-7914 MANUFACTURE D'HABITS DE MONTRÉAL NORD INC.	4315, rue Charleroi, Montréal-Nord	1970 12 29	1985 à 1988 incl.
1206-5637 MANUFACTURE D'HABITS VERDUN INC.	3980, rue Wellington, Verdun, Montréal	1971 02 01	1985 à 1988 incl.
1220-4947 MARC CASTONGUAY INC.	1169, rue St-Paul, Saint-Félicien, Lac-Saint-Jean-Ouest	1969 12 03	1985 à 1988 incl.
1217-2573 MARCELLO PIZZA INC.	Laval, Ile-Jésus	1971 06 02	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1859-6189 LE MARCHAND DE FINES HERBES DE LA CAPITALE INC.	1134, rue St-Jean, Québec	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1860-0494 MARCHÉ CHARETTE ET PAQUIN INC.	111, rue Blainville est, Sainte-Thérèse, Terrebonne	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1201-6333 MARCO 5-10-15 INC.	56, rue Dequen, Mistassini, Lac-Saint- Jean-Ouest	1970 10 30	1985 à 1988 incl.
1212-1802 MARNO SUIT MANUFACTURERS LTD.	209, boulevard Labelle, Rosemère, Terrebonne	1971 04 19	1985 à 1988 incl.
1221-5703 MARQUIS MEN'S WEAR LTD.	1930, rue St-Martin, Laval, Ile-Jésus	1972 01 07	1985 à 1988 incl.
1209-5147 MARTIAL BEAUDOIN INC.	511, rue Principale, Saint-Luc, Champlain	1971 05 26	1985 à 1988 incl.
1205-4631 MASBEC CONSTRUCTION INC.	3040, rue Ste-Marie, Mascouche, L'Assomption	1970 09 09	1985 à 1988 incl.
1221-6271 MEKA AUTOMOBILES INC.	281, avenue Taschereau, Québec	1972 04 24	1985 à 1988 incl.
1225-2011 MERCERIE LE DIPLOMATE INC.	1650, rue St-Zotique est, Montréal	1971 10 15	1985 à 1988 incl.
1218-6565 MERITT MANUFACTURING CO. LTD.	Montréal	1957 02 05	1985 à 1988 incl.
1218-0311 MÉTAL ÉLITE LTÉE	1305, rue Newton, Parc Industriel Edison, Boucherville, Chambly	1971 11 24	1985 à 1988 incl.
1223-7012 MÉTIER D'ART LA QUÉBÉCOISE INC.	1001, rue Fleury est, Montréal	1971 12 23	1985 à 1988 incl.
1212-2719 METROPOLITAN RADIO MOBILE INC.	8517, rue Grouard, Saint-Léonard, Montréal	1971 03 08	1985 à 1988 incl.
1202-7744 MEUBLE DU PRINCE INC.	141, rue Prince, Sorel, Richelieu	1970 08 07	1985 à 1988 incl.
1225-8364 LES MEUBLES ROSEMÈRE INC.	332, chemin Grande Côte, Rosemère, Terrebonne	1972 05 17	1985 à 1988 incl.
1210-9799 MEUBLES ST-BRUNO LTÉE	1420, rue Montarville, Saint-Bruno-de- Montarville, Chambly	1971 03 29	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1202-7942 LES MEUBLES SYLVESTRE LTÉE	1871, rue St-Laurent, Saint-Barthelemy, Berthier	1970 11 20	1985 à 1988 incl
1216-2871 LES MEUBLES TRADITION INC.	203, rue Racine, Loretteville, Québec	1971 10 15	1985 à 1988 incl
1860-2391 MICHEL ET MICHELLE LALONDE INC.	17355, rue Charron bureau 6, Saint-Hyacinthe	1982 08 04	1985 à 1988 incl
1206-8854 MOCON INC.	1010, rue Ste-Catherine ouest, bureau 926, Montréal	1968 05 07	1985 à 1988 incl.
1219-9964 MOD PANT SHACK LIMITED	1811, rue Ste-Catherine ouest, Montréal	1971 12 14	1985 à 1988 incl.
1213-0274 LA MODE JO ANNE LTÉE	7390, boulevard des Laurentides, Auteuil, Laval	1971 08 10	1985 à 1988 incl.
1210-5979 MODERN SEPTIC TANK INC.	Magog, Stanstead	1971 04 13	1985 à 1988 incl.
1221-9028 MONNOIR CONSTRUCTION INC.	84, avenue Riendeau, Varennes, Verchères	1968 04 02	1985 à 1988 incl.
1202-6480 MONTRÉAL SMART FIT FASHIONS INC.	7101, avenue du Parc, Montréal	1970 10 29	1985 à 1988 incl.
1215-8556 MORRISON & CO. LTD.	640, avenue Lépine, Dorval, Montréal	1971 11 17	1985 à 1988 incl.
1203-8857 MOTEL ANSE AU SABLE INC.	1155, rue St-Germain, Rimouski	1970 01 26	1985 à 1988 incl.
1215-9299 MULTISPORTS INC.	1246, rue Van Horne, Outremont, Montréal	1971 11 19	1985 à 1988 incl.
1859-6221 M-C-R-ROBERT INC.	3036, rue Masson, Montréal	1982 07 19	1985 à 1988 incl.
1859-9704 NATURACOEUR (QUÉBEC)	184, rue Quevillon, Varennes, Verchères	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1221-4854 NEW EXPO ART CENTER LTD.	2395, rue Cartier, Montréal	1971 12 20	1985 à 1988 incl.
1215-3037 NEW GALAXY RECORDS INC.	Montréal	1971 03 29	1985 à 1988 incl.
1219-4338 NOMAD SALES INC.	9500, rue Meilleur, Montréal	1967 09 18	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1859-6759 LES NOMADES (VALLEYFIELD) M.C. INC.	1038, rue Principale, Rivière-Beaudette, Soulanges	1982 07 19	1985 à 1988 incl.
1206-5389 NORCRISTAL INC.	Sept-Iles, Saguenay	1971 03 25	1985 à 1988 incl.
1219-4627 NORMANDIE CAMPING & SPORT INC.	16062, rue Sherbrooke est, Montréal	1971 12 09	1985 à 1988 incl.
1202-7371 NORTH HATLEY SKI AREA COMPANY LTD.	150, rue Frontenac, Sherbrooke	1967 01 16	1985 à 1988 incl.
1859-6379 NUIT DE POÉSIE DE BOUCHERVILLE	20, rue Pierre Boucher, Boucherville, Chambly	1982 04 07	1985 à 1988 incl.
1222-2550 OFFICIER COMMANDANT LES FUSILLERS MONT-ROYAL	3721, avenue Henri-Julien, Montréal	1972 05 08	1985 à 1988 incl.
1207-8374 OMAR DEPARTMENT STORE INC.	284, boulevard Sir Wilfrid Laurier, Beloeil, Verchères	1970 10 22	1985 à 1988 incl.
1219-7919 OUELLET & COUTURE INC.	485, avenue Perreault, Sept-Iles, Saguenay	1971 05 21	1985 à 1988 incl.
1205-7030 O'CONNELL DONOHUE LTD.	1440, rue Towers bureau 100, Montréal	1970 10 28	1985 à 1988 incl.
1223-8606 PAJORA INC.	Sainte-Agathe-des-Monts, Terrebonne	1972 03 30	1985 à 1988 incl.
1860-0411 AU PALAIS DE L'ADRESSE INC.	3875, rue Nancy, Fabreville, Laval	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1226-4768 LES PAPIETIERS ZONE INC.	1895, 46 ^e Avenue, Lachine, Montréal	1972 03 17	1985 à 1988 incl.
1209-2144 PARK PLACE DELI-RESTAURANT INC.	7101, avenue du Parc, Montréal	1970 12 16	1985 à 1988 incl.
1201-6689 PÂTISSERIE ÉCLAIR LTÉE	912, rue de Puyjalon, Baie-Comeau, Saguenay	1970 11 17	1985 à 1988 incl.
1205-0423 PAUL ROY INC.	Tring-Jonction, Beauce	1970 10 30	1985 à 1988 incl.
1859-5827 PAVÉS IMBRIQUÉS RIVE SUD INC.	1044, boulevard Richelieu, Beloeil, Verchères	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1205-2817 PHILIPS OPTICAL MFG CO. LTD.	Montréal	1971 01 25	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1222-1552 PHOTOCOPIE MODERNE QUÉBEC LTÉE	289, 4 ^e Rue, Québec	1972 04 10	1985 à 1988 incl.
1201-7984 LES PIÈCES D'AUTO C.E.R. INC.	140, rue Dorion, Drummondville, Drummond	1970 12 16	1985 à 1988 incl.
1217-4298 PIÈCES D'AUTOS LALIBERTÉ INC.	1315, rue Ontario est, Montréal	1971 06 01	1985 à 1988 incl.
1212-4046 PIERRE NORMANDIN INC.	3, Plaza Valencia, Châteauguay	1971 09 30	1985 à 1988 incl.
1221-8293 PINK PANTER BOUTIQUE INC.	Montréal	1972 01 10	1985 à 1988 incl.
1206-2030 LES PISCINES ROSE MER LIMITÉE	477, boulevard des Laurentides, Laval, Ile-Jésus	1970 12 03	1985 à 1988 incl.
1202-0459 PIZZAGALLI INC.	4244, rue des Sauges, Charlesbourg, Québec	1970 09 28	1985 à 1988 incl.
1218-8637 PLACE AYLMER INC.	36, rue Moselle, Aylmer, Gatineau	1971 09 20	1985 à 1988 incl.
1859-9027 PLACE DU CARREFOUR INC.	3026, rue des Chênes bureau 302, Sherbrooke	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1860-0718 LE PLAN BERNARD INC.	2725, Place Gilles Vigneault, Sainte-Foy, Québec	1982 07 28	1985 à 1988 incl.
1216-3531 PLOMBELEC INC.	1875, rue de la Normandie, Québec	1971 09 28	1985 à 1988 incl.
1214-1784 PLOMBERIE ÉLECTRICITÉ J.L.R. INC.	2605, rue Bélanger, Montréal	1971 04 14	1985 à 1988 incl.
1219-1029 PLOMBERIE ET CHAUFFAGE MORIN ET FRÈRES INC.	265, avenue Duluth est, Montréal	1971 08 19	1985 à 1988 incl.
1860-1062 PLURINOV INC.	1471, rue Emilien- Rochette, Ancienne-Lorette, Québec	1982 08 11	1985 à 1988 incl.
1224-3820 POITRAS KOVACS & ASSOCIÉS LTÉE	620, boulevard St-Cyrille ouest, Québec	1972 03 01	1985 à 1988 incl.
1218-6797 POP DISCOUNT STORES LTD.	1090, rue Notre-Dame, Lachine, Montréal	1971 12 22	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1214-7575 LES PRODUCTEURS DES CANTONS DE L'EST INC.	545, boulevard Laurier, Beloeil, Verchères	1971 05 18	1985 à 1988 incl.
1219-3678 PRODUCTION COLLIN & FRÈRES INC.	1525, rue Leduc, Charlesbourg, Québec	1971 12 23	1985 à 1988 incl.
1860-3126 PRODUCTIONS ROUQUIN INC.	560, avenue St-Albert, Manseau, Nicolet	1982 08 18	1985 à 1988 incl.
1201-4486 PROJEX FILMS INC.	151, rue St-Paul ouest, Montréal	1970 10 14	1985 à 1988 incl.
1209-1591 LES PROMOTIONS ÉCONOMIQUES INC.	Charlesbourg, Québec	1971 06 25	1985 à 1988 incl.
1219-3314 PROTEXPLO INC.	2240, rue Pitt, Montréal	1972 01 12	1985 à 1988 incl.
1208-5866 PROVISIONS LAURENTIDES INC.	31, rue Grenon, Pont-Viau, Laval	1971 02 02	1985 à 1988 incl.
1201-9154 LES PUBLICATIONS LOUISE INC.	3819, rue Mentana, Montréal	1968 11 14	1985 à 1988 incl.
1859-8482 LES PUBLICATIONS SORTIE INC.	Montréal	1982 07 27	1985 à 1988 incl.
1215-7699 PUBLICITÉ JICO-ART INC.	39, rue Martel, Loretteville, Québec	1971 10 08	1985 à 1988 incl.
1217-4728 PUBLICITÉ-PROMOTION NORD-AMÉRIQUE INC.	2025 A, rue Masson, Montréal	1971 06 03	1985 à 1988 incl.
1213-5430 QUÉBEC MINI PUTT INC.	60, avenue Grande Allée ouest, Québec	1971 03 25	1985 à 1988 incl.
1202-3313 QUINCAILLERIE CHATELAINE INC.	280, boulevard Fort St-Louis, Boucherville, Chambly	1970 07 08	1985 à 1988 incl.
1219-4288 QUINCAILLERIE ÉCHO INC.	10396, boulevard Gouin, Roxboro, Montréal	1971 12 30	1985 à 1988 incl.
1209-4421 QUINCAILLERIE PRE PARE INC.	336, avenue du Collège, East Broughton, Beauce	1970 03 11	1985 à 1988 incl.
1216-9330 RAVEL MFG. LTD.	35, Croissant Roxton, Montréal-Ouest	1945 02 07	1985 à 1988 incl.
1216-6609 REBRO CONSTRUCTION INC.	5125, Terrasse Labrosse, Saint-Hubert, Chambly	1971 08 11	1985 à 1988 incl.
1859-4283 REGROUPEMENT DE CENTRE CULTUREL DE LENNOXVILLE	8, rue Academy, Lennoxville, Sherbrooke	1982 07 20	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1859-8615 REGROUPEMENT DES INTERVENANTS DE L'INDUSTRIE DU CINÉMA DE L'EST DU QUÉBEC (R.I.I.C.E.Q.) INC.	159 A, rue Fraser, Rivière-du-Loup	1982 07 30	1985 à 1988 incl.
1224-4331 RENÉ DAIGLE INC.	Evain, Témiscamingue	1972 03 20	1985 à 1988 incl.
1860-1021 RENÉ DUCHESNEAU SERVICE PROFEU DU QUÉBEC INC.	550, rue Max Gros-Louis, Wendake, Québec	1982 08 10	1985 à 1988 incl.
1859-5314 LES RESSOURCES CONCORDE INC.	127, rue St-Pierre, Montréal	1982 07 12	1985 à 1988 incl.
1224-3754 RESTAURANT 2 PLUS 1 INC.	963, rue Vanier, Saint-Vincent-de-Paul, Laval	1971 12 03	1985 à 1988 incl.
1217-6426 RESTAURANT DIONYSOS INC.	5301, avenue du Parc, Montréal	1971 10 15	1985 à 1988 incl.
1211-0946 RESTAURANT DON QUICHOTTE INC.	1050, rue Mgr Langlois, Saint-Timothée, Beauharnois	1971 06 25	1985 à 1988 incl.
1202-7595 RESTAURANT LA MER LTÉE	1220, rue Crescent, Montréal	1970 12 02	1985 à 1988 incl.
1205-1827 RESTAURANT LE GRAND MONTRÉAL INC.	Montréal	1970 12 14	1985 à 1988 incl.
1201-9600 RESTAURANT LE SUCRIER INC.	6514, rue St-Hubert, Montréal	1970 11 17	1985 à 1988 incl.
1859-4614 RESTAURANT MARYSOL INC.	21 A, Route 116, Warwick, Arthabaska	1982 07 08	1985 à 1988 incl.
1860-3225 RESTAURANT PORTORAFINA INC.	5850, 3 ^e Avenue est bureau 6, Charlesbourg, Québec	1982 08 20	1985 à 1988 incl.
1215-4001 RESTAURANT RENDEZ-VOUS DE JONQUIÈRE INC.	654, rue St-Dominique, Jonquière, Chicoutimi	1971 07 28	1985 à 1988 incl.
1859-5272 RESTAURANT RUSTIC INC.	17920, rue St-Louis, Saint-Hyacinthe	1982 07 09	1985 à 1988 incl.
1218-5633 REVÊTEMENTS CASTOR LTÉE	Saint-Prime, Lac-Saint-Jean-Ouest	1970 05 26	1985 à 1988 incl.
1218-6664 ROBERT BÉDARD INC.	6619, rue Lescaobot, Montréal	1971 07 28	1985 à 1988 incl.
1218-9791 ROGER ROLLIN CHEVROLET OLDSMOBILE INC.	1545, boulevard Grebert, Route 148, Gatineau, Hull	1971 12 21	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1226-3802 RONALD POTVIN INC.	70, rue Auteuil, Beloeil, Verchères	1972 01 31	1985 à 1988 incl.
1859-7625 ROULONS ÉTUDIANT INC.	625, Rang Petite Côte, Saint-Michel, Napierville	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1208-9678 ROULOTTES EURÉKA LIMITÉE	270, rue St-Urbain, Granby, Shefford	1970 10 14	1985 à 1988 incl.
1225-5238 LE ROYAUME DE LA MUSIQUE SHERBROOKE INC.	2000, boulevard Bourque, Rock Forest, Sherbrooke	1972 04 29	1985 à 1988 incl.
1222-2758 R. C. SPORTS INC.	Rue St-Calixte, Plessisville, Mégantic	1972 03 20	1985 à 1988 incl.
1216-3044 R.J. ELECTRIC INC.	7433, rue Fabre, Montréal	1971 09 13	1985 à 1988 incl.
1222-7393 S P R E COMPANY LTD.	525, rue Bonsecours, Montréal	1972 04 10	1985 à 1988 incl.
1211-2769 SACS À MAIN BEL VOGUE INC.	209, rue Ste-Catherine est, bureau 408, Montréal	1971 04 26	1985 à 1988 incl.
1208-8209 SALON VARIÉTÉ INC.	352 1/2, St-Joseph est, Québec	1965 01 29	1985 à 1988 incl.
1211-3676 SCIERIE JULIEN CÔTÉ LTÉE	Matane	1970 09 10	1985 à 1988 incl.
1860-2854 SERCI INC.	1057, Rang 9, Saint-Léonard D'Aston, Nicolet	1982 08 06	1985 à 1988 incl.
1859-6742 SERVICE DE LOISIRS DES HABITATIONS JEANNE-MANCE INC.	236, rue Ontario est, Montréal	1982 07 19	1985 à 1988 incl.
1206-4804 SERVICE DE PNEUS G A INC.	2, rue des Bouleaux, Saint-Romuald, Lévis	1971 03 03	1985 à 1988 incl.
1213-9366 LES SERVICES ALIMENTAIRES COLLÉGIAUX INC.	1660, boulevard de L'Entente, Québec	1970 06 02	1985 à 1988 incl.
1217-1351 SERVICES DE PLOMBERIE & CHAUFFAGE PREMIER LIMITÉE	372, rue Frontenac, Gatineau, Hull	1971 09 27	1985 à 1988 incl.
1859-4531 LES SERVICES D'ENTRETIEN ILMO- BEC INC.	286, rue Murray, Greenfield Park, Chambly	1982 07 07	1985 à 1988 incl.
1206-1644 SHAMROCK PRODUCE LTD.	7130, avenue Casgrain, Montréal	1969 02 24	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1204-3709 SILKPORT LTD.	1187, rue Debleury, bureau 502, Montréal	1970 10 19	1985 à 1988 incl.
1217-3761 SIM DU CANADA LTÉE	1485, rue de Bleury, Montréal	1971 11 23	1985 à 1988 incl.
1203-4286 SINIMEX INC.	635, rue Simonds sud, Granby, Shefford	1968 07 16	1985 à 1988 incl.
1225-4454 SKY LUGGAGE INC.	5145, boulevard St-Laurent, Montréal	1972 01 27	1985 à 1988 incl.
1218-5286 SLACK HAVEN INC.	6700, rue Joseph-Renaud, Anjou, Montréal	1971 09 14	1985 à 1988 incl.
1859-8623 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS NATURALISTES DE LONGUEUIL (S.D.A.N.L.)	1971, avenue St-Georges bureau 104, Longueuil, Chambly	1982 07 30	1985 à 1988 incl.
1859-7773 SOCIÉTÉ D'INFORMATIQUE CHAMPLAIN INC.	714, rue Spoor nord, Farnham, Missisquoi	1982 07 19	1985 à 1988 incl.
1859-6668 SOCIÉTÉ D'INTERPRÉTATION MARITIME ET ÉCOLOGIQUE DE LA RIVIÈRE SAINT-CHARLES (S.I.M.E.R.S.)	Québec	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1860-0296 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE MAXI LTÉE	145, rue Gorgendière, Saint-Joseph-de-Beauce, Beauce	1982 08 09	1985 à 1988 incl.
1209-9628 SOCIÉTÉ PARASOL DE MONTRÉAL INC.	3244, rue Beaubien est, bureau 200, Montréal	1971 01 21	1985 à 1988 incl.
1859-6650 SOCIÉTÉ POUR LA PROMOTION DU CONE D'ANNE INC.	Malartic, Abitibi	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1213-3385 SOUND & SCOPE CENTER INC.	3545, rue Berri, Montréal	1971 07 26	1985 à 1988 incl.
1225-2128 STRUCTURES CARIGNAN LTÉE	Chemin Grande Ligne, Carignan, Chambly	1972 02 18	1985 à 1988 incl.
1859-9035 STUDIO 27500 INC.	412, rue Demers, Chibougamau, Territoire du Nouveau- Québec	1982 07 21	1985 à 1988 incl.
1222-7732 STUDIO DANIEL & ALDO INC.	5918, rue St-Hubert, Montréal	1967 03 30	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1208-7854 STUDIO DE MUSIQUE CABANA LTÉE	105, rue St-Georges, Saint-Jérôme, Terrebonne	1971 05 07	1985 à 1988 incl.
1208-3853 SUN LEAF ENTERPRISES CORPORATION	7038, chemin Guelph, Côte-Saint-Luc, Montréal	1971 05 27	1985 à 1988 incl.
1208-6666 SUPER MARCHÉ CASERTA LTÉE	400, rue Legendre ouest, Montréal	1970 10 14	1985 à 1988 incl.
1218-7100 SYLVIA KNITWEAR LTD.	83, rue Rachel est, Montréal	1971 09 02	1985 à 1988 incl.
1207-5305 LE TÉMIS INC.	163, rue Commerciale, Cabano, Témiscouata	1963 10 04	1985 à 1988 incl.
1209-4215 TEMPO INDUSTRIES CORPORATION	401, rue Laferte, Drummondville, Drummond	1971 04 20	1985 à 1988 incl.
1221-8004 TENTES CONFORT INC.	Route rurale numéro 1, Black-Lake, Mégantic	1971 11 15	1985 à 1988 incl.
1210-6910 TIPICO RESTAURANTS LTÉE	Thetford Mines, Mégantic	1968 09 12	1985 à 1988 incl.
1859-6635 TOXIVIE INC.	910, rue Labelle, Saint-Jérôme, Terrebonne	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1224-3150 TRAMLI INC.	700, boulevard Laure, Sept-Iles, Saguenay	1972 01 11	1985 à 1988 incl.
1860-3001 TRANSMISSIONS AUTOMATIQUES DE POIDS LOURDS L.B. INC.	402, rue Bauman, Jonquière, Chicoutimi	1982 08 13	1985 à 1988 incl.
1859-5660 LES TRANSPORTS FUTURA INC.	254, boulevard de Mortagne, Boucherville, Chambly	1982 07 14	1985 à 1988 incl.
1859-7369 TRANS-EXPORT INC.	63, boulevard St-Cyrille est, Québec	1982 07 30	1985 à 1988 incl.
1217-5840 TRANS-QUÉBEC FORM LTD.	Ville de Brossard, Laprairie	1971 09 10	1985 à 1988 incl.
1215-8606 TREMBLAY FASHIONS INC.	64, rue Ste-Marguerite, Châteauguay	1971 09 03	1985 à 1988 incl.
1222-6312 TRÉPANIÉ & FRÈRE INC.	4745, boulevard Lite, Saint-Vincent-de-Paul, Laval	1971 11 30	1985 à 1988 incl.
1209-4884 LES TRICOTS QUÉBÉCOIS INC.	1208, rue Beaubien est, Montréal	1971 01 18	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1205-1066 TRI-JEAN ASSOCIÉS INC.	5, rue Tri-Jean, Grenville, Argenteuil	1970 10 16	1985 à 1988 incl.
1859-8227 LE T.O.C. -THÉÂTRE OCCASIONNEL DE CHÂTEAUGUAY	154, rue Gilmour, Châteauguay	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1202-3024 UNITRONICS LIMITED	625, boulevard Dorchester ouest, Montréal	1970 09 22	1985 à 1988 incl.
1216-7755 V F P INC.	458, avenue Arnaud, Sept-Iles, Saguenay	1971 06 29	1985 à 1988 incl.
1208-3135 VALLEY FABRICATION INC.	Saint-Timothée, Beauharnois	1971 02 22	1985 à 1988 incl.
1859-7112 VELI TECH INC.	4 ^e rue du Domaine, Saint-Augustin-de- Desmaures, Portneuf	1982 07 23	1985 à 1988 incl.
1209-2573 LES VENTES STEPHEN INC.	56, rue Notre-Dame ouest, Montréal	1970 11 11	1985 à 1988 incl.
1208-3622 VERDUN MACHINE SHOP INC.	480, rue Rothesay, Saint-Lambert, Chambly	1971 04 13	1985 à 1988 incl.
1208-2301 LES VÊTEMENTS POUR DAMES PROXIMA LTÉE	1203, rue Fleury est, Montréal	1971 07 02	1985 à 1988 incl.
1859-6601 VILLA LE GOÉLAND LTÉE	5923, rue de la Rivière, Val-Morin, Terrebonne	1982 07 16	1985 à 1988 incl.
1859-9340 LA VIRÉE INC.	4921, Rang Ste-Rose, Notre-Dame-de-Lourdes, Joliette	1982 07 22	1985 à 1988 incl.
1210-0384 VITRERIE CÔTE NORD INC.	780, boulevard Laure, Sept-Iles, Saguenay	1971 07 13	1985 à 1988 incl.
1225-5634 VITRERIE DES MONTS INC.	Sainte-Anne-des-Monts, Gaspé-Ouest	1970 05 15	1985 à 1988 incl.
1209-1773 VITRERIE DUMAS INC.	1156, 5 ^e Avenue nord, Thetford Mines, Mégantic	1970 10 19	1985 à 1988 incl.
1212-1067 WALLY HAYES LTD.	4980, rue Buchan, Montréal	1965 01 13	1985 à 1988 incl.
1225-7879 WARSHAW WHOLESALE INC.	3863, boulevard St-Laurent, Montréal	1971 09 13	1985 à 1988 incl.

Dénomination sociale et sa version	Adresse du siège social	Date de constitution	Rapports non produits
1203-2686 WEST END MEAT MARKET INC.	4415, boulevard St-Laurent, Montréal	1966 09 30	1985 à 1988 incl.
1201-7232 WILFRID GRENIER CONSTRUCTION INC.	345, boulevard Crémazie ouest, Montréal	1969 11 13	1985 à 1988 incl.
1213-6073 WILLIAM BERNIER INC.	372, rue Henri Dunant Rimouski	1971 08 30	1985 à 1988 incl.
1219-6150 WITT RELIANCE PLUMBING & HEATING INC.	7040, chemin Côte-des-Neiges, Montréal	1969 11 14	1985 à 1988 incl.
1204-3790 YVAN CARRIER INC.	561, rue St-Joseph, Lauzon, Lévis	1970 08 28	1985 à 1988 incl.
1859-5389 «P.L. FRUITS ET LÉGUMES INC.»	1163, rue Durocher, Normandin, Lac-Saint-Jean-Ouest	1982 07 12	1985 à 1988 incl.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

146

Reprise d'existence — Avis de

L'inspecteur général des institutions financières, en vertu des pouvoirs délégués par le ministre délégué aux Finances et à la Privatisation, donne avis qu'il a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1257-9082 E & T DEVELOPMENT CO. LTD.	1989 05 09	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: CIE DE DÉVELOPPEMENT E & T LTÉE E & T DEVELOPMENT CO. LTD.
1359-5400 LES ENTREPRISES L.G.O. INC.	1989 05 09	Aucune

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

146

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Terrasse-Vaudreuil

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 20 mars 1989, constituant en corporation sans but lucratif, monsieur Léo Paul Goulet, entrepreneur, 151, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, QC, J7V 5P6; monsieur Jean Piché, chef de service, 44, 1^{er} Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, QC, J7V 5S5; monsieur André P. Reynolds, représentant, 2, 3^e Boulevard, Terrasse-Vaudreuil, QC, J7V 5N6, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Terrasse-Vaudreuil, district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,

61537

JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Office municipal d'habitation Rimouski-Est

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré à l'Office municipal d'habitation de Rimouski-Est, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes supplémentaires, en date du 22 mars 1989, modifiant les règles qui le régissent pour l'exercice de ses pouvoirs et la désignation de ses membres.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,

61536

JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DU CENTRE DU QUÉBEC ET DE LA MAURICIE (UPA)

Avis est donné qu'en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, l'inspecteur général des institutions financières a, en date du 16 mai 1989, autorisé ASSOCIATION DES APICULTEURS DE LA RÉGION AGRICOLE NO. 04 à changer son nom en celui de « SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE MIEL DU CENTRE DU QUÉBEC ET DE LA MAURICIE (UPA) ».

Donné chez l'inspecteur général des institutions financières, le 24 mai 1989.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

148

1643-5497

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000677-870
460-18-000406-890

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre RAOUL M. BEAUDOIN, domicilié et résidant au 428, Lafayette, Longueuil, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un immeuble situé en la municipalité du village de Stukely-Sud, connu et désigné comme étant le lot cent soixante-dix-neuf de la subdivision officielle du lot originaire cent quatorze (114-179) du cadastre du canton de Stukely, dans le rang Un.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 789,63 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à DIX heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61509

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000414-894

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre DOMAINE ESTRIE ST-LAURENT INC., corpora-

tion légalement constituée, ayant un bureau au 1505, Decelles, local 11, Saint-Laurent, et DOMAINE ESTRIE ST-LAURENT INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 507, Verchères, Saint-Jean-sur-Richelieu, et DOMAINE ST-LAURENT INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2604, Julien, Longueuil, parties défenderesses et le RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Vente no 1

Lot P 320: bornée au sud par le chemin des Loyalistes, au sud-est par le chemin des Loyalistes, à l'est par le chemin des Loyalistes, à l'ouest par le lot 315, appartenant à James Nicholson, au nord par la partie du lot trois cent dix-sept (ptie 317), appartenant à Jean Guay, no 282949, du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 872,23 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 2

Lot P 320: bornée au sud par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Domaine Estrie St-Laurent, no 224691, à l'est par le lot trois cent vingt-deux (322), appartenant à Eudore Beauregard, no 249060, à l'ouest par la subdivision quatre du lot originaire trois cent vingt (320-4) et au nord par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Desmangles Fritz & Desmangles Barbot Gladys, no 246383, du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 094,63 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 3

Lot P 320: bornée au sud par la subdivision onze du lot originaire trois cent vingt (320-11), à l'est par une partie de lot trois cent vingt et un (ptie 321), appartenant à René Falardeau, no 232851, au sud-ouest par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Domaine Estrie St-Laurent, no 224691, au nord-ouest par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Domaine Estrie St-Laurent no 224691, et la subdivision cinq du lot originaire trois cent vingt (320-5), au nord par une partie de lot trois cent vingt, appartenant à Domaine Estrie-St-Laurent, no 224691, du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du

Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 372,63 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 4

Lot P 320: bornée au sud par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Armand Dadoun, no 235289, à l'est par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Philippe Lavaysse, no 247136, à l'ouest par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Reynold John, no 257949 et au nord par la subdivision trois du lot originaire numéro trois cent vingt (320-3), du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 063,35 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 5

Lot P 320: bornée au sud par la subdivision trois du lot originaire trois cent vingt (320-3), à l'est par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Michèle Hardy, no 236079, à l'ouest par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Guillaume Verhoest, no 262984, au nord par une partie du lot trois cent dix-sept (ptie 317), appartenant à Denis Gaudard, no 207751 et par une partie de lot trois cent dix-sept (ptie 317), appartenant à Gagné Renaud et Chassé Marguerite, no 310211, du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 333,60 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 6

Lot P 320: bornée au sud par la subdivision un du lot originaire trois cent vingt (320-1), à l'est par la subdivision deux du lot originaire trois cent vingt (320-2), à l'ouest par une partie du lot trois cent vingt, appartenant à Roland Lavigne, no 252405 et au nord par une partie de lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Roland Jones, no 224691, du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 357,93 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Vente no 7

Lot P 320: bornée au sud par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Roland Jones, no 224691, à l'est par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Oscar Bérubé, no 232966; à l'ouest par la subdivision six du lot originaire trois cent vingt (320-6) et au nord par la subdivision cinq du lot originaire numéro trois cent vingt (320-5), du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 014,70 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71)

Vente no 8

Lot P 320: bornée au sud par la subdivision huit du lot originaire numéro trois cent vingt (320-8), par la subdivision neuf du lot originaire numéro trois cent vingt (320-9), par la subdivision dix du lot originaire trois cent vingt (320-10), par la subdivision onze du lot originaire trois cent vingt (320-11), à l'est par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Domaine Estrie St-Laurent, no 254172, à l'ouest par une partie du lot trois cent vingt (ptie 320), appartenant à Barbara Leadbeater, no 273290, au nord, par la subdivision cinq du lot originaire trois cent vingt (320-5), du cadastre du canton de Stukely.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 2 255,28 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Ces ventes seront faites sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif

Cour supérieure

Granby, le 1^{er} mai 1989

61510

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

Nos 460-02-000667-875

460-18-000407-898

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demande-

resse, contre SUZANNE GILBERT, domiciliée et résidant au 5580, avenue Albanie, Brossard, province de Québec, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un immeuble situé en la municipalité du village de Stukely-Sud, connu et désigné comme étant le lot soixante-huit de la subdivision officielle du lot originaire cent quatorze (114-68) du cadastre du canton de Stukely, dans le rang Un.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 684,58 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à DIX heures TRENTE.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif

Cour supérieure

Granby, le 1^{er} mai 1989

61508

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Bedford

Nos 460-02-000667-875

460-18-000408-896

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre FRANÇOIS LAVIGNE et LOUISE TALBOT, domiciliés et résidant au 140, 93^e Avenue, appartement 5, Pointe-aux-Trembles, province de Québec, parties défenderesses et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un immeuble situé en la municipalité du village de Stukely-Sud, connu et désigné comme étant le lot cinquante-huit de la subdivision officielle du lot originaire cent quatorze (114-58) du cadastre du canton de Stukely, dans le rang Un; le tout sans bâtiment.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 469,13 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrain (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à ONZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61507

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000409-894

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre ANDRÉ LEJEUNE, domicilié et résidant au 6780, Pierre-Auger, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un emplacement étant partie du lot originaire cent quatorze (ptie 114), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Stukely, dans le rang 1, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur par cent pieds (100 pi) de profondeur, borné au nord par une partie du lot cent quatorze, appartenant à Jean Sylvestre, no 199746, au sud par la subdivision un du lot originaire cent quatorze (114-1), à l'ouest par la subdivision quatre-vingt-dix-sept du lot originaire cent quatorze (114-97) à l'est par une partie du lot cent quinze (ptie 115), appartenant à Bruce Berwick, no 157948.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 573,38 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à ONZE heures TRENTE.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61506

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000410-892

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre PIERRE LEMAY, domicilié et résidant au 3333, Tournesol, Sainte-Julienne, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un terrain situé sur le côté est d'une rue à Stukely-Sud, désigné aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Stukely, division d'enregistrement de Shefford, comme étant une partie du lot deux cent soixante-quatorze (ptie 274), mesurant cent quatre-vingts pieds (180 pi) de largeur par six cents pieds (600 pi) de profondeur et plus amplement désigné comme suit: commençant à un point sur la ligne de division entre les lots deux cent soixante-quatorze (274) et deux cent soixante-quinze (275) dudit canton de Stukely, étant le coin sud-est de la propriété de Elizabeth Setkowicz; puis, de là, allant à l'ouest, en suivant la ligne sud de cette propriété, une distance de six cents pieds (600 pi) jusqu'au côté est de ladite rue, de là, allant vers le sud de la rue, une distance de cent quatre-vingts pieds (180 pi); de là, tournant à angle droit et allant vers l'est, parallèlement à la ligne sud du terrain Setkowicz, une distance de six cents pieds (600 pi) jusqu'au lot deux cent soixante-quinze (275); enfin, de là, suivant ledit lot deux cent soixante-quinze (275) jusqu'au point de départ, une distance de cent quatre-vingts pieds (180 pi).

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 674,15 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à DOUZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61505

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000411-890

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre GILLES MÉNARD et G. HOULD, domiciliés et résidant au 12, Fortier, Saint-Basile-le-Grand, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un terrain ou un emplacement dans la municipalité du village de Stukely-Sud, sur le côté sud-est d'une rue, connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton de Stukely, division d'enregistrement de Shefford, comme étant partie du lot deux cent soixante et un (ptie 261) et ayant les mesures et les bornes suivantes, savoir: sur sa ligne nord, quatre cent dix-huit pieds et cinquante et un centièmes (418,51 pi); sur sa ligne sud, cinq cents pieds et un centième (500,01 pi); sur sa ligne est, cent soixante-quinze pieds et un centième (175,01 pi) et sur sa ligne ouest, longeant la route, cent quatre-vingt-treize pieds et quatre-vingt-dix centièmes (193,90 pi). Ce terrain est borné comme suit: au nord par partie du même lot, appartenant à Yvon Rousseau, à l'est par une partie du lot deux cent soixante-sept (ptie 267), appartenant à James Nicholson, au sud par la subdivision deux du lot, originaire deux cent soixante et un (261-2) et au nord-ouest par la rue (ptie 261). Ce terrain est d'une superficie de quatre-vingt mille trois cent deux pieds carrés (80 302 pi²).

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 1 115,48 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à DOUZE heures TRENTE.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61504

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000412-898

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre MARIO SALERNO, domicilié et résidant au 190, Rivermere, Saint-Lambert, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un emplacement situé dans la municipalité du village de Stukely-Sud, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire deux cent soixante et un (ptie 261) au cadastre officiel pour le canton de Stukely, dans le rang Trois, ayant une superficie de 109 398 pieds carrés, plus ou moins et borné au sud par le lot 263, à l'est par la partie du lot deux cent soixante et un (ptie 261), appartenant à Jean Thurber (no 242506), au nord-ouest par la partie du lot deux cent soixante et un (ptie 261), appartenant à Ines Esteves (no 248706), au nord par la partie du lot deux cent soixante et un (ptie 261), appartenant à Ferdinand Bédard (no 228186).

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 761,03 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à TREIZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61503

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-02-000667-875
460-18-000413-896

MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE STUKELY-SUD, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal à Stukely-Sud, province de Québec, district de Bedford, partie demanderesse, contre GILLES TOUCHETTE, domicilié et résidant au 8362, 13^e Avenue, Saint-Michel, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

Description

Un emplacement situé en la municipalité du village de Stukely-Sud, connu et désigné comme étant une partie du lot originaire cent quatorze (ptie 114), au cadastre officiel pour le canton de Stukely, dans le rang 1, mesurant cent dix pieds (110 pi) de largeur sur cent quarante pieds (140 pi) de profondeur, mesures anglaises, plus ou moins et borné au sud par la subdivision treize du lot originaire cent quatorze (114-13) aux susdits rang et cadastre, à l'est par la subdivision quatre-vingt-quinze du lot originaire cent quatorze (114-95), au nord par la subdivision cent huit du lot originaire cent quatorze (114-108) et à l'ouest par une partie du lot cent treize (ptie 113), appartenant à Hopper Christopher. La ligne sud de l'emplacement ci-dessus désigné correspond à la ligne nord de la susdite subdivision treize du lot originaire cent quatorze (114-13) aux susdits rang et cadastre et la ligne ouest de l'emplacement ci-dessus désigné se situe dans le prolongement vers le nord de la ligne ouest de la susdite subdivision treize du lot originaire cent quatorze (114-13) aux susdits rang et cadastre et se trouve sur la ligne de division entre les lots cent quatorze (114) et cent treize (113) aux susdits rang et cadastre.

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 580,33 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, Granby, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à TREIZE heures TRENTE.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 1^{er} mai 1989

61502

Chicoutimi

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Chicoutimi
Nos 150-18-000002-894
200-12-036774-876

DENYSE NADEAU, 1086, Dijon, appartement 107, Sainte-Foy, QC, G1W 4M6, partie demanderesse, contre **CLAUDE TALBOT**, 1965, chemin Deschênes, Jonquière, QC, G7S 4K9, partie défenderesse.

« Un immeuble connu et désigné comme étant formé des subdivisions numéros deux cent douze et partie deux cent un du lot originaire numéro douze (lot 12-212 et partie du lot 12-201) du cadastre officiel de la cité d'Arvida, division d'enregistrement de Chicoutimi. La partie 201 du lot originaire 12 mesure cent pieds

(100 pi) de largeur du sud au nord, sur une profondeur de vingt-cinq pieds (25 pi) de l'est à l'ouest, comprise dans les bornes suivantes: vers le sud par une autre partie du lot numéro 12, propriété de Aluminium du Canada, vers l'est par une autre partie du lot 12-212, propriété de Claude Talbot et des deux autres côtés, nord et est, par le résidu du lot 12-201, demeurant la propriété du vendeur, Diane Pilote; avec maison dessus construite, portant le numéro d'immeuble, ladite maison, 1965, chemin Deschênes, Jonquière, avec circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 35 461,50 \$ représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGTIÈME jour de JUILLET 1989 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CLAUDE BASQUE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Chicoutimi, le 9 mai 1989

61570

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-18-000033-890
705-05-000218-894

ARCOTEL RÉNOVATION INC., partie demanderesse, contre **SUCCESSION JEAN-MAURICE LAFOND**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Le lot soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent sept (107-74), au plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Notre-Dame-de-L'Assomption-de-Repentigny, en la division d'enregistrement de L'Assomption; avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 329, rue Iberville, Repentigny, grevé de privilèges de construction en faveur de la demanderesse et ce, pour un montant total de 113 210,18 \$ plus les intérêts, indemnité et frais. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 22 312,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le PREMIER jour d'AOÛT 1989 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 24 mai 1989

61539

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-18-00035-895
705-05-000826-886

NORMAND THERRIEN, partie demanderesse, contre **YVES J. GAGNON**, résidant au 515, Bourbonnais, Saint-Calixte, district de Joliette, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de L'Assomption, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Bourbonnais, Domaine des Vallées à Saint-Calixte, faisant partie du lot originaire numéro douze A (ptie no 12A) dans le Dixième Rang du canton de Kilkenny, aux plan et livre de renvoi officiels dudit canton, division d'enregistrement de Montcalm. Cedit emplacement mesurant deux cents pieds (200 pi) de largeur dans ses lignes est et ouest sur cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes nord et sud, le tout mesures anglaises et plus ou moins. Cedit emplacement étant borné comme suit: en front, à l'est, par la rue Bourbonnais; en arrière, à l'ouest, par autre partie dudit lot no 12A dudit cadastre, appartenant à Robert C. Beaudry ou représentants; d'un côté, au nord, par un ruisseau; et de l'autre côté, au sud, par autre partie du lot 12A dudit cadastre, appartenant à Robert C. Beaudry ou représentants; avec toutes les bâtisses dessus érigées, et notamment une maison située au 515, rue Bourbonnais, Domaine des Vallées à Saint-Calixte. Ledit immeuble bénéficie d'une servitude de droit de passage dans les chemins privés et rue situés sur ledit lot no 12A dudit cadastre, dans les termes plus amplement relatés en vertu des actes enregistrés sous les nos 153896, 132029 ainsi que dans le titre de l'emprunteur enregistré sous le no 215171. Cette partie du lot 12A, rang X, est située à une distance de cent soixante-huit pieds (168 pi) de la rue Michel, vers le sud de cette rue, et le coin le plus au nord de cette partie de lot est à une distance de quatre cent quatre pieds (404 pi) environ du lot originaire 12B du même rang. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 7 463,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de L'Assomption, 300, rue Dorval, L'Assomption, le **PREMIER** jour d'AOÛT 1989 à **ONZE** heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 25 mai 1989

61558

Labelle

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-002983-873
S. 560-18-00009-899

MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMINGUE, corporation légalement constituée, ayant un bureau sis à route 321 en la municipa-

lité de Lac-Nomingue, district de Labelle, partie demanderesse, contre **BRENLEY HILLER**, d'adresse inconnue, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un certain immeuble situé dans la municipalité de Lac-Nomingue, comté de Labelle, composé du lot numéro trente-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trente-quatre, rang V, et du lot trente-quatre, rang V (34-33 et 34-34, rg V), tous deux au cadastre officiel du canton de Loranger, division d'enregistrement de Labelle.

1. Ledit lot 34-33, rang V, étant un lot de forme rectangulaire et borné en front, vers le nord-est par la rue 34-13; en arrière, vers le sud-ouest par le lot 33; d'un côté, vers le sud-est, par le lot 34-32; et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par le lot 34-34, mesurant cent cinquante pieds (150 pi) de largeur dans ses lignes nord-est et sud-ouest et cent pieds (100 pi) de profondeur dans ses lignes nord-ouest et sud-est; contenant une superficie de mille cinq cents pieds carrés (1 500 pi²), mesures anglaises.

2. Ledit lot 34-34, rang V, étant un lot de forme irrégulière et borné en front, vers le nord-est, par la rue 34-13; en arrière, vers le sud-ouest, par le lot 33; d'un côté, vers le sud-ouest, par le lot 34-33; et de l'autre côté, vers le nord-ouest, par une partie du lot numéro 34 et vers le nord par le lot 34-12, mesurant cent dix-huit pieds et six dixièmes de pied (118,6 pi) de largeur dans sa ligne nord-est, cent cinquante pieds (150 pi) dans sa ligne sud-ouest et cent pieds (100 pi) de profondeur dans sa ligne sud-est, quatre-vingt-cinq pieds et trois dixièmes de pied (85,3 pi) dans sa ligne nord-ouest et vingt-trois pieds et deux dixièmes de pied (23,2 pi) dans sa ligne nord; contenant une superficie de quatorze mille cent six pieds carrés (14 106 pi²), mesures anglaises. »

La mise à prix est fixée à 433,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le **TRENTIÈME** jour d'AOÛT 1989 à **QUATORZE** heures.

Le shérif adjoint,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 25 mai 1989

61538

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — Chambre civile — District de Terrebonne
No 700-02-001144-881
S. 560-18-000014-899

MUNICIPALITÉ DE LAC-NOMINGUE, corporation légalement constituée, ayant un bureau sis à route 321 en la municipalité de Lac-Nomingue, district de Labelle, partie demanderesse, contre **ÉMILE MIROUSKI**, domicilié et résidant au 443, Madre, Venice Florida, États-Unis 33596, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, mis en cause.

La description de l'immeuble qui sera vendu est la suivante:

« Un terrain situé dans le canton de Loranger, comté de Labelle, terrain désigné comme faisant partie du lot numéro soixante-sept A, rang 1 (67A ptie, rg 1), du cadastre du canton de Loranger. Le terrain vendu par les présentes a cinquante pieds de largeur (50 pi) le long de la nouvelle route numéro 11, reliant Montréal et Mont-Laurier; en profondeur, ce terrain s'étend sur toute la distance qui existe entre ladite route et le Grand lac Nominique. Ce terrain est borné comme suit: sur le devant, à l'est, par la nouvelle route numéro 11; par derrière, à l'ouest et au sud-ouest, par le Grand lac Nominique; sur un côté, au nord, par le terrain appartenant à M. Frank Litsz, en vertu de son titre de propriété, reçu par le notaire soussigné; sur l'autre côté, au sud-est, par un autre terrain appartenant à M. Gilbert Fergus Gibson, en vertu de son titre. La limite latérale nord du terrain vendu par les présentes est une ligne droite, parallèle à la ligne de division entre les lots numéros 67A et 68, et située à exactement cent pieds (100 pi) au sud de celle-ci. En l'état où le tout se trouve actuellement, sans bâtiment. »

La mise à prix est fixée à 561,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Labelle, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Labelle, 440, boulevard Paquette, Mont-Laurier, QC, le TRENTIÈME jour d'AOÛT 1989 à DIX heures.

La shérif adjointe,
FRANCE GOUGEON

Bureau du shérif
Cour supérieure
Mont-Laurier, le 25 mai 1989

61580

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-010912-887

CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC., corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2, complexe Desjardins, bureau 2901, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre 2527-9761 **QUÉBEC INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 4001, rue Papineau, Montréal, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Notre-Dame Ouest en la ville de Montréal, connu et désigné comme étant composé de la partie sud-est du lot numéro 3606-8 aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, bornée comme suit: au nord-est par le lot numéro 3606-9, au sud-est par une partie du lot numéro 3606 (canal Lachine), au sud-ouest par une partie du lot numéro 3606 (parc) et au nord-ouest par une partie du lot 3606 et 3606-8 (rue Notre-Dame et autoroute 2-20); mesurant soixante-dix pieds et six dixièmes de pied (70,6 pi) dans sa ligne nord-est, deux cent dix pieds (210,0 pi) dans sa ligne sud-est, quarante et un pieds et soixante-quatre centièmes (41,64 pi) dans sa ligne

sud-ouest, dix-huit pieds et trois dixièmes de pied (18,3 pi) dans sa première ligne nord-ouest et cent quatre-vingt-un pieds et sept dixièmes de pied (181,7 pi) dans sa deuxième ligne nord-ouest; contenant onze mille trois cent soixante-treize pieds et quatre dixièmes de pied (11 373,4 pi), mesures anglaises et plus ou moins; avec maison dessus construite, portant le numéro 6450, rue Notre-Dame Ouest en la ville de Montréal. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve d'aucune sorte et, notamment, une servitude de non-accès en faveur du ministère des Transports tel qu'il appert d'un acte enregistré dans la division d'enregistrement de Montréal sous le numéro 1898643.

La mise à prix est fixée à 111 582,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le VENDREDI VINGT ET UNIÈME jour de JUILLET 1989 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 30 mai 1989

61572

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000028-892

STRUCTURES ST-PATRICK INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 500, Notre-Dame Ouest, ville de Saint-Pierre, district de Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CHABASCO LTÉE**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4300, rue de la Seine, bureau 505, Chomedey, Laval, district de Laval, et **HAVRE DES PRAIRIES INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 4300, de la Seine, bureau 505, Chomedey, Laval, district de Laval, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue de la Seine dans la ville de Laval, étant connu et désigné comme étant le lot numéro mille quatorze, deux parties des lots numéros un et soixante-dix-sept, tous deux de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-quinze, une partie du lot originaire numéro quatre-vingt-seize, une partie du lot numéro trois, une partie du lot numéro quatre, et une partie du lot numéro trente-sept, tous trois de la subdivision du lot originaire numéro quatre-vingt-seize (1014, 95-1 pties, 95-77 pties, 96 pties, 96-3 pties, 96-4 pties, et 96-37 pties) des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval. Le tout étant composé et plus particulièrement désigné comme suit:

1. Le lot mille quatorze (1014).
2. Une autre partie du lot un de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-quinze (95-1 ptie), de forme trapézoïdale; bornée

vers le sud-est par le lot 1014, mesurant le long de cette limite 4,57 m, vers le sud-ouest par une partie du lot 1014 par le lot 961 (copropriété) maintenant subdivisé en totalité pour former les lots 961-1, 2, A01, A02, S01, S02, S03, S04, S05, S06, 101, 102, 201 et 202, et une partie du lot 95-2, mesurant le long de cette limite 51,93 m, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 95-1, mesurant le long de cette limite 4,61 m, finalement vers le nord-est par une partie du lot 96-37, mesurant le long de cette limite 51,37 m; contenant en superficie 236,2 mètres carrés. Le coin extrême sud de cette partie se trouve à 90,36 m au nord-ouest de la limite nord-ouest de la rue de la Seine, distance mesurée le long de la limite sud-ouest d'une autre partie du lot 95-1 ci-haut décrite.

3. Une autre partie du lot soixante-dix-sept de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-quinze (95-77 ptie), de forme trapézoïdale; bornée vers le sud-est par le lot 1014, mesurant le long de cette limite 9,14 m, vers le sud-ouest par une partie du lot 95, les lots 95-84, 95-83, 95-81, et par une partie du lot 95-78, mesurant le long de cette limite 70,10 m, vers le nord-ouest par le boulevard Lévesque (montrée à l'originaire), mesurant le long de cette limite 9,21 m, et vers le nord-est par une partie du lot 95-7, le lot 95-42 et le lot 1014, mesurant le long de cette limite 68,96 m; contenant en superficie 135,8 mètres carrés.

4. Une autre partie du lot originaire quatre-vingt-seize (90 ptie) de forme trapézoïdale; bornée vers le sud-est par le lot 1014, mesurant le long de cette limite 1,01 m, vers le sud-ouest par une partie du lot 96-37 (rue), mesurant le long de cette limite 13,71 m, vers le nord-ouest par une partie du lot 96-4, mesurant le long de cette limite 1,01 m, et finalement vers le nord-est par une autre partie du lot 96, mesurant le long de cette limite 13,72 m; contenant en superficie 13,8 mètres carrés.

5. Une partie du lot trois de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-seize (96-3 ptie), de forme trapézoïdale; bornée vers le nord-est par deux autres parties du lot 96-3, mesurant le long de cette limite 25,66 m, vers le sud-est par une partie du lot 96-4, mesurant le long de cette limite 1,03 m, vers le sud-ouest par deux parties du lot 96-37, mesurant le long de cette limite 25,58 m et finalement vers le nord-ouest par une autre partie du lot 96-3 expropriée pour l'élargissement du boulevard Lévesque, mesurant le long de cette limite 1,02 m; contenant en superficie 27,5 mètres carrés.

6. Une partie du lot quatre de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-seize (96-4 ptie), de forme trapézoïdale; bornée vers le nord-est par une autre partie du lot 96-4, mesurant le long de cette limite 11,34 m, vers le sud-est par une partie du lot 96, mesurant le long de cette limite 1,01 m, vers le sud-ouest par une partie du lot 96-37 (rue), mesurant le long de cette limite 11,55 m et vers le nord-ouest par une partie du lot 96-3, mesurant le long de cette limite 1,03 m; contenant en superficie 11,5 mètres carrés.

7. Une partie du lot trente-sept de la subdivision du lot originaire quatre-vingt-seize (96-37 ptie), de forme trapézoïdale; bornée vers le sud-est par le lot 1014, mesurant le long de cette limite 4,57 m, vers le sud-ouest par une partie du lot 95-1, mesurant le long de cette limite 51,37 m, vers le nord-ouest par une autre partie du lot 96-37, mesurant le long de cette limite 4,61 m, et finalement vers le nord-est par une partie du lot 96-3, une partie du lot 96-4 et une partie du lot 96, mesurant le long de cette limite 50,80 m; contenant en superficie 233,4 mètres carrés.

Le tout contenant en superficie totale 10 633,06 mètres carrés avec bâtisse(s) présentement en construction, circonstances et

dépendances, le tout sans réserve ni exception et tel que montré aux plans et à un certificat de localisation préparés par Jean Paquin, arpenteur-géomètre, le 24 novembre 1987 sous le numéro P-1429 de ses minutes et le 8 juin 1987 sous le numéro P-1222 de ses minutes.

Tous ces lots et parties de lots faisant partie tel que susdit des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval. »

La mise à prix est fixée à 84 550,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le JEUDI VINGTIÈME jour de JUILLET 1989 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 26 mai 1989

61571

Rimouski

Saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-18-000010-892
500-05-005905-888

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1100, rue University, Montréal, QC, H3B 2G7, et BANQUE NATIONALE DE PARIS (CANADA), corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1981, avenue McGill Collège, Montréal, QC, H3A 2W8, et BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au Québec, au 800, carré Victoria, bureau 4600, Montréal, QC, H4Z 1C8, parties demanderesse, contre NARDEUX CANADA LIMITÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 2262, rue Papineau, bureau 201, Montréal, QC, partie défenderesse, et LE CHEMIN DE FER DE MATANE ET DU GOLFE, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Mont-Joli (Québec), mise en cause.

« Un emplacement ayant front sur le boulevard Dion en la ville de Matane, connu et désigné comme étant le lot numéro quatre de la subdivision du lot numéro sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro cent quatre-vingt-onze (191-7-4) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Jérôme-de-Matane; avec la propriété dessus érigée portant le numéro 140 dudit boulevard Dion en ladite ville de Matane.

Sujet au bail emphytéotique intervenu le 24 juillet 1986 entre le Chemin de Fer de Matane et du Golfe et Nardeux Canada limitée dans ce bail enregistré au bureau de la division d'enregistrement le 31 juillet 1986 sous le numéro 123125. »

Sous réserve du droit de rétentio n prévu à l'article 689 du C.P.C. le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait à l'ordre du shérif du district de Rimouski, conformément à l'article 670 du Code de procédure civile, est fixé à quatre vingt onze mille cinq cent trente-deux dollars (91 532,00 \$) représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Matane, 750, du phare Ouest, Matane, le MERCREDI DOUZIÈME jour de JUILLET 1989 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
NICOLE MÉTHOT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rimouski, le 24 mai 1989

61511

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
No 400-05-000472-887
S. 400-18-000010-896

FOND DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LA PRADE — TROIS-RIVIÈRES INC, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 214, rue Bonaventure, cité et district de Trois-Rivières, G9A 2B1, demanderesse, contre JACQUES GI-MAEL, domicilié au 5295, rue Léo-Pidgeon, appartement 2, cité et district de Trois-Rivières, G8Y 5R9, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, G0X 2R0, mis en cause.

« Un immeuble situé en une ville de Cap-de-la-Madeleine, et étant composé des lots suivants, savoir:

a) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, comme étant la subdivision officielle numéro mille trois cent soixante et quatre du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1364);

b) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant les lots numéros un et deux du lot numéro mille trois cent soixante-cinq de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1365-1 et 387-1365-2);

c) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant les lots numéros un et deux du lot numéro mille trois cent soixante-six de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1366-1 et 387-1366-2);

d) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie du lot

numéro trois du lot numéro mille trois cent quatre-vingt-trois de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1383-ptie 3), mesurant quatre mètres et vingt-sept centièmes (4,27 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest par quarante mètres et cinquante-quatre centimètres (40,54 m) dans ses lignes nord-est et sud-ouest, borné comme suit, savoir: au nord-ouest par le lot 387-1383-partie 3 dudit cadastre, au nord-est par les lots 387-1367-2, 387-1366-2, 387-1366-2 et 387-1364 dudit cadastre, au sud-est par le lot 387-1383-2 dudit cadastre et au sud-ouest par les lots 387-2273-3, 387-2273-4 et 387-2273-5;

e) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, de figure trapézoïdale, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie du lot numéro deux du lot numéro mille trois cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1367-ptie 2), mesurant trois mètres et quatre-vingt-seize centimètres (3,96 m) dans sa ligne sud-ouest, neuf mètres et quatorze centimètres (9,14 m) dans sa ligne sud-est, quatre mètres et soixante-sept centimètres (4,67 m) dans sa ligne au nord et six mètres et soixante-six centimètres (6,66 m) dans sa ligne nord-ouest; borné comme suit, savoir: au nord par le lot 387-1367-1 dudit cadastre, au sud-est par le lot 387-1366-2 dudit cadastre, au sud-ouest par le lot 387-1383-partie 3 dudit cadastre et au nord-ouest par le lot 387-1368-partie 2 dudit cadastre;

f) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, de figure trapézoïdale, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie du lot numéro un du lot numéro mille trois cent soixante-sept de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1367-ptie 1), mesurant trois mètres et quatre-vingt-seize centimètres (3,96 m) dans sa ligne nord-est, treize mètres et soixante-douze centimètres (13,72 m) dans sa ligne sud-est, quatre mètres et soixante-sept centimètres (4,67 m) dans sa ligne sud et seize mètres et vingt centimètres (16,20 m) dans sa ligne nord-ouest; borné comme suit, savoir: au nord-est par le lot 387-1360-1 dudit cadastre, au sud-est par le lot 387-1366-1 dudit cadastre, au sud par le lot 387-1367-2 dudit cadastre et au nord-ouest par le lot 387-1367-partie 1 dudit cadastre;

g) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, de figure irrégulière, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie du lot numéro un du lot numéro mille trois cent soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1360-ptie 1), mesurant dix-huit mètres et soixante-douze centimètres (18,72 m) dans sa ligne nord, quarante-quatre mètres et quatre-vingt-seize centimètres (44,96 m) dans sa ligne nord-est, vingt-huit mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (28,99 m) dans sa ligne sud, trente-six mètres et quatre-vingt-neuf centimètres (36,89 m) dans sa ligne sud-ouest et deux mètres et dix-neuf centimètres (2,19 m) dans sa ligne nord-ouest; borné comme suit, savoir: au nord par le lot 387-1360-3 dudit cadastre, au nord-est par les lots 387-1343-1, 387-1342-1, 387-1341-1 et 387-1340-1 dudit cadastre, au sud par le lot 387-1360-2 dudit cadastre et au sud-ouest par les lots 387-1365-1, 387-1366-1, 387-1367-1 et 387-1368-1 dudit cadastre;

h) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, de figure irrégulière, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, comme étant une partie du lot numéro deux du lot numéro mille trois cent

soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1360-ptie 2), mesurant vingt-huit mètres et quatre-vingt-dix-neuf centimètres (28,99 m) dans sa ligne nord, dix-huit mètres et quatre-vingt-douze centimètres (18,92 m) dans sa ligne sud le long d'un arc de cercle de douze mètres et dix-neuf centimètres (12,19 m) de rayon et quatorze mètres et quatre-vingt-quatorze centimètres (14,94 m) dans sa ligne sud-ouest; borné comme suit, savoir: au nord par le lot 387-1360-1 dudit cadastre, au sud par le lot 387-1360-2 dudit cadastre et au sud-ouest par les lots 387-1364 et 387-1365-2 dudit cadastre;

i) un immeuble situé en la ville de Cap-de-la-Madeleine, connu et désigné au cadastre officiel d'enregistrement fait pour la paroisse de Cap-de-la-Madeleine comme étant une partie du lot numéro trois du lot numéro mille trois cent soixante de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quatre-vingt-sept (387-1360-ptie 3), de figure triangulaire, mesurant seize mètres (16 m) dans sa ligne nord-est, dix-huit mètres et soixante-douze centimètres (18,72 m) dans sa ligne sud et dix mètres (10 m) dans sa ligne nord-ouest; borné comme suit, savoir: au nord-est par les lots 387-1345, 387-1344 et 387-1343-2 dudit cadastre, au sud par le lot 387-1360-1 dudit cadastre et au nord-ouest par le lot 387-1360-3 dudit cadastre.

Le tout avec les bâtisses commerciales et industrielles dessus construites, circonstances et dépendances.

La mise à prix a été fixée à trente et un mille huit cent quarante-deux dollars (31 842,00 \$), représentant 25% de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Champlain, 211, rue de l'Église, Sainte-Geneviève-de-Batiscan, QC, le MARDI ONZIÈME jour de JUILLET 1989 à DIX heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 31 mai 1989

61573

Ventes pour taxes, avis de publication

Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François

Avis public est, par les présentes, donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François, que la publication de l'avis et de la liste des immeubles à être vendus le 8 juin 1989, pour défaut de paiement de taxes, ont été publiés au journal « La Tribune », aux éditions des 28 et 29 avril 1989, conformément à l'article 1027 du Code municipal (L.R.Q., c. C-27.1).

Cookshire, le 24 mai 1989

Le secrétaire-trésorier,
CLAUDE BROCHU

61540

Ville de LaSalle

Conformément à l'article 514 de la Loi sur les cités et villes, l'avis de vente pour défaut de paiement des taxes de la ville de LaSalle, a été publié au journal « Le Messager » les 21 mai et 4 juin 1989.

LaSalle, le 5 juin 1989

La greffière,
NICOLE HERBY

61512

Ville de Vaudreuil

Avis est donné par la soussignée, greffière de la ville de Vaudreuil, que la liste des immeubles devant être vendus à l'enchère publique pour défaut de paiement des taxes municipales et scolaires le 28 juin 1989, à dix heures, à l'hôtel de ville, 2555, rue Dutrisac, Vaudreuil, a été publiée les 25 mai et 1^{er} juin 1989 au journal « L'Étoile ».

Vaudreuil, le 25 mai 1989

La greffière,
LISE ROY

61541

Erratum

R. BROWN & BROWN INC.

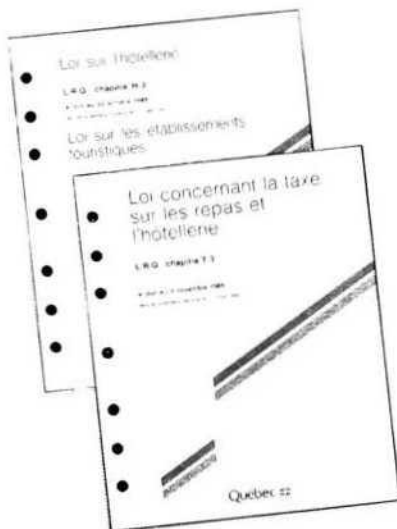
L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant le permis de faire affaires, paru à la Gazette officielle du Québec le 1989 05 13, à la page 1435, du numéro 19, relativement à « R. BROWN & BROWN INC. », de façon à ce que l'adresse de l'agent principal se lise: 445, rue du Parc-Industriel, bureau 200, Longueuil et l'adresse du bureau principal: 445, rue du Parc-Industriel, bureau 200, Longueuil.

L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2730-5549

150

LES LOIS

ça m'intéresse!



Loi sur l'hôtellerie

L.R.Q., chapitre H-3
à jour au 24 octobre 1988
date de la dernière modification
1^{er} mars 1987

Loi sur les établissements touristiques

L.Q. 1987, chapitre 12
à jour au 24 octobre 1988
date de la dernière modification
31 août 1988
EOQ 25811-1

3,25 \$

Loi concernant la taxe sur les repas et l'hôtellerie

L.R.Q., chapitre T-3
à jour au 3 novembre 1988
date de la dernière modification
31 mars 1988
EOQ 25808-7

3,00 \$

En vente dans nos librairies,
chez nos concessionnaires et
chez votre libraire habituel

Vente et information
(418) 643-5150
(sans frais) 1-800-463-2100

Québec 



Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756

